SIDI BEL-ABBÈS : INCENDIE À L'ENIE P. 4

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Scandale FIFA

PLATINI ET BLATTER SUSPENDUS 90 JOURS P. 15

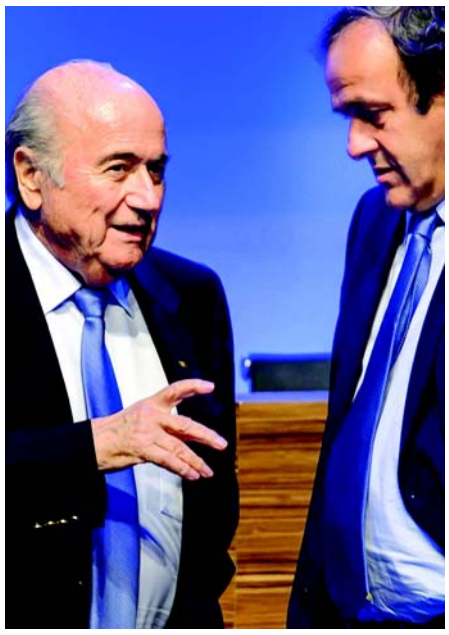

Une première dans la communication de la Présidence

LE DRS ET LES EXPLICATIONS DE BOUTEFLIKA P. 2

DES PLUIES ET DES ROUTES COUPÉES DANS TROIS WILAYAS P. 4

Saïda

Une centaine de locaux commerciaux ravagés par le feu P. 4

LE NOBEL DE LA PAIX AU QUARTETTE DU DIALOGUE NATIONAL TUNISIEN P. 5

Le vol AH 2063 fait encore parler de lui

UN AVION D'AIR ALGÉRIE DÉROUTÉ APRÈS UNE ALERTE À LA BOMBE P. 3

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 - 26 DHOU EL HIDJA 1436 - N° 6349 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Une première dans la communication de la Présidence

Le DRS et les explications de Bouteflika

Yazid Alilat

Le départ à la retraite du général-major Mohamed Mediene, dit Toufik, fait partie d'un long processus politico-militaire, visant à réadapter les services de renseignements algériens aux nouvelles réalités politiques, mais surtout économiques et sociales dans le monde en général, au Maghreb et au Moyen Orient en particulier. Et, c'est avec une grande surprise et étonnement que médias, politiques et observateurs ont accueilli jeudi un communiqué de la présidence de la République expliquant les raisons profondes du départ de Toufik des affaires du Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS). Un département dont le fonctionnement et les missions, en interne comme en externe, il faut le souligner, qui ont toujours, du moins jusqu'à l'arrivée de Bouteflika au pouvoir, été entourés du plus grand secret. Sans doute pour faire taire tout faux débat et toute polémique, expliquer les raisons, sinon le départ sur la pointe des pieds de Toufik et l'arrivée du général Tartag à la tête du DRS, la présidence de la République revient, fait médiatique rare, sur les changements opérés au sein de ce département, qui, selon un communiqué, ''s'inscrivent dans le cadre d'une «architecture en place depuis un quart de siècle».

Plus explicite, le communiqué de la présidence ajoute que ''ces changements et ces réorganisations au niveau du DRS ont pour objectifs de renforcer la capacité et l'efficacité des services de renseignements du pays, et de les adapter aussi aux mutations politiques nationales». Il faut décrypter dès lors le grand message, à savoir que le fonctionnement ''anté'' Printemps arabe du DRS, et même avant octobre 1988, ne peut plus s'adapter aux mutations politiques et sociales actuelles de l'Algérie, autant avec l'avènement du multipartisme après le 5 Octobre 1988, que son corollaire, le respect des droits de l'homme. L'Algérie, à partir des années 1990, sera très sollicitée sur le respect des droits de l'homme, en pleine tourmente terroriste. Puis, à partir de la fin des années 2000, de profonds changements dans le monde arabe, avec le vent de révoltes populaires que l'Occident a embrigadé dans les réformes politiques dans la région Mena, en particulier avec le Printemps arabe, et la chute de régimes dictatoriaux comme ceux d'El Gueddafi en Libye, Moubarak en Egypte et Zine El Abidine Benali en Tunisie, dans le sillage d'une reconfiguration des enjeux géopolitiques de la région, ont obligé l'Algérie, en 2011 tout particulièrement, à reconsidérer autant la nature des menaces que sa position vis-à-vis de ces changements politiques brusques, violents. C'est très probablement ce qui explique ce passage du communiqué de la présidence sur les raisons des changements à la tête du DRS: ''c'est dans le contexte d'un large mouvement de réformes sécuritaires et politiques, mis en route en 2011, avec la levée de l'état d'urgence et la mise en chantier de plusieurs lois à portée politique, que le processus sera couronné prochainement par un projet de révision constitutionnelle''. La référence à l'année 2011, durant laquelle ont éclaté des révoltes dans la rue arabe, qui ont emporté dans une violente crue les régimes de Hosni Moubarak, El Gueddafi et Benali, et même en Algérie avec les manifestations de janvier 2012, est symptomatique de cette volonté de l'Algérie de revoir certains mécanismes de fonctionnement de ses services de renseignements. D'autant qu'il s'agit de revoir, en plus de la composante humaine, les méthodes de travail dans un monde où les médias et les ONG jouent un rôle crucial, jusqu'à, parfois, prendre la posture de ''faiseurs de rois''. En annonçant la reprise prochaine ''du projet de révision constitutionnelle'', et la référence aux ''lois à portée politique'', mises en place en plein Printemps arabe, selon le communiqué, la présidence de la République donne en fait des explications et légitime les dernières nominations dans les rangs de l'ANP, tout autant que le départ d'officiers supérieurs, à l'image de Mohamed Mediene ou Ahmed Bousteila. Il reste que pour la présidence de la République, ces réformes ont également concerné, «chaque fois que nécessaire», les institutions chargées de la préservation de la sécurité, à l'image des réorganisations entamées et des changements réalisés au niveau du DRS. Un département, souligne-t-on, qui ''a concouru avec abnégation à la sauvegarde de l'Etat, assume des missions d'intérêt national majeur et recèle des ressources humaines aux compétences avérées».

Un nouvel organisme mis en place

Du nouveau contre les infractions liées aux TIC

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, jeudi, un décret présidentiel relatif à la mise en place de l'Organe national de prévention et de lutte, contre les infractions liées aux Technologies de l'information et de la communication, indique un communiqué de la présidence de la République. La même source rappelle que la création de cet organe a été édictée par la loi n°09-04 du 5 août 2009, portant règles particulières, relatives à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux Technologies de l'information et de la communication.

Autorité administrative indépendante, placée auprès du ministre de la Justice, cet organe travaillera, sous la supervision et le contrôle d'un Comité-directeur présidé par le ministre de la Justice, et comprenant notamment, des membres du gouvernement, concernés par la question, les responsables des services de Sécurité, ainsi que deux magistrats de la Cour suprême, désignés par le Conseil supérieur de la Magistrature, explique le communiqué. L'Organe sera, également, doté de magistrats, ainsi que d'officiers et d'agents de la police judiciaire émanant des services de renseignements militaires, de la Gendarmerie nationale, et de la Police nationale, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale. L'Organe est, notamment, chargé d'animer et de coordonner les opérations de prévention et de lutte contre les infractions liées aux Technologies de l'information et de la communication. Il est, également, chargé d'assister les autorités judiciaires et les services de Police judiciaire, en matière de lutte contre les infractions liées aux Technologies de l'information et d'assurer la surveillance préventive des communications électroniques en vue de détecter les infractions d'actes terroristes et subversifs, et d'atteinte à la Sûreté de l'Etat, sous l'autorité du magistrat compétent et à l'exclusion de tout autre organisme national. La mise en place de cet organe « constitue un nouveau jalon, dans le processus de réformes initiées par le Président Abdelaziz Bouteflika, pour consolider l'Etat de droit et affirmer, davantage, la primauté de la loi en toute circonstance», souligne la même source. «En effet, ce processus a, d'abord, permis de doter la justice, notamment de ressources humaines, plus nombreuses et plus qualifiées, mais aussi de réviser l'arsenal législatif, y compris en matière pénale, pour une meilleure protection des droits en libertés des citoyens, et pour des sanctions, plus fermes, de tout manquement, dans ce domaine», ajoute le communiqué. L'autorité judiciaire a, également, vu ses pouvoirs et ses attributions édictées par la loi, mise en œuvre effectivement, grâce à une succession de directives présidentielles pertinentes, dont, à titre illustratif, celle du 28 mai 2014, prohibant, sans aucune exception, toute mesure d'interdiction de sortie du territoire national, qui ne serait pas délivrée par un juge d'instruction ou par le parquet de la République.

ANALYSE

Kharroubi Habib

En hommage à Chettah et tous ceux qui ont défendu El Hadjar

Quand en 2001, elles ont cédé le complexe sidérurgique d'El Hadjar à l'indien Ispat, ancêtre d'ArcelorMittal, les autorités de l'époque avaient présenté leur décision comme dictée par le souci du sauvetage d'une fermeture inéluctable de ce fleuron de l'industrie lourde algérienne. Elles ont fait miroiter que le repreneur allait tout à la fois rénover la machinerie du complexe, augmenter sa production et préserver les emplois voire même en créer.

Ce sont exactement les mêmes arguments qu'a développés le ministre de l'Industrie et des Mines pour justifier la reprise de commande du complexe sidérurgique par l'Etat dont il a fait l'annonce mercredi dernier. Les autorités ont donc a posteriori donné raison aux cadres et travailleurs du complexe ainsi qu'aux acteurs politiques et sociaux qui à l'époque où se précisait l'intention de le privatiser se sont positionnés contre cette perspective qu'ils voyaient comme un bradage qui allait se solder par une catastrophe économique et sociale pour le pays. Il faut peut-être rappeler que pour briser la résistance des cadres et travailleurs à la privatisation d'El Hadjar, il avait été lancé contre eux une opération d'intimidation qui au prétexte de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption a tourné à la « chasse aux sorcières » avec pour solde l'incarcération ou le licenciement des principaux animateurs du mouvement de résistance à la privatisation du fleuron industriel algérien.

L'homme qui avait opéré cette sale besogne s'appelait Ahmed Ouyahia. Il n'en a jamais reconnu le caractère inique et la seule raison pour laquelle il l'a accompli, à savoir : faire taire la voix des contestataires qui soutenaient que la privatisation du complexe aura inéluctablement un coût dramatique. Il va être succulent, sauf pour les victimes de son opération «d'assainissement», d'entendre Ahmed Ouyahia défendre à coup sûr le revirement de l'Etat qui a fait retourner dans son giron le complexe sidérurgique qu'il n'aurait pas dû quitter comme le soutenaient ceux qu'il a fustigés ou fait incarcérer. Plus globalement et au constat de l'échec patent de la politique des privatisations qui a été menée dans le pays sous couvert de la libéralisation de l'économie nationale, l'on ne peut se satisfaire que l'Etat se contente de retour sur cette politique, sans que ceux qui l'ont préconisée, imposée et conduite ne rendent compte du désastre économique et social qu'ils ont infligé au pays. D'autant que certains d'entre eux sont toujours à des postes de commande. Les allers et retours dans la politique économique des autorités algériennes sont en tout cas la preuve que leurs décisions, même celles auxquelles l'ont trouverait un caractère pertinent et positif, sont la preuve qu'elles naviguent à vue et sont dans l'incapacité de produire une stratégie au plan économique aux objectifs à attendre clairement cernés. Alors que l'Algérie est dans une crise économique sans pareille, elles persistent dans l'improvisation et le bricolage et de ce fait ne parviennent pas à convaincre même quand elles prennent des décisions qui vont dans le bon sens.

En annonçant la reprise par l'Etat du complexe d'El Hadjar, Abdessalem Bouchouareb aurait dû avoir le courage politique de saluer la mémoire de ceux qui l'ont eu en se positionnant contre sa privatisation et mis en garde contre le désastre maintenant consommé qu'elle a occasionné.

Tirage du N°6348 — 119.634 exemp.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Le vol AH 2063 fait encore parler de lui

Un avion d'Air Algérie dérouté après une alerte à la bombe

Moncef Wafi

Air Algérie est de nouveau au centre de toutes les attentions avec cette affaire de débarquement d'un passager qui s'est montré très menaçant. Selon le communiqué de la compagnie nationale aérienne, son avion, sous le numéro de vol AH 2063, avec 39 passagers à bord, assurant la liaison Bruxelles-Alger, a été dérouté, ce jeudi après-midi, sur l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry en France à cause d'un passager algérien qui affirmait être en possession d'une bombe. L'atterrissage forcé sur le tarmac français a été décidé par le commandant de bord, précise la source d'informations «pour assurer la sécurité des passagers et faire débarquer le mis en cause». Les procédures judiciaires à l'encontre du passager à l'origine de l'incident ont été lancées par les autorités compétentes conformément aux règles et aux procédures de l'aviation civile, souligne Air Algérie. Selon le journal «Le Progrès de Lyon», citant la préfecture du Rhône, l'homme tenait des «propos incohérents» et menaçait verbalement l'équipage. Le passager en question, âgé de 37 ans, est né en Algérie et résidait en Belgique d'où il a été expulsé. Il a été interpellé par la Gendarmerie des Transports Aériens à l'aéroport de Lyon et les passagers ont été débarqués le temps de fouiller l'appareil. Ce n'est pas la première fois qu'Air Algérie rencontre des problèmes sur la liaison Bruxelles-Alger puisqu'en décembre 2014, et toujours sur le vol AH 2063, l'expulsion d'un Algérien de Belgique avait tourné à l'affrontement verbal entre les passagers et des policiers belges sous le regard placide du personnel de la compagnie nationale aérienne. A quelques minutes du décollage, l'attention des passagers est attirée par les cris d'un homme, la quarantaine, installé dans les places arrières de l'avion. «Je suis malade je ne veux pas retourner en Algérie», ameute-t-il le reste des passagers. Un policier belge, qui a pris place devant lui, tente de le maîtriser. En vain, l'homme résiste. Il s'agit selon les policiers belges, d'un Algérien, qualifié de criminel dangereux et récidiviste, qui fait l'objet d'une procédure d'expulsion. L'homme s'époumone à clamer son innocence, allant jusqu'à accuser les policiers de brutalité. Par solidarité, pour certains, par peur de voyager en compagnie d'un «criminel dangereux», pour d'autres, les passagers finissent par dénoncer cette expulsion et refuser que l'homme voyage à bord de leur vol. Les policiers belges tentent de leur côté de calmer le jeu mais devant l'insistance des passagers, ils finissent par abdiquer et l'homme de quitter l'appareil sous des applaudissements nourris. Pourtant, l'histoire ne s'arrête pas là puisque les uniformes reviennent dans l'avion pour interpeller une femme, quinquagénaire, accusée d'être responsable de la protestation. Cette dernière refuse de descendre «s'expliquer» avec eux et demande à voir le commandant de bord qui lui reste toujours dans sa cabine. Malgré la mobilisation des passagers qui ont affirmé aux policiers que tous les passagers ont protesté, la femme est obligée de quitter l'appareil sans aucune intervention de l'équipage d'Air Algérie.

Concernant un autre dossier lié toujours à la compagnie nationale, Alger avait rappelé ses ambassadeurs de Belgique et de Hollande «pour consultations» après la saisie d'un avion d'Air Algérie sur le tarmac de l'aéroport de Bruxelles après un différend commercial. La décision, avait indiqué le ministère des Affaires étrangères, intervient suite à la mesure prise, sur décision de la justice belge, de saisir, à l'aéroport de Bruxelles, l'avion d'Air Algérie, assurant le vol AH 2063 entre les deux capitales, alors qu'il s'apprêtait à décoller, avec à son bord plusieurs passagers. Les Algériens reprochent aux Belges d'avoir anticipé sur une procédure judiciaire alors que toutes les voies de recours auprès des instances judiciaires compétentes n'ont pas été épuisées.

Bousculade de Mina

Le nombre de hadjis algériens décédés passe à 28

R. N.

Trois nouveaux décès ont été enregistrés parmi les hadjis algériens suite à la bousculade survenue à Mina (près de la Mecque), il y a 15 jours, portant ainsi le nombre d'Algériens décédés lors de cet accident à 28 sur un total de 1 200 morts (total des bilans par pays), a indiqué, jeudi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Les trois nouveaux hadjis décédés signalés sont : Ghazala Zohra, née le 01 janvier 1953 à Constantine ; Merazga Zine, né le 14 avril 1962 à Guelma ; et Bakhti Ahmed, né le 05 août 1957 à Oued Assabah, wilaya de Ain Témouchent. On dénombre également 18 hadjis encore hospitalisés, a précisé le ministère.

«La cellule de crise du MAE, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, continue à suivre l'évolution de la situation de nos hadjis aux Lieux Saints, en contact permanent avec l'ensemble des équipes de la mission sur place et le Consul général», conclut le communiqué du MAE.

Selon un décompte chiffré donné par 28 pays, au moins 1 200 hadjis ont péri dans la bousculade survenue à Mina, alors que le bilan officiel dont ont fait état les autorités saoudiennes est de 769 décès. Ryadh n'a toujours pas fourni de décompte par nationalité des victimes de la catastrophe du 24 septembre. Les pays les plus touchés par la catastrophe sont principalement l'Iran avec 464 morts, l'Egypte avec 148 morts, l'Indonésie avec 120 morts, le Pakistan avec 76 morts, le Nigeria avec 64 morts, le Mali avec 60 morts, le Sénégal avec 54 morts et l'Inde avec 51 morts.

Des centaines de pèlerins sont, par ailleurs, toujours portés disparus depuis la bousculade lors du rituel de la lapidation symbolique de Satan à Mina, selon des gouvernements ou des commissions nationales du hadj.

Pour rappel, lors de son dernier passage au Forum de la Radio Chaîne I, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, avait estimé que l'incident de Mina «n'était pas dû à la mauvaise organisation des autorités saoudiennes» et a affirmé l'opposition de l'Algérie au débat sur «la révision de l'organisation du Hadj».

Mohamed Aïssa a affirmé «attendre les résultats de l'enquête approfondie que les autorités saoudienne ont annoncé». Aussi, et selon un précédent bilan donné par le ministère des Affaires religieuses, «23 hadjis algériens blessés sont recensés dans les hôpitaux saoudiens» et «61 sont portés disparus».

Raïna Raïkoum

Ahmed Farrah

Rien n'est jamais vraiment gratuit

Les peuples suivistes et arrimés à la queue de la rame, tirée par la locomotive du monde mobile, assis sur des jambes croisées, les mains liées au ciel, l'esprit collé sous le nombril, le dos traînant dans le sillage du train qui mène vers leur domestication, ne réalisent pas, encore, qu'il est temps de quitter le wagon qui les met face au présent qui défile, sous leurs yeux, et qui devient vite, pour eux, un passé vide auquel ils s'accrochent, désespérément. Ils subissent le temps, le futur se fait sans eux et contre eux. Ils ont abdiqué leur sort pour des tuteurs qu'ils croient leurs protecteurs. Mais ceux-là, savent qu'en politique, il n'y a pas de convictions, il n'y a que des circonstances simulées, dans les laboratoires et mises en pratique, in-situ et in-vivo, pour tirer des profits et assujettir ces peuples émotifs, irrationnels et versatiles. Coincés entre l'aigle de la bannière étoilée et l'ursidé blanc de la banquise héritée des Romanov, ballottés entre l'Orient et l'Occident, incapables d'être eux-mêmes. Désarmés par l'ignorance et la cupidité qui leur colle aux os et qui circule dans leurs veines, ne sont pas près de s'entendre, de se liguer ou de ramasser leurs débris essaimés, aux quatre points cardinaux, par leurs divergences d'enfants gâtés, par la géologie mais oubliés du ciel qui ne pleut pas chez eux. Leurs certitudes disséminées dans l'histoire et antagoniques au présent, les divisent et les éclatent en entités affaiblies et faciles à phagocyter. Il n'est pas, dans l'intérêt de l'hémogénie des superpuissances, d'éclairer ces peuples obscurs et de les émanciper de leurs lests. Tacitement, ces maîtres du monde s'entendent à monopoliser les richesses des autres et les asservir à leur avantage. Ce qui se passe, aujourd'hui, au Moyen-Orient n'est qu'une suite logique de la protection des intérêts américains et des intérêts russes, dans la région, ignorant ceux de leurs supposés «amis». Chacun dame le pion à l'autre et il serait naïf de croire que les uns ou les autres s'engagent, dans ce conflit manu-militari, en bons samaritains, sauveurs des malheureux ou en père Noël portant des cadeaux, dans sa hotte. Comme le disait Charles de Gaulle, dans les relations internationales, il n'y a pas d'amis, seulement des intérêts. Déjà, en son temps, le traité hispano-portugais de Tordesillas (1494), avait divisé le monde entre ces deux ex-puissances navales et, est encore là, pour nous le rappeler.

Economie

La politique prudentielle sera poursuivie en 2016

La politique économique et budgétaire prudentielle adoptée par l'Algérie depuis plusieurs années, sera poursuivie en 2016, a indiqué jeudi le ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective Hadji Baba Ammi. Le projet de loi de finances pour 2016 ainsi que la loi de finances pour 2015 ont été élaborés en tenant compte de l'environnement interne et externe en «prévoyant des niveaux prudents de prix du pétrole brut de 60 dollars en 2015 et de 45 dollars en 2016», a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS. Faisant le point de situation de l'économie nationale dans un contexte international marqué par la chute des prix de brut, M. Baba Ammi a rappelé que le prix moyen du marché du baril de pétrole brut algérien a été de 56,4 dollars durant les huit premiers mois de 2015.

L'encours de la dette publique, représentant 8% du PIB, a été de son côté de l'ordre de 1.238,3 mds de DA, en baisse de 8,5 mds de DA par rapport à la même période en 2014 alors que la dette publique externe a été de 265,5 millions de dollars à la même période. M. Baba Ammi a mis en exergue, à ce titre, les «actions d'anticipation» engagées par les pouvoirs publics pour créer les conditions nécessaires pour le développement économique à travers notamment le paiement anticipé de la dette, le confortement de la capacité de l'épargne extérieure et la création du FRR (Fonds de régulation des recettes), en 2000. Depuis, ce fonds permet à l'Algérie «une meilleure visibilité et réactivité aux chocs externes notamment dans le cas de baisse de prix des hydrocarbures, comme c'est le cas actuellement», s'est réjoui le ministre. Aujourd'hui, les disponibilités de ce fonds, qui ont atteint 3.208,5 mds de DA à fin juillet 2005 selon lui, permettront de «faire face au maintien des équilibres internes à moyen terme». Quant aux équilibres externes, l'encours des réserves de change, estimé à 159 mds de dollars à fin juin dernier, représente plus de deux années d'importations de biens et services marchands, a-t-il encore rappelé. La baisse des cours du pétrole a cependant impacté la balance commerciale du pays qui affichait à la fin août 2015 un déficit de 10,3 mds de dollars, souligne toutefois le ministre. L'économie nationale, dont les objectifs principaux s'articulent autour d'une croissance soutenue et durable, une lutte contre le chômage, surtout chez les jeunes, et une maîtrise de l'inflation, devra croître de 4,6% en 2016 contre 3,6% en 2015, a-t-il assuré en rappelant les efforts déployés en matière de diversification de l'économie nationale.

Alors que l'inflation se situait à 5%, les crédits à l'économie étaient en hausse de 22,7% à fin juin, avec une évolution de 31,6% des crédits octroyés par le secteur public et de 14,4% par les crédits des banques privées dont la quote-part dans l'ensemble des crédits a été de 47,9%. Les crédits à moyen et long termes destinés à l'investissement ont représenté 75,7% du total des crédits octroyés durant le premier semestre 2015 dont 53,6% de crédits à long terme «confortant ainsi l'objectif de diversification de l'économie», selon M. Baba Ammi.

Des pluies et des routes coupées dans trois wilayas

R. N.

Des pluies assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter, durant les prochaines échéances, les wilayas du centre et de l'est du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. Pour les wilayas de Béjaia, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Batna, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Khenchela et Biskra), le BMS demeure, en cours, jusqu'à samedi à 9h et les cumuls pourront atteindre ou dépasser, localement, 60 mm avec rafales de vent, sous orages.

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a indiqué, hier, que plusieurs axes routiers sont coupés à la circulation, dans les wilayas de Djelfa, Tlemcen et Naâma, suite aux fortes chutes de pluie enregistrées, ces dernières 24 heures. Ainsi, dans la wilaya de Djelfa, le CW 78, reliant Messaad à Laghouat, est coupé à la circulation, suite au débordement de Oued Boudrine. A Tlemcen, la RN 99, reliant Ghazaouet à El-Aricha, est bloquée à la circulation, suite au débordement de Oued Hassi Zarouki, de même que le CW 103, reliant El-Gor à Ras-El-Ma (Sidi Bel Abbès), qui demeure bloqué au 'PK 500+64' dans la commune d'El-Gor, suite à l'inondation de la chaussée.

Dans la wilaya de Naâma, la RN 22 reliant Naâma à Tlemcen, est bloquée à la circulation à la zone Sidi Belkacem, dans la commune de Kasdir, en raison du débordement de Oued Bouras.

Loi sur la Santé

Un «assistant en pharmacie» au niveau des officines privées

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé, jeudi, à Alger, que la nouvelle loi sur la Santé, instituait la profession d' «assistant en pharmacie» dans les officines privées, en vue de résorber le chômage, dans ce domaine. « Le projet de la nouvelle loi sur la Santé, institue une nouvelle spécialité qui est celle d'assistant en pharmacie auprès des officines privées, en vue de résorber le chômage », a indiqué le ministre, en réponse à une question posée par un député, lors d'une séance plénière, de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette spécialité sera introduite dans le cadre de la formation pédagogique, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a précisé le ministre, soulignant que le projet de la nouvelle loi sur la Santé englobe une vision future de la profession de pharmacien, en raison de la place qu'il occupe dans le secteur de la Santé et au sein de la société. Concernant le nombre de nouvelles pharmacies, ouvertes dans la wilaya de Chlef, M. Boudiaf a dit que les régions éloignées de cette wilaya avaient bénéficié de 8 nouvelles pharmacies en 2015, tandis que la direction de la Santé avait reçu, cette année, 122 demandes, à ce sujet.

La moyenne des officines privées, dans cette région, estimée à une pharmacie pour chaque 3.000 habitants, est supérieure à celle exigée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) soit une pharmacie pour 5.000 habitants, a-t-il précisé. Quant au recrutement de pharmaciens, dans le secteur public et leur classement, M. Boudiaf a affirmé que cela dépendait des besoins du secteur et conformément aux lois en vigueur, soulignant que le ministère déployait de grands efforts avec l'administration de la Fonction publique, en vue de trouver les solutions adéquates au classement des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes.

Le ministère œuvre, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi qu'avec les syndicats du secteur et l'administration de la Fonction publique, à chercher une formule pour la promotion au grade de docteur, les pharmaciens détenteurs d'anciens diplômes en pharmacie et travaillant dans le secteur public, conformément aux lois en vigueur.

M'sila

Un bus dérape, 18 blessés

M. Merzougui

18 blessés dont une fillette de 2 ans gravement atteinte, tel est le bilan d'un accident de la circulation, survenu jeudi dernier sur la RN46 reliant Bou Saada à Djelfa, au lieu dit Oued « Tarfaya » dans la commune d'El Hamel distante de 80 km au sud-ouest de M'sila.

Selon le communiqué de la gendarmerie, un bus de transport de voyageurs a dérapé dans un virage dangereux, suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers jours, rendant la chaussée glissante. Toutes les victimes ont reçu des soins d'urgence à l'hôpital de Bou-Saada, après avoir été évacuées par les éléments de la Protection civile. La gendarmerie territorialement compétente a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Maghnia

Plus d'une tonne de cuivre saisie

Cheikh Guetbi

Suite à une information faisant état d'un véhicule suspect stationné au bord de la route, à la cité Bensaber, à la sortie ouest de la ville de Maghnia, les éléments de la brigade régionale de lutte contre le trafic de stupéfiants se sont rendus, vers jeudi 20h30, sur les lieux. La fouille du véhicule en question a permis la découverte de 10,5 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande. Cette importante quantité de cuivre est, selon le communiqué de presse de la sûreté de wilaya, composée principalement de conducteurs en cuivre qui sont retirés des câbles téléphoniques volés bien évidemment sur les réseaux téléphoniques et collectés à travers diverses régions du pays. A noter que la forte demande de ce métal pour l'alimentation de l'artisanat marocain et l'important gain soutiré par les contrebandiers continuent de booster le vol de câble du réseau téléphonique et électrique. Une enquête est ouverte pour l'identification du propriétaire du véhicule.

Sidi Bel-Abbès

Incendie à l'ENIE

Un incendie s'est déclaré, jeudi, en fin d'après-midi, dans l'usine de l'Entreprise nationale des Industries électroniques de Sidi Bel-Abbès. Il a été maîtrisé, hier à 2h du matin, selon le directeur de wilaya de la Protection civile. Le colonel Souiki Mahfoud a indiqué, à l'APS, que l'alerte a été donnée, jeudi à 18h41. Quelque 140 éléments de ses services, appuyés par d'importants moyens matériels, ont été, rapidement, déployés pour lutter contre l'incendie. Le sinistre s'est déclaré dans un hangar renfermant des stocks morts, du polystyrène ainsi que des produits hautement inflammables. Les flammes se sont, ensuite, propagées pour atteindre d'autres hangars ainsi qu'une chaîne de montage de téléviseurs, mise en service dernièrement. « Une partie des équipements de cette chaîne a été endommagée par les flammes. L'intervention rapide des pompiers dans cette installation, a permis de réduire les dégâts », a ajouté le responsable.

La direction de la Protection civile a mobilisé 25 camions-citernes, 8 véhicules d'intervention tous terrains, 10 ambulances, 3 véhicules de commandement et une échelle mécanique. Par ailleurs, 7 agents de l'usine ont été incommodés par la fumée. Ils ont été, très vite, pris en charge par les éléments de la Protection civile. Leur état n'a pas été jugé inquiétant, a-t-on ajouté. Les services compétents ont entamé une enquête sur les lieux du sinistre, pour déterminer les causes de cet incendie.

Le P-DG de la filiale 'Elec-El Djazaïr' du Groupe ENIE a assuré, hier, que l'usine d'intégration électronique de Sidi Bel-Abbès, endommagée par l'incendie, ne connaîtra aucune perturbation, dans son fonctionnement. « Il n'y aura pas de perturbation dans le fonctionnement de l'usine d'intégration électronique, endommagée par un incendie qui s'est déclaré, jeudi en fin d'après-midi », a assuré Djamel Bekkara, dans une déclaration à l'APS. « La chaîne de production n'a pas été affectée et selon nos premières constations, des équipements sont récupérables et des salles blanches ont été partiellement endommagées. Ceci n'influera, nullement, sur son fonctionnement », a encore, ajouté le P-DG de cette filiale du groupe ENIE. L'usine d'intégration électronique a été mise en service, en février 2015. Elle produit des cartes-mères destinées à la fabrication des différents produits électroniques. L'usine a nécessité un investissement de l'ordre de 1,2 milliard de DA et emploie 380 travailleurs.

Saïda

Une centaine de locaux commerciaux ravagés par le feu

Tahar Diab

Un incendie a ravagé, jeudi vers minuit, plus d'une centaine de locaux commerciaux, implantés dans une zone s'étendant de la vieille mosquée d'El Attik jusqu'au souk populaire de la marelle.

Sitôt alertée, la Protection civile a mobilisé l'ensemble de ses unités locales, dont les moyens disponibles n'ont pu venir à bout du sinistre que vers 3h, du matin, grâce à l'intervention de près de 200 agents qui ont été mobilisés.

Ces locaux faits de bric à brac abritaient, surtout le textile, dont les tissus constituent des matières inflammables à tout vent, les épices, les plantes médicinales et surtout la parfumerie. Les explosions ont réveillé de leur sommeil tout le voisinage…

La protection civile dénombre 6 évacuations à l'hôpital, des commerçants, sans doute, intoxiqués par l'inhalation de fumée. Les commerçants touchés par la perte de leur gagne-pain, voient du jour au lendemain, leur seul capital partir en… fumée.

A souligner que la catastrophe aurait pu embraser la totalité du souk, sans l'apport de la pluie qui ne cessait d' « arroser » toute la localité.

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam

12 contrebandiers arrêtés

Douze contrebandiers ont été arrêtés, jeudi, dans le sud du pays, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont, également, saisi des quantités importantes de carburant et de denrées alimentaires, destinées à la contrebande au niveau de différents passages frontaliers du pays, indique, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6ème Région militaire), et en coordination avec les éléments des Garde-frontières, ont arrêté le 08 octobre 2015, douze (12) contrebandiers et saisi 2 camions, 2 motos, 30,6 tonnes de denrées alimentaires, 1.000 litres de carburant, 1 détecteur de métaux, des téléphones portables et d'autres objets », précise la même source. D'autre part et au niveau des secteurs opérationnels de Souk Ahras, Tébessa et El-Tarf (5ème Région militaire), sept (07) véhicules et 22.726 litres de carburant, destinés à la contrebande, ont été saisis.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran (2ème Région militaire) ont arrêté un narcotrafiquant, à bord d'un véhicule touristique en sa possession, 95 kg de kif traité, ajoute la même source.

Tlemcen

Plus de 10 quintaux de kif saisis après une course-poursuite

Plus de 10 quintaux de kif traité ont été saisis, vendredi, par les éléments de l'inspection des douanes de Ghazaouet, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction régionale des douanes de la wilaya de Tlemcen. La saisie a été opérée après une course-poursuite lancée contre le véhicule suspect dont le conducteur a refusé de s'arrêter devant un barrage érigé par les douaniers. Au niveau d'une zone fortement boisée, le conducteur a réussi à prendre la fuite, après avoir abandonné son véhicule. Sa fouille a permis de découvrir 40 colis contenant chacun 25 kg de kif traité. Une enquête a été ouverte pour identifier le conducteur du véhicule, ses complices ainsi que la destination de cette marchandise prohibée, ajoute-t-on de même source.

Le Nobel de la paix au quartette du dialogue national tunisien

Par Pierre-Henry Deshayes de l'AFP

Le Nobel de la paix a consacré hier le quartette d'organisations qui a conduit le dialogue national en Tunisie, berceau et seul espoir du "printemps arabe" dont la fragile démocratie est menacée par la violence djihadiste. Le quartette est récompensé "pour sa contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste à la suite de la Révolution du jasmin de 2011", a déclaré à Oslo la présidente du comité Nobel norvégien, Kaci Kullmann Five. "Plus que tout autre chose, le prix se veut un encouragement au peuple tunisien qui, malgré des défis majeurs, a posé les fondements d'une fraternité nationale", laquelle, espère le comité, "servira d'exemple à suivre par d'autres pays", a-t-elle dit. Composé de l'UGTT, syndicat historique en Tunisie et fer de lance pour son indépendance, du patronat (UTICA), de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) et de l'Ordre des avocats, le quartette a été formé à l'été 2013, "à un moment où le processus de démocratisation était en danger en raison d'assassinats politiques et de vastes troubles sociaux", a noté le comité. Il a organisé un long et difficile "dialogue national" entre les islamistes et leurs opposants, les obligeant à s'entendre pour sortir d'une paralysie institutionnelle. La Tunisie a tenu en décembre dernier la première élection présidentielle de son histoire qui a vu la victoire de Béji Caïd Essebsi. "La page" de l'autoritarisme est tournée, avait alors promis cet ancien cadre des régimes autoritaires de Habib Bourguiba et Zine El Abidine Ben Ali. Si la Tunisie peut se targuer d'une transition modèle, celle-ci reste fragilisée par les attentats djihadistes.

L'attentat du musée du Bardo à Tunis, en mars, a fait 22 morts dont 21 touristes. En juin l'attaque d'un hôtel fréquenté par des touristes étrangers dans la station de Sousse avait fait 38 morts. Les deux attentats ont été revendiqués par le groupe islamique. C'est également à Sousses qu'un député de Nidaa Tounès, la première force politique de Tunisie, a été la cible jeudi matin d'une tentative d'assassinat par balles. A Oslo, le comité Nobel n'avait pas encore réussi à joindre son lauréat après l'annonce du prix vendredi et ignorait qui viendra le récupérer le 10 décembre.

Le quartette ne figurait pas parmi les favoris du prix, parmi lesquels étaient notamment cités Angela Merkel, le pape et un médecin congolais. Dans la famille des lauréats, le quartette succède à l'adolescente pakistanaise Malala Yousafzai et l'Indien Kailash Satyarthi primés l'an dernier pour leur action en faveur de l'enfance. Le prix de la paix est le seul Nobel décerné à Oslo, les autres l'étant à Stockholm.

Le Nobel de médecine avait été attribué lundi à un trio international planchant sur les maladies parasitaires, celui de physique mardi à un Japonais et un Canadien pour leurs découvertes sur le neutrino, celui de chimie mercredi à un autre trio pour ses travaux sur l'ADN, et celui de Littérature jeudi à la Bélarusse Svetlana Alexievitch. La saison Nobel s'achèvera lundi avec le prix d'économie. Le Nobel de la paix, qui consiste en une médaille d'or, un diplôme et un chèque de 8 millions de couronnes suédoises (environ 860.000 euros), lui sera remis à Oslo le 10 décembre, date-anniversaire de la mort de son fondateur, l'industriel et philanthrope suédois Alfred Nobel (1833-1896).

28 morts dans un raid sur une fête de mariage

Nouvelle bavure de la coalition arabe au Yémen

Un bombardement au Yémen, imputé par les rebelles à un raid aérien de la coalition sous commandement saoudien, a fait 28 morts dans une fête de mariage, en dépit de progrès signalés par l'ONU dans les efforts de paix. La coalition arabe, régulièrement critiquée par des ONG pour les centaines de civils tués depuis le début en mars de son intervention militaire au Yémen, a nié jeudi toute implication dans ce nouveau bombardement. Des témoins ont indiqué qu'une maison où se déroulait une fête de mariage avait été touchée mercredi par une frappe aérienne de la coalition à Sanban, province de Dhamar, à 100 km au sud de la capitale Sanaa, contrôlée par les rebelles chiites Houthis. "L'hôpital de Dhamar a reçu 13 corps et 38 blessés", a déclaré à l'AFP une source médicale, avant de réviser ce bilan à 28 morts. "Les avions de la coalition ont lancé l'attaque. La maison a été complètement détruite", a témoigné un résident, Taha al-Zuba, ajoutant que "des avions de combat avaient été entendus dans le secteur" avant le bombardement. La coalition a vivement réagi à ces accusations. "Nous n'avons mené aucune opération à Dhamar", a déclaré à l'AFP son porte-parole, le général de brigade saoudien Ahmed al-Assiri, ajoutant: "Il n'y a pas eu de raids aériens. C'est certain". Le 28 septembre, 131 personnes, dont des femmes et des enfants, avaient été tuées par un raid sur une fête de mariage dans la région de Mokha, mais la coalition avait nié en être responsable.

Les Houthis, qui contrôlent une partie du Yémen, dont la capitale, ont accusé jeudi l'Arabie saoudite d'avoir commis "un nouveau crime". C'est "l'aviation de l'agression saoudienne" qui a bombardé la maison, a assuré l'agence de presse Saba qu'ils contrôlent. L'Arabie saoudite conduit une coalition militaire arabo-sunnite qui tente de venir à bout des Houthis, rebelles issus de la minorité zaïdite au Yémen et accusés de liens avec l'Iran, pour réinstaller à Sanaa le président Abd Rabbo Mansour Hadi, reconnu par la communauté internationale. Selon l'ONU, quelque 5.000 personnes ont été tuées et 25.000 blessées, dont de nombreux civils, depuis mars au Yémen. A Aden, un général de l'armée et un responsable de la lutte antiterroriste ont été abattus par des hommes circulant à moto, dans deux attaques distinctes, selon des sources de sécurité. Ces opérations illustrent l'insécurité dans la ville du sud qui a connu mardi des attaques contre le siège provisoire du gouvernement et des sites militaires de la coalition, revendiquées par Daech.

A New York, le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a déclaré mercredi que les Houthis avaient affirmé être prêts à participer à des discussions fondées sur la résolution 2216 de l'ONU, ordonnant leur retrait des territoires conquis depuis l'an dernier. "C'est un pas important", a-t-il ajouté. Le parti de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh, l'allié des Houthis, a aussi annoncé accepter un plan de paix "en sept points élaborés par l'émissaire de l'ONU", et prévoyant la mise en oeuvre de la résolution 2216.

Un général iranien tué en Syrie

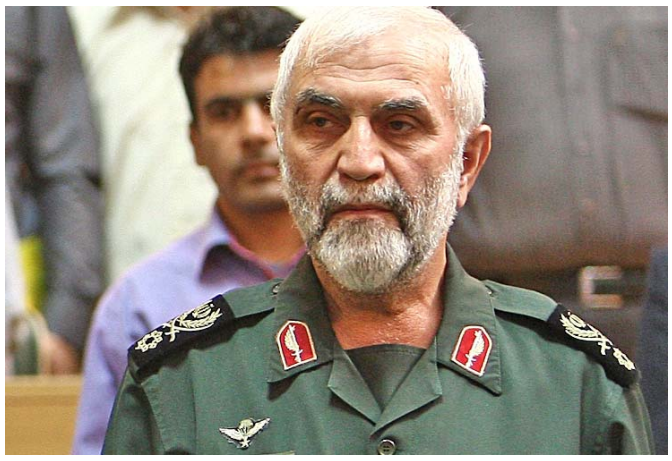

Un haut commandant des Gardiens de la révolution iraniens a été tué jeudi en Syrie "lors d'une mission de conseil dans la région d'Alep" (nord), selon un communiqué de cette armée d'élite du régime islamique publié vendredi. Le général Hossein Hamedani a été tué "par les terroristes de Daech", affirme le texte publié sur le site des Gardiens de la révolution, sans préciser exactement dans quelles circonstances. Selon le communiqué, le général Hamedani "a joué un rôle important pour (...) renforcer le front de la résistance islamique dans la guerre contre les terroristes". Le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, le contre-amiral Ali Shamkhani, a affirmé que la mort du général Hamedani était "une grande perte pour le front de la résistance" aux groupes djihadistes armés en Syrie. Mais sa perte "sera vengée" par "la destruction totale" de ces groupes, a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse officielle Irna. A la télévision d'Etat, le général Ramezan Sharif, porte-parole des Gardiens de la révolution, a pour sa part affirmé que le général Hamedani avait été "ces quatre dernières années l'un des conseillers militaires les plus influents ayant joué un rôle déterminant" en Syrie. Le porte-parole a annoncé que ses funérailles auraient lieu dimanche à Téhéran et lundi dans sa ville natale de Hamedan où il sera enterré. Sans intervenir ouvertement comme la Russie le fait en Syrie, Téhéran soutient également activement le régime du président Bachar al-Assad. L'Iran fournit à Damas une assistance financière et militaire, y compris des conseillers sur le terrain. Des membres des Gardiens de la révolution sont notamment présents aux côtés des combattants de la milice chiite du Hezbollah libanais, alliée de Téhéran. Le général Ghassem Souleimani, chef de la force al-Qods, chargée des opérations extérieures des Gardiens, se rend également régulièrement en Syrie et en Irak.

Un gouvernement d'unité nationale en Libye

L'émissaire des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi la formation d'un gouvernement libyen d'unité nationale, présidé par Fayez el-Sarraj et trois vice-Premiers ministres: Ahmad Meitig, Fathi el-Mejbri et Moussa el-Koni. "Après une année d'efforts déployés dans ce processus avec plus de 150 personnalités libyennes représentant toutes les régions, le moment est enfin venu pour que nous puissions proposer la formation d'un gouvernement d'unité nationale", a déclaré M. Leon au cours d'une conférence de presse à Skhirat, au Maroc, où des négociations avaient repris lundi entre les deux camps rivaux libyens.

Plusieurs candidats pour les différents ministères ont été proposés ainsi que pour les postes-clé tels que le Conseil d'Etat --Abderrahmane Swehli-- et le Conseil de la Sécurité nationale --Fathi Bashagha. "Beaucoup trop de Libyens ont perdu la vie et autant de mères en ont souffert. Aujourd'hui, près de 2,4 millions de Libyens ont besoin d'aides humanitaires", a souligné l'émissaire de la mission de l'ONU pour la Libye (MINUL). "Nous sommes convaincus que (la composition de ce gouvernement) peut réussir (...) Les Libyens doivent saisir cette chance historique pour sauver la Libye", a ajouté Bernardino Leon. Pour sa part, Federica Mogherini, chef de la diplomatie de l'Union européenne, s'est félicitée de l'aboutissement de ce processus, saluant les négociateurs libyens qui ont fait preuve de "responsabilité, de leadership et d'esprit de consensus à un moment crucial de l'histoire de leur pays". Dans un communiqué officiel publié dans la nuit sur le site de l'action extérieure de l'UE, Mme Mogherini "salue leur effort ainsi que celui du représentant du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon". "L'Union européenne soutient entièrement ce texte final et les hauts responsables du gouvernement d'unité nationale auxquels incombe maintenant la responsabilité de la composition du nouveau gouvernement et de la mise en œuvre des termes de l'accord", indique le communiqué. "Nous attendons des parties libyennes qu'elles entérinent cet accord qui répond aux aspirations de paix et de prospérité du peuple libyen. Pour sa part, l'Union européenne est prête à offrir son appui politique et financier - à hauteur de 100 millions d'euros - au nouveau gouvernement", conclut le communiqué. Près de quatre ans après la chute du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye est plongée dans le chaos avec deux Parlements --et deux gouvernements-- rivaux: le CGN (Congrès général national) sous la coupe de la coalition des milices Fajr Libya basé à Tripoli et un autre siégeant à Tobrouk (est) reconnu par la communauté internationale.

"Plus de trois millions de personnes ont été affectées par les conflits armés et l'instabilité politique que connait la Libye, dont 2,44 millions seraient dans une situation nécessitant une protection et une assistance humanitaire", a averti la semaine dernière l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.

L'université ne forme pas que des chômeurs ou la magie des nombres

Par Amar Aissani

I. LA MAGIE DES NOMBRES

Le «nombre» est magique. Il constitue la première épître d'Ikhwan-al-Safā (les frères de la pureté) [4,5,6] et la société semble effectivement s'acheminer pour les siècles à venir vers le «tout numérique». C'est grâce aux nombres que l'on peut évaluer son compte en banque, la superficie de son logement, son âge, le classement scolaire de son enfant. Le commerçant ou l'entreprise en a besoin pour évaluer et planifier son activité, le médecin pour faire le diagnostic de son patient ou l'inverse, l'enseignant pour évaluer ses étudiants ou lui-même, l'étudiant pour évaluer ses compétences.

II. LA MAGIE DES STATISTIQUES.

Les données statistiques sont plus subtiles et pour les interpréter il faut un certain pragmatisme. Avec ces nombres, on peut prouver une chose et son contraire [7]. Ainsi, l'article [1] d'El Watan fournit des statistiques de l'ONS (Office National des Statistiques) qui annoncent un taux de chômage de 16,4% parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et de répercuter le langage de la rue (hacha !) selon lequel l'université formerait des chômeurs. Mais un petit raisonnement par l'absurde ferait réagir toute personne censée que 83,6% des diplômés ne sont pas des chômeurs. Mais il est vrai que l'on ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure. A mon sens, c'est un peu comme si un médecin fournissait à partir de données médicales un diagnostic erroné ou le commerçant une évaluation optimiste de son activité déficitaire ou l'inverse.

Restons pragmatique et reconnaissons que si 83,6% de diplômés ont un emploi, ce n'est pas toujours dans la spécialité acquise. Tout comme les 16,4% de chômeurs ont souvent une certaine activité (si ce n'est dans l'informel) ou parce qu'ils (comme les diplômés de médecine) refusent de rejoindre des postes disponibles dans des régions éloignées (ou désenclavées) ou parce que les conditions de l'employeur ne les satisfont pas.

Maintenant, 16,4% de diplômés chômeurs, c'est autant de trop (par rapport aux 10% en France ou au 5% aux USA) et l'auteur de l'article [1] a le mérite de s'interroger sur les raisons de ces échecs. Car si le problème est identifié, il est pratiquement résolu.

Toujours selon l'ONS, le nombre de diplômés de la formation professionnelle est de 12,7%, ce qui est statistiquement parlant peu significatif par rapport à l'enseignement supérieur (*). Cela signifie qu'il y a 83,3% de diplômés de la formation professionnelle qui ont un emploi, mais tout le monde se plaint de ne pas trouver de maçon, plombier ou électricien. Ceci démontre que l'autre «procès» intenté à l'université qui ferait des choses académiques (donc jugées théoriques et pas suffisamment pratiques) est un faux procès (**). En effet, il ne suffit pas d'afficher le terme «professionnel» pour que cela garantisse un emploi. L'université avec une interprétation erronée du système LMD semble s'acheminer vers ce leurre vis-à-vis des étudiants en séparant les filières professionnelles et académiques. Pourtant, la filière dite «académique» est destinée à vouloir assurer la relève à l'université, donc une profession dans l'enseignement et la recherche universitaire.

A partir du dernier nombre fourni de 8,6% de chômeurs parmi les non diplômés (qui est deux fois moins élevé par rapport aux diplômés), j'espère qu'on ne va pas prendre le raccourci selon lequel il est plus facile d'avoir un emploi lorsqu'on n'a pas de diplôme comme le suggère le titre de l'article [1]. Quoique! Tout le monde n'est pas Bill Gates, diplômé de Harvard sans y avoir fait ses études.

Enfin, si l'université forme réellement des chômeurs, c'est qu'elle ne sert à rien et la logique serait tout simplement de la fermer pour avoir l'illusion qu'il y aura moins de chômeurs. Par contre, une telle décision entraînera le chômage (ou au mieux la baisse d'activité) de tout un ensemble de diplômés ou de non-diplômés dont une grosse partie du chiffre d'affaires se fait avec l'université : petits commerces aux alentours (ou à l'intérieur) des établissements, entrepreneurs dans le bâtiment, fournisseurs divers… Ceci pour ne parler que de l'emploi «visible» fourni par l'université. Nous ne parlons pas évidemment du «manque à gagner qui est invisible» que ressentira la société dans tous les domaines (médecine, économie, agriculture, enseignement, «culture»),… non pas par rapport au «diplôme», mais par rapport à la «qualification» : les autodidactes existent bien sûr (c'est cela la polyvalence), mais combien sont-ils?

III. STATISTIQUE ET CAUSALITÉ

Jusqu'à présent, les statistiques n'ont servi qu'à mettre en évidence l'existence ou non de diplômés chômeurs et son ampleur, ce qui est déjà une information en soi. Il s'agit maintenant de mettre en évidence ses causes, afin de permettre aux décideurs de limiter ce phénomène en agissant à la source. La statistique mathématique a élaboré des méthodes permettant de vérifier l'existence d'une corrélation (ou degré de dépendance) entre deux évènements (ici le chômage et l'une de ses causes possibles). Il faut ici également de la subtilité dans l'interprétation [7]. On peut établir par exemple une corrélation entre la ventes de glaces et de lunettes de soleil sans pour autant que l'un de ces évènements soit la cause de l'autre: la cause commune étant le soleil et la chaleur quelle dégage.

Quelques tentatives d'explication concernant les problèmes rencontrés par les jeunes et moins jeunes (diplômés ou non) dans le recrutement (selon mon avis et mes constatations) et surtout les causes potentielles. Bien entendu, il est plus intéressant dans un premier temps d'entendre les voix des concernés eux-mêmes que l'on peut voir en réaction à la version électronique de l'article [1] et qui donneront certains indices. Ceci peut fournir quelques pistes éventuelles pour éviter à la société ses conséquences néfastes.

D'abord, concernant le fait qu'il y ait moins de chômeurs parmi les non-diplômés, l'auteur de l'article [3] donne déjà un début d'explication qui serait que selon le BIT (Bureau International du Travail) certaines catégories de personnes ne sont pas prises en compte dans ces statistiques. A mon avis, cela concerne plus la dernière catégorie que celle des diplômés qui eux sont recensés si ce n'est que par leurs diplômes eux-mêmes. De plus, toujours selon le BIT il y a une prédominance de «l'auto-emploi» et du travail à domicile. Cela pourrait nous amener à revoir à la baisse ces statistiques alarmantes, même s'il faut s'inquiéter d'un taux aussi élevé.

Concernant toujours cette différence entre diplômés et non-diplômés, ne s'expliquerait-elle pas par le fait que les premiers sont plus exigeants quant au poste de travail qu'ils souhaitent occuper? Nous avons déjà cité l'exemple des médecins diplômés qui ne veulent pas rejoindre les zones désenclavées. Une solution a été trouvée pour tenir compte du compromis entre les efforts et besoins de l'état ainsi que leur aspiration au travail. Ils sont affectés d'office pendant une certaine période (une sorte de service civil) dans des zones démunies de personnels de santé pour pouvoir bénéficier d'avantages ultérieurs, comme de s'installer à leur compte. C'est une solution potentielle pour les secteurs qui ont des problèmes similaires. Mais, cela risque de soulever des questions inattendues comme celles soulevées par les chômeurs du Sud algérien, pas uniquement à ce sujet [8], [9].

Certaines causes du chômage sont à rechercher dans le monde du travail lui-même. Durant une interview [2], le ministre marocain de l'Enseignement supérieur retourne en effet la balle : «L'université ne forme pas des chômeurs, c'est l'activité économique qui ne génère plus d'emplois». C'est probablement vrai également en Algérie, quoique cela dépende également du secteur d'activité. En effet, sachant que le pays a opté pour un enseignement universitaire de masse (avec plus d'un million d'étudiants et près de 60 villes universitaires), il n'y a rien de surprenant que ce taux soit élevé au regard du niveau de croissance du pays. Le ministre de la Jeunesse et des Sports algérien allait dans le même sens que son homologue marocain, mais dans une interview accordée à la radio Alger chaîne 3 le matin du 26 avril 2015. Il y affirmait la volonté de l'Etat de revenir vers les pôles économiques (avec une restructuration à revoir) pour absorber le vivier existant, mais surtout de le rentabiliser pour sortir de l'esprit de l'histoire, consommation et/ou de militantisme, et aller vers la création… sauf, qu'il faut un réel marché.

Personnellement j'ai toujours pensé que l'une des causes était le blocage du recrutement dans la fonction publique, suite au démantèlement des entreprises de ce secteur dans les années 1990. Or, nous avons appris avec stupeur il y a une ou deux années que 140 000 emplois n'ont pas été pourvus dans la fonction publique. Il y a plusieurs pistes qui peuvent être : non adéquation profil/postulant, exigence d'expérience (Un recteur d'université semble avoir trouvé la parade et s'amuse à dire que l'université ne peut pas former des diplômés avec 05 ans d'expérience) ou la dispense du service militaire pour les garçons qui les bloque. Il faut tenir compte également de certaines pratiques malsaines qu'il n'est pas utile de rappeler. Dans le privé, c'est différent. J'ai vu cette annonce dans un journal ; critère 1 : initiative, critère 2 : accepter de travailler sous pression, critère 3 : habiter dans le coin, le diplôme ne vient qu'en 4ème ou 5ème position.

Donc, une des premières causes (sociologique) identifiée ci-dessus était la réticence de certains diplômés à occuper certains postes pourtant disponibles. Parmi les 83,6% de diplômés non-chômeurs, une grosse partie occupent un emploi certes, mais ne correspondant pas à leur niveau de qualification pour la raison évoquée dans [2]. Certains diplômés (ingénieurs ou masters) censés faire du développement sont utilisés dans l'administration, le commercial ou carrément comme agents de saisie «informatique». Les statistiques sur le chômage ne peuvent pas être prises globalement si on veut identifier réellement les causes. On peut estimer au moins empiriquement (même si nous n'avons pas de statistiques) que son taux est relativement faible en sciences et technologie ou en médecine car les diplômés s'adaptent plus facilement et ont plus d'opportunités (étant moins nombreux) sur le marché du travail que ceux de sciences humaines ou juridiques.

Le fait de vouloir culpabiliser un secteur (l'université) par rapport à un autre (le monde du travail ou l'éducation secondaire) ou l'inverse est comme tenter de résoudre le problème de l'œuf et de la poule. C'est une démarche d'ensemble. L'université doit continuer à former des diplômés dans toutes les disciplines (universalité oblige), mais en particulier sur des termes émergents (même si ces technologies ne sont pas disponibles sur le marché du travail), si ce n'est que pour maintenir une certaine veille. Que la réalité soit différente, n'est pas un problème pour ceux qui peuvent s'adapter, et ils représentent 83,6%. Pour les autres, il faut tenter de comprendre les raisons de l'échec peut-être du côté des agences pour l'emploi qui n'arrivent pas à mettre en concordance les chômeurs et les postes de travail disponibles, et il y en a.

VI. LA MAGIE DES ANECDOTES [6]

Je voudrais terminer par quelques anecdotes illustrant cette situation complexe:

1. Je discutais avec un professionnel de ce que pouvait apporter l'université. Il me répond : «ce n'est pas à vous de déterminer des profils : on veut des gens polyvalents et nous les formerons pour nos besoins».

2. Le diplôme d'ingénieur en informatique est né au sein de l'institut de mathématiques de l'USTHB et de l'institut des sciences exactes de Constantine en 1973/1974. La stratégie de l'époque qui n'a pas abouti en raison de l'évolution trop rapide de cette discipline était : CERI (Centre de Recherche en Informatique) + INI (Institut de formation en informatique) + ESI (Entreprise des Systèmes Informatiques). Les premiers diplômés se trouvaient face à des entreprises (à l'exception de sociétés ayant les reins solides à l'image de Sonelgaz ou Sonatrach…) qui ne savaient pas ce qu'était l'informatique. Aujourd'hui, tout le monde est informaticien, mais sommes-nous avant-gardistes, surtout sur les questions sensibles ? De plus, c'était une autre époque car il y avait plus de postes de travail que de diplômés. Quoique!

3. Certains étudiants (ou leurs parents) circulent parfois dans les couloirs en mendiant des points au niveau des enseignants pour augmenter leurs moyennes. Je ne pense pas que ce soit une bonne manière d'apprendre à l'étudiant comment se positionner sur le marché de l'emploi. Sauf si on se rapporte au cas (réel) de ce diplômé qui a été recruté par une banque et qui prélevait 10 DA sur chaque compte. Il s'est bien formé par rapport à son projet professionnel qui était de se faire de l'argent rapide et facile (****), sauf qu'il a été rattrapé par la justice. Cette piste semble intéressante: dans cette catégorie quel est le nombre de diplômés qui ont fini chômeurs ou rattrapés par la justice (une forme de chômage)?

4. En matière de recherche développement et de diplômés, il y a eu un débat lors du lancement de Window Vista (qui n'a d'ailleurs pas marché). Un responsable d'une entreprise résumait la situation : «Il y a un besoin, mais pas de demande», cela réfère de nouveau à la référence [2].

5. Concernant le problème de relation Université-Entreprise, certains posent la question (c'est le même langage récurrent depuis l'indépendance: il faudrait rebooter) de savoir qui doit résoudre les problèmes de l'autre? Certains disent que c'est à l'université de résoudre ceux de l'entreprise. Pourquoi l'université devrait résoudre les problèmes pour lesquels les personnels des entreprises sont payés ? L'université étant elle-même une entreprise avec son organisation, sa production (diplômés, publications, mémoires, thèses, ouvrages, progiciels, réalisations,…) et surtout ses propres «problèmes», pourquoi ce ne serait pas à l'entreprise de résoudre les problèmes de l'université? Le compromis qui peut éviter l'utilisation du terme d'union contre-nature «Université-Entreprise» est le suivant. L'université s'inspire des problèmes du monde socio-économique pour ses enseignements et sa recherche. Le monde socio-économique peut trouver des solutions à ses problèmes dans la production de l'université, il suffit de «chercher». C'est encore une démarche d'ensemble cohérente qu'il faut et qui a été implémentée à travers la dynamique du FNR (Fond National de la Recherche), Agences de gestion (chargée des appels d'offres et de la gestion), Agence de valorisation des résultats (ANVREDET), mais qui se «cherche» encore.

6. Une personne se plaignait auprès d'un ferronnier du fait qu'il y ait beaucoup de cambriolages, et ce dernier de rétorquer : «heureusement qu'il y a des voleurs car sinon nous n'aurions pas de travail». La moralité de cette anecdote, c'est que pour créer des emplois pour les universitaires ou la formation professionnelle, ce serait peut-être de créer un environnement socio-économique qui pourra les absorber… quitte à ce que ce soit des voleurs [2].

Universitaire

Références

1. Safia Berkouk, Leur nombre est deux fois plus important: Quand l'université produit des chômeurs. http://www.elwatan.com/economie/leur-nombre-est-2-fois-plus-important-chez-les-diplomes-quand-l-universite-produit-des-chomeurs-16-03-2015-289922_111.php
2. Omar Khalfi, L'université ne forme pas des chômeurs, c'est l'activité économique qui ne génère plus d'emploi. Entretien avec Najib Zerouali, ministre de l'Enseignement supérieur http://www.leconomiste.com/article/171luniversite-ne-forme-pas-des-chomeurs-cest-lactivite-economique-qui-ne-genere-plus-demplo#sthash.HkZrSJW9.dpuf
3. Hafida Ameyar, Prédominance de «l'auto-emploi» et du travail à domicile. Liberté, 20-21 mars 2015. http://www.liberte-algerie.com/profil/ameyar-hafida
4. Marquet Y., Ikhwan Al-Safa' (Frères de la pureté), Encyclopaedia Universalis, http://www.universalis.fr/encyclopedie/ihwan-al-safa/
5. A.A. L'épitre des Frères de la pureté sur les nombres.http://users.skynet.be/turba/pdf/Ikhwan.pdf
6.Bauden F., Comment diviser huit par trois. De l'anecdote au récit en énigme dans la tradition arabe, in : Actes du Colloque International : Le répertoire narratif arabe médiéval : transmission et ouverture. Liège, Belgique 15-17 décembre 2005, pp.87-103. http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/59320/1/Bauden%209475-1.pdf
7. Foucart T., L'interprétation des résultats statistiques, Mat. & Sciences humaines, 39ème année, N°153, 2001, 21-28. http://www.ehess.fr/revue-msh/pdf/N153R840.pdf
8. Faten Hayed, Médecins Mutés au Sud ? Plutôt Partir en France. http://www.elwatan.com/actualite/medecins-mutes-au-sud-plutot-partir-en-france-03-04-2015-291391_109.php
9. F.K. L'Algérie perd annuellement la «majorité» des pneumologues du secteur public. http://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-perd-annuellement-la-majorite-des-pneumologues-du secteur-public-223144

(*) En statistique, on est prudent dans l'interprétation, et on n'émet des conclusions qu'associées à une probabilité d'erreur appelée «niveau de confiance».

(**) C'est pourtant son rôle, sinon qu'elle serait sa différence par rapport aux autres types de formation : professionnelle, primaire, secondaire, normale… Toute théorie provient forcément d'une problématique pratique, et une application est forcément l'application de quelque chose: une théorie. Même la cuisinière a sa théorie : la recette.

(***) Le public ou le privé ont une seule et même mission de «service public», et paradoxalement les deux vivent pour une grosse partie sur les subventions de l'Etat. Je doute (et pourtant la possibilité existe) du fait que l'université puisse s'ouvrir au privé. Quel est le «privé» qui pourrait ouvrir une université (cela signifie assurer pas seulement les formations en langues, management, informatique de gestion, mais également les sciences dites «dures» ; sachant qu'on ne trouvera pas d'étudiant qui accepterait de payer pour faire des études dans ces dernières) ? Sauf peut-être des universités financées par des Etats comme les universités américaines ou francophones qui existent dans certains pays du Moyen-Orient et du Maghreb?

(****) En fait, c'est l'un des esprits du LMD que d'offrir à l'étudiant l'opportunité de choisir son parcours (et donc les compétences en termes d'enseignements qu'il souhaite acquérir) en fonction de son projet professionnel. Malheureusement, l'université ne peut offrir ce type d'organisation en raison de la masse d'étudiants, et qu'elle gère plus les flux ; la pédagogie et/ou l'accompagnement s'effectuent actuellement dans un cadre restreint et non pas de masse.

BLIDA

Des instructions pour aider les investisseurs

Tahar Mansour

Diversifier l'Economie nationale pour ne plus dépendre, uniquement, des hydrocarbures est le défi à relever par le gouvernement qui est décidé à mettre en place une industrie performante, en y associant les investisseurs privés. Pour ce faire, des facilités ont été introduites pour les aider à développer leurs projets et à les faire mûrir le plus rapidement possible.

Dans cette optique, le wali de Blida, M. Abdelkader Bouazghi, vient de réunir les investisseurs porteurs de projets, au nombre de 70, ayant bénéficié de terrains par le biais du CALPIREF et qui rencontrent diverses difficultés, pour finaliser leurs investissements et commencer à produire. Outre les investisseurs, la rencontre a réuni les directeurs des Domaines, de l'Urbanisme, de la Conservation foncière, de l'Industrie, de la Sonelgaz et de l'Ade.

Dès l'entame de la réunion, le wali a tenu à préciser, à l'endroit des investisseurs que: «l'administration est présente pour répondre à toutes vos doléances et vous aider à mener à terme vos projets». Il leur annonce, aussi, qu'il est là, justement, pour lever toutes les contraintes entravant l'avancée des travaux et les accompagner dans toutes les étapes du processus pour leur permettre d'installer et de commencer leurs projets dans les plus brefs délais. A l'adresse des directeurs présents à la réunion, M. Bouazghi n'a pas manqué de rappeler, le caractère urgent « de ces investissements, producteurs de richesses et d'emplois, nécessaires à l'Economie nationale, en nous impliquant, tous, dans la conduite de ce dossier prioritaire ». Les investisseurs ont, de leur côté, fait part des problèmes rencontrés sur le terrain et qui concernent, notamment, les actifs résiduels d'entreprises dissoutes, occupées par indus-occupants, la viabilisation des sites, le voisinage, le permis de construire, des contentieux divers non réglés et de non-remise de l'arrêté de concession. Après avoir rassuré les investisseurs, en leur annonçant qu'un comité de suivi du dossier d'investissement a, déjà, été installé afin de prendre en charge tous les problèmes rencontrés, il a donné des instructions fermes aux responsables concernés, afin d'accompagner, dans un premier temps les investisseurs dans la procédure d'établissement de l'acte de concession puis du permis de construire et entamer, rapidement, les travaux d'aménagement. Il les a, aussi, exhortés à travailler en coordination afin de mener à bien ce dossier, d'une portée stratégique pour l'économie de la région.

Vol de portables, trois mandats de dépôt

Tahar Mansour

Après une accalmie qui aura duré quelque temps, les malfaiteurs se tournent, une nouvelle fois, vers le vol des téléphones portables, même sous la menace. Ainsi, au courant de la semaine écoulée, les services de la Sûreté urbaine de Soumâa ont enregistré deux plaintes déposées par deux citoyens, dont celle d'une femme, qui ont été dépossédés de leurs téléphones portables, sous la menace d'un grand couteau de boucher. L'agresseur a choisi un endroit isolé, à la sortie-est de la ville de Soumâa, pour attendre ses victimes et les surprendre, en les menaçant à l'aide du couteau avant de leur intimer l'ordre de lui remettre leurs téléphones portables.

Aussitôt les inspecteurs de la brigade judiciaire entamèrent leur enquête qui leur permit d'identifier et d'interpeller, le lendemain du dépôt des plaintes, le suspect qui fut formellement reconnu par ses victimes. Présenté auprès du procureur de la République près le tribunal de Boufarik, le mis en cause a été placé en détention préventive, sous le chef d'inculpation de vol sous la menace, à l'aide d'une arme blanche. De leur côté, les services de la 1re Sûreté urbaine de Blida ont enregistré une plainte déposée par un citoyen qui déclara que son téléphone portable lui avait été subtilisé par deux individus dont il donna quelques descriptions. Se basant sur leur expérience et sur les déclarations de la victime, les policiers chargés de cette enquête ne tardèrent pas à identifier et à arrêter les deux suspects, à hauteur de la placette Sidi Yekhlef, au centre-ville de Blida. La victime reconnut facilement les deux voleurs, âgés entre 33 et 38 ans, qui furent présentés, auprès du procureur de la République près le tribunal de Blida qui ordonna leur mise en détention préventive.

TIZI-OUZOU

Les bars clandestins dans le collimateur

Nait Ali H.

Ph.: N. A. H.

Le nouveau commandant du groupement de la Gendarmerie de Tizi Ouzou l'a annoncé jeudi : «Une lutte, sans merci, contre les bars clandestins, l'autre source de la criminalité».

Le nouveau commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, à Tizi Ouzou, le lieutenant-colonel Mahmoudia Idir, a indiqué, jeudi dernier, que parmi les priorités inscrites dans son plan de travail, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, figure l'éradication des bars clandestins qui prolifèrent sur le territoire de la wilaya. S'exprimant au cours d'un point de presse, au siège de ce corps de sécurité, sis à la nouvelle ville de Tizi Ouzou, Mahmoudia Idir a souligné que le coup de starter de cette lutte contre ce phénomène a été donné, ces derniers jours, en multipliant des descentes contre ces lieux à différents endroits de la wilaya, dont la plus spectaculaire action de 'coup de poing' contre un débit de boissons alcoolisés et restaurant à Taawint Lekhrif, dans la commune de Tizi Rached, à une quinzaine de kilomètres à l'est de la ville de Tizi Ouzou, lancé, dimanche dernier, en procédant à l'interpellation de 11 personnes dont ses propriétaires, qui projetaient de s'adonner à la vente illégale de l'alcool, dans une construction en dur érigée sur la rive de l'Oued Sébaou, d'une capacité d'accueil de 120 personnes, dotée de chambres pour vraisemblablement abriter un lieu de débauche. Parmi les personnes arrêtées figurent effectivement des femmes. Les gendarmes ont démantelé, ce lieu par sa démolition, suite à la procédure réglementaire d'usage.

Deux autres descentes ont été opérées, dans le courant de la même semaine qui, malheureusement, ont permis aux gendarmes de découvrir que parmi les clients et les tenants de ces lieux de débauches, figurent des mineurs. Pour le commandant, «il est urgent de débarrasser la région de ces «mahchachet»»

A la question de la restitution des fusils de chasse, saisis à des citoyens, juste après l'apparition du terrorisme, dans notre pays, Mahmoudia Idir a indiqué que pas moins de 2.900 fusils sur les 4.500 saisis, ont été restitués, jusque-là, alors que 500 autres fusils sont en cours d'être rendus à leurs propriétaires . Il a soutenu que ses services comptent achever l'opération dans un délai de 4 à 5 mois, tout en relevant que le nombre de cas litigieux, (une vingtaine) sont en voie d'être réglés. Abordant le redéploiement de la Gendarmerie en Kabylie, après son retrait partiel, au lendemain des événements tragiques de 2001, le commandant du groupement de Tizi Ouzou a rappelé que le taux de couverture actuel des 67 communes de la wilaya est à peine de 38%, tout en annonçant la mise en service, d'ici début 2016, de 4 nouvelles brigades dans les localités de Mekla, Ain Zaouia, Azazga et Tizi Rached, alors que celle d'Ifigha sera inaugurée au mois de novembre prochain. Cela permettra d'augmenter ce taux de couverture dont l'objectif est d'arriver à doter chacune des 67 communes de la wilaya de Tizi Ouzou d'une brigade, selon le conférencier. Le même responsable a évoqué, pour expliquer les obstacles rencontrés sur le terrain pour ce redéploiement, le retard mis par les entreprises pour livrer une quinzaine de brigades en réalisation.

THENIA

A quand un plan de circulation ?

O.M.

Le gigantesque projet de la nouvelle gare ferroviaire , bénéfique pour le développement d'une région qui n'a pas, encore, « digéré » les dégâts collatéraux du séisme de 2003 a, néanmoins, créé une véritable situation de goulot, dans la ville, point de passage obligé pour les usagers de l'est du pays et de la Kabylie. Le centre-ville est, continuellement, en proie à d'interminables embouteillages qui mettent les nerfs des automobilistes, à rude épreuve. Cette situation s'amplifie dès 15h, surtout que certains automobilistes trouvent un réel plaisir de faire des demi-tours au milieu de la route accentuant, davantage, le calvaire. Ainsi pour traverser la ville, sur une distance d'un kilomètre, il faut un minimum de 45 minutes, car il faut, également, conjuguer le passage avec les stationnements anarchique, de part et d'autre de l'étroit boulevard, parfois des automobilistes devant le manque de place ne se gênent guère à prendre place sur le trottoir, chassant les piétons qui doivent slalomer entre les véhicules, sur la chaussée. On ne peut parler d'embouteillage sans pointer du doigt l'incivisme des conducteurs des transports en commun qui prennent place devant les escaliers de la gare, à chaque arrivée de train, laissant derrière eux des files de véhicules de plus d'un kilomètre, dont les conducteurs s'acharnent sur les klaxons. Le pire est que cet état des choses n'émeut point les autorités locales, les poussant à trouver une solution en proposer un plan de circulation digne d'une ville qui voit, quotidiennement, le passage de milliers de véhicules tous gabarits compris. La ville de Thenia, est traversée par les camions de gros tonnage, venant de la carrière d'agrégats de Si Mustapha, pour rejoindre l'Est, du fait que l'unique sortie donnant sur la RN 5 reste fermée.

La situation n'est guère mieux sur le boulevard donnant sur l'hôpital, l'un des plus importants de la wilaya, malgré l'installation des plaques régissant le stationnement en quinzaine ,c'est l'anarchie. Il y a, quelques jours, un malade a failli laisser la vie, en cours de route, l'ambulance, sirène et gyrophare en alerte, avait du mal à se frayer un chemin pour arriver au service des Urgences, cette situation étant quotidienne. Beaucoup de femmes en état d'accoucher ont subi le calvaire pour rejoindre la maternité, arrivant parfois, aux mains, pour se frayer un passage, relatent les agents de sécurité de l'infrastructure sanitaire. Il faut signaler, aussi, que l'occupation illicite de l'espace public, qui a repris de plus belle, n'a fait qu'empirer les choses. Certains occupent, abusivement, les trottoirs privant, ainsi, les citoyens de leur droit le plus élémentaire, à savoir l'utilisation d'un espace qui leur est réservé par la loi. Ces marchands s'arrogent le droit des prolongements naturels de leurs échoppes, comme un bien, poussant cette indécence, en ajoutant des caisses et escabeaux devant leurs commerces; et ne leur parler surtout pas de stationnement devant «leur bien». Devant ces comportements inciviques les piétons se voient contraints d'emprunter la chaussée et s'exposer au danger de la circulation.

L'autre point noir de la ville est l'entrée ouest et concerne la voie qui donne sur les locaux (100 locaux du président) très choisie, aujourd'hui, par les commerces qui commencent à ouvrir, mettant la vie des citoyens en danger sur une route très fréquentée par les automobilistes qui l'empruntent, à une vitesse de plus de 60 km/h. Dans cette anarchie, on retrouve aussi, des vulcanisateurs, des électriciens autos, en plus d'une dizaine d'autres commerces et même l'arrêt de bus est squatté par « les taxis clandestins» obligeant bus et autocars à déverser les usagers, au milieu de la route. Heureusement que les accidents enregistrés, jusqu'à présent, restent sans trop de gravité. Citoyens et passagers occasionnels sont, ainsi excédés, par cette anarchie qui étouffe la ville mais encore plus par la passivité des responsables concernés qui affichent une indifférence totale, vis-à-vis de cette situation des plus pénalisantes. S'agissant d'une ville relais entre la capitale et l'est du pays, traversée par la plus longue RN5, il est plus que nécessaire de réfléchir à la conception d'un plan de circulation répondant à des besoins nouveaux, en matière de circulation, surtout qu'avec la réception de la nouvelle gare ferroviaire, en 2016, et l'augmentation, selon des spécialistes, du nombre d'usagers grâce aux lignes reliant Thenia à Tizi ouzou et Thenia Bordj Bou Arrerridj et dans la perspective d'une nouvelle liaison vers El affroun (Ouest) présenté, lors, du dernier passage du ministre des Transports, la réalisation de parkings tout autour du centre-ville demeure une solution incontournable pour désengorger la ville et libérer, à coup sûr, l'espace en créant de la richesse, comme souhaité par Mme Zerhouni le wali de Boumerdès, lors de sa rencontre avec les journalistes locaux.

SOUK AHRAS

Clin d'œil aux agriculteurs

Les agriculteurs de la wilaya de Souk Ahras ont été invités, jeudi, au cours d'une journée d'étude, à exploiter les 120.000 ha de terres agricoles laissées en jachère et qui représentent 47 % de la surface agricole utile. Ces surfaces doivent être exploitées pour la culture des fourrages verts en vue de consolider le développement de la filière laitière et accroître la production de légumes secs comme les pois-chiches, les haricots et les fèves, a souligné le chef du service de soutien à la production à la direction des Services agricoles, Mouldi Fetar.

Organisée à l'Institut national de formation professionnelle, en présence d'agriculteurs et des autorités locales, la rencontre a été axée autour du rôle que peut jouer la culture des fourrages verts dans la réduction des terres en jachères ou supposées incultes. De son côté, le président de la Chambre de l'Agriculture, Mohamed-Yazid Hambli, a souligné que les terres en exploitation «résistaient mieux aux érosions provoquées par le vent et les fortes précipitations que les sols laissés en jachère ou incultes». Le wali, Abdelghani Filali, a insisté, quant à lui, sur l'engagement méthodique d'actions d'extension de la surface agricole utile» et sur le «développement des formations dans les diverses filières agricoles».

Il a, également, estimé que la politique nationale de développement rural a établi des réglementations qui «confortent les agriculteurs dans leurs rapports avec la terre et les institutions de financement».

Pour sa part, le directeur de wilaya des Services agricoles, Abderrahmane Mansouri, a fait savoir qu'en matière de soutien et d'accompagnement, la priorité était accordée aux jeunes, notamment aux enfants d'agriculteurs et aux diplômés de la filière agricole.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

26 dhou el hidja 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h25	**12h35**	**15h50**	**18h22**	**19h40**

Vent de colère à l'APC de Constantine

Selon toute évidence, et d'après les déclarations de plusieurs d'entre eux que nous avons rencontrés jeudi au niveau du siège central de la mairie et dans des secteurs urbains, les travailleurs de la commune de Constantine vont reprendre le chemin de la contestation pour réclamer le versement des salaires aux dates limites.

A. Mallem

Les informations que nous avons recueillies à diverses sources indiquent que le mécontentement est grand chez les travailleurs communaux et que ces derniers ont fait pression sur leurs syndicats pour organiser, demain dimanche, une assemblée générale commune UGTA-SNAPAP pour voter en faveur du dépôt d'un préavis de grève illimitée. « On en a ras le bol cette fois, nous ont déclaré des fonctionnaires et des ouvriers, et nous voulons forcer l'administration au respect des dates limites pour le versement des salaires, fixées entre le 8 et le 10 de chaque mois et en commun accord entre le P/APC et les syndicats ».

Jeudi dernier 8 octobre, les deux syndicats de l'APC, l'UGTA et le SNAPAP ont fait placarder sur tous les lieux de travail un communiqué commun dans lequel ils ont déploré le non respect des engagements pris par le président et le secrétaire général de l'APC de respecter les délais de versement des salaires mensuels, le retard considérable pris par l'administration communale dans le versement des allocations familiales, de la prime de scolarité ainsi que d'autres indemnités relevant des droits des travailleurs municipaux. Les syndicats reprochent également aux responsables de l'APC la non application du nouvel organigramme qui a été visé par le wali le 17 juillet 2014, de persister à ne pas appliquer aussi le versement de la prime de délégation de signature pour les agents des guichets de l'état civil, et ce malgré que ces indemnités ont été approuvées dans une délibération de l'organe de l'APC.

« Tous ces problèmes ont fait naître un sentiment de colère chez les fonctionnaires et les travailleurs de l'APC dont les salaires sont encore impayés. Et c'est pourquoi les syndicats ont considéré qu'il y a lieu de mettre un terme à ces attitudes irresponsables, et ce en prenant les mesures réglementaires nécessaires si cette situation persiste », lit-on dans le document en question dont nous détenons une copie.

Dans la même journée du jeudi, ainsi que vendredi matin, nous avons tenté en vain d'entrer en contact avec le président de l'APC, M. Rihani et avec le secrétaire général de la mairie. Sans résultat. Toutefois, le secrétaire général de la section syndicale UGTA, M. Sehali Mohamed Salah, cosignataire du communiqué, nous a bien spécifié que « le dialogue avec le maire et son administration est rompu et nous allons immanquablement vers le dépôt d'un préavis de grève si d'ici dimanche matin nous n'obtenons aucune garantie ferme pour le règlement de la situation que nous avons expliqué ».

La poste veut mieux faire

A. El Abci

La poste de Constantine organise, depuis jeudi dernier, trois journées portes ouvertes sur la poste, au palais de la culture Al Khalifa et ce, à l'occasion de la « Journée mondiale de la poste » et ce, pour présenter les diverses prestations et services qu'offre cette administration publique.

Cette manifestation veut axer sur le travail de proximité à l'effet d'étendre les prestations d'Algérie Poste à toutes les communes de la wilaya et renforcer les capacités du secteur sur le plan qualitatif et quantitatif.

Selon le directeur d'Algérie poste de Constantine, Hadj Benadda Ahmed, en tant qu'entreprise de service de proximité, l'objectif premier de la poste est d'offrir des prestations de qualité et à la hauteur des attentes du grand public. Il a en outre présenté des machines dites « intelligentes », qui accomplissent les tâches auparavant faites par le guichetier, comme celles de dater le colis où la lettre, de faire la pesée et d'indiquer la valeur de la taxe, faisant économiser ainsi beaucoup de temps au client et à l'administration de la poste.

Notre interlocuteur fera état également de la plus récente des prestations de l'entreprise datant du mois de juin écoulé, à savoir « Barkiatic » qui est une solution de messagerie qui consiste en l'envoi via Internet de télégrammes. « Ce produit à transmission électronique via le web, dira-t-il, s'adresse aux particuliers comme aux entreprises et remplace le mode classique s'effectuant par le biais de liaisons télégraphiques par téléimprimeurs ou par le téléphone ». Il présentera, en outre, le réseau monétique à l'échelle de la wilaya, qui se compose de 34 guichets automatiques de billets de banque (GAB), 15 terminaux de payement électronique installés dans autant de bureaux de poste, au nombre de 69 dans la wilaya, sachant qu'il existe au niveau de cette dernière près de 190 000 titulaires de CCP.

A signaler que les portes ouvertes en question ont abrité aussi une exposition de philatélie et où des collectionneurs de timbres ont eu l'occasion de montrer au public, les « trésors » de spécimens de timbres très anciens, datant de la période coloniale et de l'indépendance, dira le président de l'association « Cirta » des collectionneurs de la wilaya, Alaoua Séguéri, qui parlera aussi des facilités qu'Internet, facebook etc., procurent aux philatélistes en matière d'échange avec les collectionneurs des pays étrangers, ces échanges étant devenus maintenant plus rapides et plus denses. Et d'indiquer que la wilaya de Constantine compte près de 200 collectionneurs, avec plus de 30 à Constantine ville.

Le microsatellite algérien Alsat 2B bientôt lancé

Le microsatellite algérien Alsat 2B sera lancé dans l'espace au début de l'année prochaine, a indiqué jeudi à Constantine le Dr Bachir Gourine, maître de recherche au Centre des techniques spatiales (CTS) d'Oran. Cet ingénieur du département de géodésie spatiale du CTS a précisé, dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'inauguration du 14e Festival international d'astronomie populaire, que le satellite Alsat 2B a été conçu et réalisé en Algérie, en partenariat avec des experts français avec un fort taux d'intégration de la technologie et du savoir-faire de compétence nationale. Le Dr Gourine a affirmé que ce microsatellite subit actuellement les ''ultimes essais de fonctionnalité'' avant son lancement et sa mise en orbite à 700 km de la surface de la terre. Le microsatellite Alsat 2B, 3e du genre en Algérie après Alsat 1A mis en orbite en novembre 2002 et Alsat 2A lancé le 12 juillet 2010, aura pour mission, grâce à ses caractéristiques techniques de haute performance, de poursuivre l'observation de la terre et de répondre aux préoccupations de différents secteurs de développement en matière d'aménagement du territoire et du cadastre des ressources naturelles, notamment, a-t-il précisé. La surveillance des phénomènes de désertification, la prévention des catastrophes naturelles, de la détérioration des forêts et la lutte contre les acridiens figurent également parmi les missions de ce satellite, a indiqué le même chercheur. La 14e édition du Festival international d'astronomie populaire, fort d'une quinzaine de stands dressés pour deux jours à la maison de la culture Malek-Haddad, est organisée par l'association Sirius d'astronomie en coordination avec le commissariat de la manifestation ''Constantine, capitale 2015 de la culture arabe''.

Constantine et El Khroub

Les nouveaux chefs de daïra installés

Dans le cadre du mouvement partiel ayant touché le corps des chefs de daïra décidé par les plus hautes instances du pays, le wali de Constantine, Hocine Oudah, a supervisé dans la journée de jeudi dernier la cérémonie d'installation du nouveau chef de la daïra de Constantine, Mohamed Taleb, en remplacement de Abdelhak Nacer qui a été appelé pour d'autres missions. Dans une allocution succincte, M. Taleb a exprimé l'honneur qui lui a été fait à travers cette désignation et promis de n'épargner aucun effort pour améliorer le service public ainsi que le cadre de vie des citoyens constantinois.

Par ailleurs, Azzedine Boutera a été installé dans ses nouvelles fonctions de chef de daïra d'El Khroub, en remplacement de Bachir Far qui a été promu pour ce qui le concerne secrétaire général de la wilaya de Aïn Témouchent. Et M. Boutera a déclaré être fier du choix des autorités du pays, qui s'est porté sur sa personne pour diriger la deuxième daïra de la wilaya de Constantine, reconnaissant l'importance de la mission et que le message induit par cette désignation on ne peut plus clair, à savoir le « travail et encore le travail », dira-t-il.

Pour sa part, le wali de Constantine, M. Hocine Ouadah, a mis en exergue les qualités des partants et les compétences des nouveaux chefs des daïras de Constantine et El-Khroub, insistant sur les efforts à fournir dans l'amélioration du service public et dans le développement de la wilaya, qui dispose des « compétences humaines et des moyens financiers pour jouer les premiers rôles au niveau du pays, soulignera-t-il.

A. E. A.

Une jeune fille enlevée, libérée par les policiers

A. Mallem

Au courant de la semaine dernière, les éléments de la 2ème sûreté urbaine de la daïra d'El-Khroub ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composée de trois éléments âgés de 25 et 28 ans qu'ils ont présentés, jeudi 8 octobre, au procureur de la République de la ville lequel les a placés en détention provisoire. Il leur est reproché l'enlèvement, le vol avec violence, la détention de drogue et port d'armes blanches prohibées.

Les faits se sont déroulés le mardi 7 octobre suite à une plainte que le service de la sûreté urbaine avait reçue, signalant le rapt, au niveau de la cité 1200 logements d'El-Khroub, d'une jeune fille par 3 individus à bord d'une voiture blanche de marque « Hyundai ». Utilisant alors les renseignements et autres informations fournies par la sœur de la victime, les éléments de la sûreté urbaine sont parvenus à identifier les ravisseurs et le lieu où se trouvait garée la voiture utilisée dans ce rapt. Une descente de police a été organisée alors dans le lieu suspect qui s'est avéré être un chantier de construction d'immeubles. Et là, les policiers ont procédé à la saisie de la voiture utilisée par les malfaiteurs et ils parviendront ensuite à investir la terrasse d'un immeuble qui servait de repaire pour la bande et où se trouvait détenue la jeune fille qu'ils ont libérée. Deux des ravisseurs ont été arrêtés et le troisième a pris la fuite, mais fut vite arrêté deux jours plus tard.

La fouille du repaire des malfaiteurs a permis aux policiers de découvrir une quantité de drogue, des boissons alcoolisées et des effets de couchage.

Sissaoui

Le conducteur d'un camion tué dans un accident

Un jeune homme de 34 ans a trouvé la mort très tôt dans la matinée d'avant-hier près de la cité « Sissaoui » et ce, suite au dérapage de son véhicule de gros tonnage, a-t-on appris auprès de la protection civile. Selon l'officier de permanence de ce corps constitué, un camion de gros tonnage a dérapé puis a enfoncé les glissières de protection de la route vers six heures 30 minutes de samedi dernier, au niveau de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest près de la cité « Sissaoui », et son conducteur a été tué sur le coup. Après l'établissement du constat de décès par le médecin des sapeurs-pompiers, la victime âgée de 34 ans et répondant aux initiales de D.M. a été évacuée en présence de la police à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine. Selon la même source de la protection civile, un autre camion a également dérapé puis s'est renversé sur la route nationale (RN) 05 A à proximité du lieudit « Sidi Khelifa » dans la commune, causant à son conducteur des blessures graves à plusieurs endroits du corps. La victime M.N., âgée de 36 ans, a reçu les premiers secours sur place, avant d'être transportée à la polyclinique d'Ibn Ziad pour des soins complémentaires.

A. E. A.

Deux agressions à l'arme blanche

Deux hommes, l'un âgé de 41 ans et l'autre un militaire de 26 ans, ont été agressés et blessés gravement respectivement à la zone industrielle « Palma » et au boulevard de l'ALN de la nouvelle ville de Ali Mendjeli, selon la cellule de permanence de la protection civile.

A.K., âgé de 41 ans, a été victime d'une agression dans la nuit de jeudi dernier aux environs de 21 heures au niveau de la zone industrielle « Palma » de Constantine. La victime qui a reçu un coup porté avec une arme blanche à la tête, lui occasionnant une profonde plaie avec une importante hémorragie, a été secourue sur place et a été transportée ensuite au CHU Benbadis.

Dans l'après-midi de la même journée vers 13 heures, le dénommé M.S., âgé de 26 ans, militaire de son état, a été également agressé à l'aide d'une arme blanche à la jambe gauche et ce, au niveau du boulevard de l'ALN de la nouvelle ville de Ali Mendjeli. Là aussi, le blessé qui perdait beaucoup de sang s'est vu d'abord traité par les agents de la protection civile avant d'être transporté à l'hôpital militaire « Benbaatouche » de la nouvelle ville de Ali Mendjeli pour de plus amples soins.

A.E.A.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

26 dhou el hidja 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h12	12h21	15h37	18h09	19h26

SAÏDA

Des femmes élues, pas des «coiffeuses» !

La wilaya de Saïda vient d'accueillir (du 3 au 6 du mois courant) une délégation du Programme des Nations Unies pour le développement.

Tahar Diab

Ce programme de coopération du Système des Nations Unies vise «l'apprentissage de la démocratie, les échanges de points de vue, des expériences et des défis dans l'objectif de partager des rêves communs pour une meilleure représentation des femmes dans la vie publique et leur contribution dans le développement et le bien-être national», rapportera en substance Mme Christine Amaral, représentante permanente du PNUD, à l'ouverture présidée par M. Djelloul Boukarabila en compagnie du P/APW. En citant la wilaya de Skikda qui se démarque déjà par sa troisième expérience après le projet des zones humides de Guerbés, le projet du Premier emploi de jeunes (Força) suivie de Bordj Bou Arreridj, puis Saïda en attendant Tamanrasset et Djelfa, la représentante permanente du PNUD précisera que ce programme - réservé intentionnellement aux femmes elues - s'articule autour des thèmes de la démocratie participative, le partenariat autorités locales-société civile, la communication, la décentralisation et surtout le service public de proximité.

Cette formation s'inscrit dans la continuité de la Déclaration d'Alger de décembre 2013 et qui a permis de lancer le Forum des femmes parlementaires en juin 2015 sur le thème de la participation politique des femmes suite auquel furent posés les premiers jalons visant la création d'un Forum régional des femmes parlementaires de la région MENA et Afrique.

Elaborée également sous le signe de la durabilité et de l'effectivité, cette formation représente selon la même interlocutrice «une opportunité de se doter collectivement d'outils et de concrétiser un plan d'actions permettant le suivi des réalisations effectives du droit des femmes pour une représentation équitable dans les assemblées élues».

C'est grâce au concours précieux du ministère des Affaires étrangères qu'a été organisé conjointement cet évènement de partenariat entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et le PNUD avec le parrainage financier de la Norvège…

Comme domaines communs prioritaires, le PNUD appuie l'Algérie dans ses initiatives institutionnelles et de la société civile. A travers le monde, les Nations Unies visent à faire à la fois des élections locales et nationales libres et équitables.

En référence à la résolution A/RES/66/130 de l'Assemblée générale de 2011, «la participation active est réaffirmée, su un pied d'égalité avec les hommes à tous les niveaux de prise de décision, instaurant ainsi le développement durable, la paix et la démocratie, les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes étant intimement liés aux droits de l'homme ».

La moyenne mondiale de la représentation de la femme au Parlement étant de 21.3% selon les statistiques de l'Union parlementaire internationale de 2013, l'Algérie est classée au 26e rang avec 31.6% de sièges occupés à l'APN, et 29.69 % dans les assemblées populaires locales.

Sous la coordination de Mme Farida Kebri, analyste de programmes en charge du Portefeuille gouvernance secondé par 2 cadres du ministère de l'Intérieur, les différents ateliers ont été animés par Anna Santos Esteban et Marta Nogareda Morena de l'Université de Madrid ainsi qu'Isabelle Durand ex-ministre des Transports et de la Mobilité de Belgique, vice-présidente du Parlement européen tout en demeurant élue de sa commune.

Présentant non sans humour que son trio constitue «un groupe de choc», elles évitent cependant avec humilité le vocable «d'expertes du PNUD» et considèrent humblement leurs contributions comme un partage de leurs expériences vécues sur le terrain dans l'espoir de susciter et recueillir les difficultés dans la pratique de gestion des élues. Tout en rappelant les conditions requises à une élue pour réussir sa mission élective, elle reviendra souvent au comportement exemplaire, à la capacité d'écoute et à la réceptivité même auprès des adversaires politiques parmi ses électeurs devant être représentés équitablement.

Devant la timidité d'un auditoire démotivé par sa marginalisation tactique au sein des ses assemblées, ce n'est qu'à partir des approches prodiguées de la pédagogie payante de la communication que les langues politiques commencent à se délier, déballant le marasme de la déconsidération masculine.

Et c'est ainsi qu'Isabelle Durand réussit le déclic en rappelant psychologiquement à ces participantes le défi idéologique à relever culturellement à l'endroit des dénigreurs qui les classent dans la corporation politico-professionnelle de «coiffeuses». Et les premiers résultats prometteurs ne se sont pas fait attendre à travers les conclusions rapportées dans les travaux d'ateliers ayant abordé des études de quatre cas dont «l'aménagement d'une place de marché, le réaménagement du pourtour d'un futur dispensaire, le projet de limitation de l'usage des sacs plastiques, enfin une crise liée à la pollution accidentelle d'une rivière».

EL BAYADH

L'abattoir industriel de Bougtob avant la fin de l'année

Hadj Mostefaoui

Prise en étau entre le Chott Gherbi et l'immensité de la steppe, Bougtob, second chef-lieu de daïra de la wilaya de par sa vaste étendue et le nombre de ses habitants, quelque 25.000 âmes, attend la réalisation de nombreux projets. Le train, hélas à l'arrêt, autrefois vecteur de progrès et d'échanges commerciaux grâce à l'exportation de l'alfa a connu ses heures de gloire durant plusieurs décennies du siècle dernier, n'est plus qu'un vieux rêve qui fait désormais partie d'une époque très lointaine. Tous les projets de développement retenus dans les différents domaines ont été axés sur la mise en place d'une infrastructure de base solide, répondant aux besoins immédiats à la population locale en matière de structures socio-éducatives, médicales.

Découvrant pour la première fois le territoire de cette daïra, lors de sa récente sortie effectuée ce lundi dernier, M. Abdallah Benmansour, wali d'El-Bayadh, accompagné de l'ensemble des membres de son exécutif, a entamé sa visite dans le chef-lieu de la commune de Kheiter, où il a pu se rendre compte sur l'état d'avancement des travaux de nombreux projets en phase d'exécution, dont un complexe sportif de proximité, achevé à 100% et qui attend d'être définitivement réceptionné, d'un internat primaire de 200 places. Sur les lieux de ce site, le wali a mis l'accent sur la nécessité de réaliser une cantine scolaire dans les plus brefs délais car dira-t-il on ne peut en aucun cas réaliser un établissement de ce type sans penser à offrir le gîte et le couvert aux élèves concernés.

Avant de quitter cette localité, le premier responsable s'est longuement attardé au niveau de la piscine communale située au milieu d'une pinède aux couleurs chatoyantes, véritable havre de paix pour les familles en quête de quiétude, mordus de la pêche à la canne pour taquiner la carpe ou le maquereau. Des orientations ont été données dans ce sens au responsable de la jeunesse et des sports pour améliorer les conditions d'accueil des estivants et des jeunes également. Arrivé sur le lieu d'implantation du futur abattoir industriel régional du sud-ouest du pays après ceux de Djelfa et d'Oum El-Bouaghi, le wali a déclaré qu'il ferait de ce complexe une affaire personnelle et qu'il suivra pas à pas toutes les étapes de sa réalisation, entamée depuis le mois de juin 2013 et qui tarde à être totalement achevé, quitte à s'y rendre quotidiennement pour le suivi des travaux. L'on annonce que la date de sa réception définitive est prévue pour la fin de l'année en cours.

Le choix d'implantation de cette importante unité, qui a coûté la bagatelle de 160 millions de DA, répond à une série de conditions liées à la région dont notamment la situation géographique de la ville, comme plaque tournante desservant toutes les régions de l'ouest du pays et enfin l'abondance du cheptel ovin et bovin disponible sur place et à longueur d'année. Cette unité industrielle, prévue pour une capacité d'abattage de 12.000 bovins/an et 480.000 ovins/an, est dotée d'un bloc abattoir, d'une station d'épuration autonome de 800 m³, offrira dès sa mise en exploitation quelque 40 emplois permanents et 113 autres saisonniers.

Mieux encore, une ferme pilote de proximité gérée par l'Office régional des viandes de l'Ouest d'une capacité d'accueil et d'élevage de quelque 4.000 têtes, couvrant une superficie de 10.000 hectares réservée aux parcours, a été érigée à un jet de pierre de cette unité et permettra de livrer en temps opportun et à longueur d'année le cheptel destiné à l'abattage et à la commercialisation de quelque 12.000 tonnes de viandes rouges/an à travers tous les marchés de l'Ouest. Par ailleurs, pour combler le déficit en moyens matériels dans le secteur de la santé, il a été prévu l'extension de l'actuel hôpital de 60 lits et de le doter d'un second centre d'hémodialyse avec 08 nouveaux générateurs et ceci dans le cadre de la mise à niveau des prestations médicales à travers le territoire de la wilaya. Pour ce faire, une enveloppe financière a été affectée dans ce sens, ce qui permettra sans nul doute de soulager les malades des trois autres chefs-lieux de communes enclavées.

Le wali a fait également une halte au chef-lieu de la commune de Tismouline, une population qui détient plus du tiers du cheptel ovin de la wilaya, soit quelque 600.000 têtes et pour lequel une première expérience, unique en son genre, vient d'être lancée. Il s'agit de la culture du maïs sur plus de 04 hectares des terres alluvionnaires et arables qui ont surpris plus d'un agriculteur sur le taux de rendement enregistré cette saison, soit plus de 70 quintaux de maïs pour cette saison. L'eau coule à flots dans cette contrée et l'on a été surpris par la présence d'une moissonneuse-batteuse en activité sur les champs de maïs d'une qualité exceptionnelle et dont l'intégralité de la production sera livrée à la CCLS. Selon le directeur des services agricoles de la wilaya, cette expérience a été élargie à travers deux autres régions de la wilaya, notamment à Sidi-Ahmed Bel-Abbès (daïra de Boualem) et à Brezina, cumulant ainsi plus de 190 hectares de terres pour cette céréale qui a donné d'étonnants résultats. Avant de quitter ce chef-lieu de la commune, le wali s'est longuement attardé sur le site de réalisation d'une polyclinique ultramoderne, qui ferait pâlir d'envie le reste des autres communes de la wilaya et dont les travaux sont en voie d'achèvement.

RELIZANE

Soutien psychologique pour les hadjis de retour

Mahi Ahmed

Suite aux événements tragiques ayant caractérisé le pèlerinage de cette année (la catastrophe de la grue et la bousculade de Mina) qui ont fait plusieurs morts et blessés dont des Algériens, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a instruit ses différentes directions de wilaya pour prendre en charge en matière psychologique les pèlerins à leur retour au pays. Dans ce contexte, la DSP de la wilaya de Relizane a pris des mesures avec la création de cellules de suivi psychologique à travers les structures sanitaires (EPH et EPSP) de la wilaya.

Ainsi, la cellule médicale composée d'un médecin généraliste, d'un psychologue, d'un psychiatre et d'un infirmier aura la tâche d'effectuer des visites aux domiciles des hadjis ayant regagné le pays et recensés à travers les 38 communes de la wilaya de Relizane pour vérifier de près leur état de santé et les conditions psychologiques dans lesquelles ils se trouvent, indique M. Hamdi Mohamed, le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Relizane.

Huit classes pour des enfants autistes

Huit classes spéciales ont été ouvertes dernièrement au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Relizane accueillant un total de 80 enfants autistes, a-t-on appris jeudi du directeur de l'éducation. Lors d'un point de presse, M. Djillali Chermat a indiqué que ces classes ouvertes au titre de l'année scolaire 2015-2016 se situent à Relizane, Oued Djemaa, Mazouna et Mediouna.

Le responsable a ajouté que la direction de l'éducation œuvre, en collaboration avec la direction de l'action sociale, à multiplier ce genre de classes spéciales dans d'autres régions de la wilaya qui disposait l'année dernière de deux classes accueillant 23 enfants. Un nombre d'enfants légèrement autistes suivent leur scolarité dans des classes normales de la wilaya, a-t-il encore indiqué affirmant que l'opération de scolarisation des enfants autistes sera généralisée à l'ensemble du territoire de la wilaya.

ADRAR

Un nouveau chef de daïra et des dossiers épineux

Bentouba Said

L'installation officielle du nouveau chef de la daïra d'Adrar M. Boudour Cherif s'est déroulée ce jeudi après-midi dans une ambiance particulière, vu l importance de la daïra du chef-lieu.

En effet devant une assistance composée des députés, des autorités civiles et militaires, des cadres de l'exécutif et de représentants de la société civile, le wali d'Adrar, Mustapha Limani, a tenu à saluer les efforts soutenus et constants déployés par le chef de daïra partant. Le premier responsable de la willaya a présenté le nouveau chef daïra qui était à la tête de la daïra de Fenoughil située à 30 km seulement d'Adrar où il a déjà géré pendant quelques mois durant le congé de maladie du chef de daïra partant les deux daïras ensemble Fenoughil et Adrar.

La nomination du nouveau responsable intervient dans un moment critique caractérisé par un conflit entre le chef de daïra partant et l'assemblée populaire communale gelée depuis une année par une décision de l'ex-wali d'Adrar suite à un rapport fait par le chef de daïra partant, ce qui a altéré le quotidien des citoyens (éclairage public, eau, assainissement, déchets ménagers qui envahirent la ville) et a retardé des projets en relation avec le développement de la ville.

Le deuxième dossier important est le logement. Plus de 1000 unités achevées attendent depuis plus de deux ans malgré la correspondance du Premier ministre.

Le wali d'Adrar s'est montré confiant en l'apport de M. Boudour Cherif à la tête de la daïra Adrar, au regard de ses compétences et de sa longue expérience dans le sud du pays qu'il mettra au service d'une daïra aussi importante en s'engageant de lui fournir tout le soutien nécessaire.

CHLEF

35 ans après le séisme du 10 octobre, les mêmes interrogations

Bencherki Otsmane

Trente-cinq ans se sont déjà écoulés depuis le dernier tremblement de terre du 10 octobre 1980 qui a fait 3 000 morts et 8 369 blessés, en sus des dégâts considérables occasionnés aux immeubles et autres habitations à la ville de Chlef et de ses environs. Les dégâts matériels étaient immenses. 29 747 maisons sont tombées en ruines et quelques 478 949 personnes étaient sans abri. Aujourd'hui, la commémoration de cet évènement tragique se fait sans trop de bruits, au point où seule la protection civile de Chlef s'active en rappelant aux populations comment se comporter lors d'un tremblement de terre. La question qui se pose de nos jours n'est pas liée à la survenue d'un autre séisme qui est une évidence mais celle qui se pose en terme de préparation à ce phénomène dévastateur. Sommes-nous bien préparés pour affronter le prochain séisme ? Selon les scientifiques, la terre bouge à raison de plus d'un million de secousses par an. Bien sûr, cette activité tellurique n'est pas dans la plupart des cas perceptible par l'homme. Par ailleurs, et devant cette calamité naturelle, dès le 10 octobre 1980, le président de la République de l'époque déclarait devant le monde que la ville d'El-Asnam revivrait et serait reconstruite, annonçant ainsi le plan national d'urgence destiné à liquider les séquelles et les stigmates du séisme et à réhabiliter toute la zone sinistrée. Environ 1 400 milliards de centimes ont été dégagés pour la réalisation de ces opérations. En somme, et schématiquement, le plan d'intervention consistait en la reconstruction de toute la région. Trente-cinq après, si le pari de l'Etat de loger l'ensemble des sinistrés a été tenu, celui de la reconstruction, par contre, n'est pas totalement achevé. Les chalets sont toujours là pour témoigner que la ville a connu une catastrophe naturelle, même si la durée de vie de ces logements préfabriqués ne devait pas excéder la vingtaine d'années, malgré les engagements des responsables, y compris le président de la République lors de sa visite en 2008 dans la wilaya de Chlef, d'éradiquer ces cités en préfabriqué et de réaliser au lieu et place des maisons en dur. A l'exception du centre-ville de Chlef qui fut reconstruit, les nombreux sites qui abritent encore ces chalets témoignent du peu d'engouement de la part des occupants à adhérer aux différentes formules d'aides mises en place par les pouvoirs publics.

Par ailleurs, il est important de souligner que presque la totalité des établissements scolaires et CFPA réalisés en préfabriqué ont été reconstruits en dur. Cependant, il faut dire que trente-cinq après le tremblement de terre du 10 octobre, «la plaie demeure toujours ouverte» pour de nombreuses personnes, notamment celles qui habitent toujours ces chalets «truffés» d'amiante, un matériau cancérigène.

OUED-SLY

Saisie de poulets avariés

B. O.

Une intoxication alimentaire collective a été évitée de justesse, mercredi dernier, à la cantine de l'usine de ciment (ECDE) d'Oued-Sly où plus de 500 travailleurs de cette entreprise prennent leur repas de midi.

Selon le P/APC de cette commune, «des agents des services de l'hygiène et de la propreté de la commune se sont rendus au niveau de ce restaurant privé situé dans l'enceinte de l'usine, juste avant la prise des repas par les travailleurs, et ont effectué des tests sur la nourriture, notamment sur la viande blanche, le poisson et la viande rouge: résultat, les 100 poulets prédestinés à la cuisson étaient dans un état d'avarie avéré, et il en sera de même pour 10 kilos de viande rouge et de poissons ». Après ce constat et les analyses effectuées sur place, les agents ont décidé de la fermeture de la cantine jusqu'à nouvel ordre.

Il faut dire que cette inspection des agents de l'hygiène a été salutaire aussi bien pour les travailleurs pour leur santé que pour le complexe en lui-même qui aurait pâti de cette situation car l'usine aurait été mise à l'arrêt faute de disponibilité des travailleurs.

Toujours selon le P/APC de cette commune qui compte de nombreuses unités industrielles, «pour se prémunir des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC), un contrôle sera effectué et renforcé au niveau de toutes ces structures qui disposent de cantines mais également au niveau des établissements scolaires.

MOSTAGANEM

Une hausse de 20% de la production agricole... en 2019

La direction des services agricoles de la wilaya de Mostaganem prévoit d'atteindre une production de 8,5 millions de quintaux de différentes récoltes dans le cadre des terres irriguées à l'horizon 2019, soit une hausse de 20 pour cent par rapport à la saison agricole en cours. Les prévisions faites lors de la première exposition d'agriculture «Mosta Agro», clôturée jeudi à Mostaganem, tablent sur une hausse de la production de pommes de terre, de tomates et des légumes à la faveur de l'extension des terres irriguées qui dépasseront 32 000 hectares, soit une hausse de plus de 6 000 ha. Il est prévu à l'horizon 2019 une production 380 000 qx de vignobles, plus de 1,9 million qx de fruits, 1,8 million qx de grandes cultures (céréales toutes variétés confondues), 95 millions de litres par an de lait, 58 000 qx de viandes rouges et 55 000 qx de viandes blanches.

La superficie agricole de la wilaya de Mostaganem est actuellement estimée à plus de 177 000 ha dont 132 268 ha irrigués. Plus de 24 000 exploitations agricoles sont recensées dans la wilaya.

Cette exposition de trois jours a été marquée par la conclusion de marchés entre agriculteurs de la région et des opérateurs économiques pour l'acquisition d'équipements agricoles, surtout ceux de lutte contre les parasites, de plantation et de cueillette. Cette première édition de l'exposition agricole «Mosta Agro», organisée au centre équestre de Sayada sous le slogan «Développer l'agriculture pour accroître la production», a vu la participation d'une quarantaine d'exposants de plusieurs wilayas du pays. Des récoltes agricoles ont été exposées en présence d'opérateurs dans d'autres domaines liés au secteur dont l'élevage bovin, l'aviculture, les engrais, les semences, emballage et froid, des pépiniéristes et des représentants d'instituts agronomes, de banques et d'entreprises spécialisées en protection végétale.

TLEMCEN

Les pièces de rechange, un casse-tête

Ph. : K. B.

Khaled Boumediene

Les responsables de maintenance d'entreprises, les distributeurs et acheteurs, les gestionnaires de stocks, les bureaux d'études et de consulting, les universitaires et les responsables d'entreprises PME/PMI, qui sont venus mercredi à la journée d'étude internationale sur la gestion et production des pièces de rechange au service de l'entreprise, qui a vu la présence d'un spécialiste de la maintenance, Claude Pichot (président de l'association française des ingénieurs et responsables de maintenance-AFIM), n'étaient qu'une soixantaine. Lors de son allocution d'ouverture à l'occasion de cette journée organisée au parc national de Lalla Setti, par la chambre de commerce et d'industrie ''La Tafna'', la société maghrébine de mécanique de précision et de maintenance industrielle (SOMEMI) et l'association française des ingénieurs et responsables de maintenance (AFIM), le président du comité d'organisation, Elias Fouad Mami (Professeur d'université), a indiqué que : «l'ouverture de l'Algérie au marché mondial et son insertion progressive dans la dynamique des échanges internationaux imposent aux entreprises locales une amélioration continue dans toutes ses fonctions, notamment dans la gestion de ses stocks. Dans la plupart des entreprises, les gestionnaires n'accordent pas toujours l'importance nécessaire à la gestion scientifique des stocks, ce qui fait augmenter considérablement les coûts de gestion. L'optimisation de la gestion de pièces de rechanges s'avère être un levier clé de performance de l'entreprise, surtout dans les activités de maintenance. Outre les fonctions associées à la maintenance, les fonctions «Gestion des stocks», «planification des besoins» et «GMAO» sont utilisées pour la remise à neuf des pièces de rechange. Ces opérations de rénovation sont importantes pour les entreprises pour lesquelles la disponibilité des systèmes est un facteur déterminant. De même, les potentialités nationales en matière de fabrication de pièces de rechange, de sous-traitance et de partenariat doivent être exploitées. Une nouvelle réflexion méthodologique et pratique pour une gestion optimisée ainsi qu'une standardisation et codification bien conçues des pièces de rechange doivent être menées». Par ailleurs, lors de son exposé intitulé «La convention universelle des échanges numériques de données techniques ecl@ss-ec@t au service de la gestion des rechanges», le président de l'AFIM, Claude Pichot, a souligné que: «Les événements redoutés découlent des choix de conception des machines, des procédés et des biens constitutifs. Un lien entre les phases du cycle de vie est indispensable pour optimiser le fonctionnement. Les biens doivent être classés et décrits selon une même convention afin de permettre l'utilisation efficace des techniques numériques. L'adoption de la convention universelle des échanges numériques eCl@ss-ec@t est le lien qui permet la description homogène des caractéristiques des biens quelle que soit leur provenance, le rattachement des données documentaires, normatives, de fonctionnement, pathologiques, de pièces de rechange et de défaillances à des familles de biens, la pérennisation des historiques et la possibilité de donner du sens au ''Big data''. Pour apprendre à maintenir, il faut connaître les composants technologiques, la fonction, le fonctionnement, la pathologie. Il faut analyser le comportement des systèmes actifs, la productique, les machines, les procédés. Il faut analyser le comportement des systèmes passifs, les bâtiments, les infrastructures. Il faut aussi analyser les énergies à neutraliser pour intervenir». A l'occasion de cette journée très riche en communications, plusieurs spécialistes en fabrication mécanique, en maintenance industrielle et en gestion des stocks de pièces de rechange, se sont relayés pour évoquer : «La fabrication mécanique au service de la maintenance : l'expérience de SOMEMI», Adel Bensaci (directeur général CEO SOMEMI, Jijel), «L'impact de l'ingénierie sur la gestion de la pièce de rechange», Charaf Eddine SIKIOU (directeur d'unité ateliers maghrébins, Arcelor Mittal, Annaba), «Les leviers d'une gestion optimisée des pièces de rechange», Rabia Khelif (Professeur de maintenance industrielle et fiabilité, université Badji Mokhtar, Annaba), «Démarche pour entreprendre une meilleure gestion des pièces de rechange intégrée à la GMAO dans l'entreprise» Abdelaziz Amirat (Enseignant-chercheur Badji Mokhtar, Annaba), «Gestion des stocks au sein du groupe SNVI», Nabil Belkhodja et Ali Issalah cadres SNVI, Alger), «Gestion des pièces de rechange au sein d'ALZINC», Omar Bouhadjeb et Fouad Benali cadres ALZINC, Ghazaouet), «L'expérience de la BSTPO en sous-traitance», Abdelkrim Liazid Pr. ENPO, Oran), et «La sous-traitance dans les marchés industriels, relations juridiques entre donneurs et receveurs d'ordres», Abderrahmane Bendeddouche (directeur de l'école de formation SYNERGIA, Oran). Les débats entre les participants ont notamment porté sur l'optimisation de la gestion des stocks de pièces de rechange, la codification, l'informatisation, la normalisation et l'interchangeabilité des pièces de rechange, la production des pièces de rechange, la sous-traitance et la distribution, la rénovation et le traitement des pièces de rechange, GMAO et la gestion des pièces de rechange.

Près de 2 400 logements attribués avant fin 2015

Pas moins de 2 375 logements seront attribués à leurs bénéficiaires à travers plusieurs communes de la wilaya de Tlemcen durant le dernier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris jeudi du directeur de l'habitat. En marge des travaux du conseil exécutif consacré au secteur de l'habitat, Ali Djerbal a indiqué que ce quota comprend 1 254 logements sociaux locatifs répartis sur haï «Boudjlida» au chef-lieu de wilaya (950) et Remchi (304). Le restant, au nombre de 1 121, sont des logements sociaux participatifs et promotionnels aidés répartis à travers les communes de Tlemcen (819), Chetouane (174), Sebra (78) et Ghazaouet (50), a ajouté le responsable, soulignant que les travaux d'aménagement externe sont en cours pour accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions. Intervenant à cette occasion, le wali de Tlemcen, Ahmed Abdelhafidh Saci a insisté sur l'accélération dans l'établissement des listes définitives des bénéficiaires avant la fin du mois de novembre prochain, pour procéder à la distribution avant la fin de l'année en cours. Le directeur de l'habitat a rappelé que la wilaya de Tlemcen a enregistré en 2014 et 2015 l'attribution de 2 374 logements publics locatifs et 2 493 participatifs et promotionnels aidés à travers ses communes. Pour l'habitat rural, il a été relevé un bond qualitatif avec la livraison de 2014, à ce jour, de 7 013 habitations sur un total de 10 258, en plus de 5 262 lancés et 4 996 en prévision. Pour l'habitat promotionnel aidé (LPA), la wilaya a bénéficié de 2 000 logements dont 950 en cours de réalisation au niveau de haï «Imama» et haï «Boudjlida». Le quota de la wilaya du programme de location/vente est estimé à 5 000 logements, selon le responsable qui a signalé qu'une société turque est désignée pour la réalisation de 2 500 logements au niveau de la commune de Tlemcen.

Pour la concrétisation des projets d'utilité publique

Recupération des terres agricoles non exploitées

D. B.

Dans un souci de concrétiser les programmes de logements et d'équipements publics inscrits au profit de la wilaya, dans les plus brefs délais, une nouvelle opération de récupération des terres agricoles situées à l'intérieur du tissu urbain sera lancée incessament, apprend-on de sources proches de la wilaya. Cette opération qui permettra aux autorités locales de disposer d'un portefeuille foncier important, vient en application du décret éxécutif 03-313. Elle touchera plusieurs communes de la wilaya.

Selon les mêmes sources, ces projets concernent la réalisation de logements sociaux, de LSP et aussi des logements entrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), ainsi que des infrastructures de sport et de jeunesse. L'opération s'inscrit dans la continuité puisque de précédentes opérations avaient permis aux autorités de la wilaya de récupérer des terres abondonnées et de projeter d'importants équipements publiques. Ces terres ont été récupérées dans les communes de Misserghine, Mers El Hadjadj, El Ançor, Bousfer, Boutlélis, Sidi Chahmi, Tafraoui et Oued Tlélat. Entre autres projets concrétisés sur ces assiettes, la réalisation de 145 logements à Misserghine, 29 logements à Mers El Hadjadj, 69 logements à El Ancor, une maison de jeunes à Tafraoui, notamment. Une première opération, lancée il y a 2 années, avait aussi permis la récupération d'une superficie de 166,5 ha de terres agricoles. Les 166 ha récupérés sont répartis entre les communes d'Es-Senia, Bir El Djir et El Kerma. Concernant les projets réalisés sur ces assiettes, il y a lieu de citer la réalisation d'un Centre de formation professionnelle de 200 places pédagogiques et d'un internat de 60 lits à Aïn El-Beida, dans la commune d'Es-Senia, et la réalisation d'un espace de loisirs et de détente sur une superficie de 78 ha sur des terrains récupérés près de Dhaya Morsli. Dans le cadre de la prise en charge des familles touchées par les inondations dans la commune d'El Ançor, des terrains ont été récupérés à Sidi Hamadi, pour la réalisation de 50 logements ruraux. Une autre parcelle à Gueddara, dans la même commune, a été récupérée pour la réalisation de 50 autres logements ruraux. Dans la commune de Hassi Mefsoukh, un terrain a été récupéré pour la réalisation d'une école fondamentale... Il est à souligner que la saturation du portefeuille foncier dans la commune d'Oran et dans la plupart des communes de la wilaya, a contraint les pouvoirs publics à opter pour la récupération des terres agricoles, notamment celles non exploitées et situées à l'intérieur du tissu urbain. Une solution qui permet de prendre en charge les équipements publics prioritaires, notamment les programmes de logements et les infrastructures scolaires et sanitaires.

Démolition des immeubles en ruine désaffectés

Un veritable casse-tête pour les gestionnaires locaux

J. Boukraa

Le problème des vieux immeubles évacués se pose toujours à Oran. Quelque 2 300 familles habitant des immeubles menaçant ruine vont être relogées durant le mois en cours et près de 6 000 familles seront aussi relogées avant la fin de l'année en cours. Mais le problème qui se pose c'est que de nombreux édifices, laissés vacants depuis le lancement des opérations de relogement en 2006, n'ont pas été démolis à ce jour, soit près de 10 ans après leur évacuation. Les immeubles menaçant ruine constituent un véritable danger pour les riverains, surtout que le taux de démolition ne dépasse pas les 15%, selon les déclarations de la commission de l'environnement de l'assemblé populaire de wilaya (APW). Certains immeubles se sont transformés en un refuge pour les délinquants et les dealers, alors que d'autres menacent de seffondrer complètement à n'importe quel moment. Un projet de création d'une régie communale chargée de la démolition des immeubles en ruine dans les quartiers populaires, a été approuvé par les autorités locales, il y a près de 2 années, mais à ce jour, cette régie n'a pas vu le jour. Devant cet état de fait et pour éviter tout incident, les services de la wilaya ont décidé de confier l'opération de démolition à des entreprises privés. Depuis, une centaine d'immeubles ont été démolis. L'opération de démolition de ces immeubles évacués, programmée par les services concernés, constitue un veritable casse-tête pour les gestionnaires locaux. L'opération traîne en raison du manque de moyens matériels et financiers pour mener à bien les travaux d'éradication et aussi à cause du vide juridique. Selon des spécialistes, tout acte de démolition ne peut pas être spontané car il touche trois catégories différentes d'immeubles. La première catégorie concerne les immeubles relevant de la propriété privée et dont les propriétaires sont difficilement joignables. La seconde catégorie concerne les immeubles situés au cœur du tissu urbain et la troisième catégorie concerne les structures sous forme de carcasse.

Oued Tlélat et Boutlélis

608 logements sociaux récéptionnés avant la fin du mois

K. Assia

Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, un nombre de 608 logements sociolocatifs seront receptionnés au courant de ce mois à Oran, apprend-on auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière OPGI. Ces unités sont implantées respectivement à Oued Tlélat, 434 logements sociolocatifs, et à Boutlélis, 174 unités. Les autorités locales doivent en finir avec les travaux de viabilisation pour réceptionner ce programme au courant de mois, a-t-il indiqué. Toutes les dispositions ont été donc prises, selon le responsable, pour veiller au bon déroulement de cette opération qui vient en application des instructions données par la wilaya d'Oran. Le wali d'Oran M. Abdelghani Zaâlane se veut rassurant quant à la cadence des travaux de réalisation du programme visant à l'éradication de l'habitat précaire. Les bénéficiaires de ce programme seront les familles détentrices des décisions de préaffectations. Le quota des 434 logements sociolocatifs fait partie d'un programme de 3100 logements retenus et inscrits pour la localité de Oued Tlélat. Au courant de cette année, quelque 100 logements sociaux ont été distribués dans la commune de Toumiat relevant de Oued Tlélat. D'autres programmes de réalisation de logements sont lancés dans cette commune et connaissent un taux d'avancement appréciable. Des sorties sur le terrain sont effectuées toutes les semaines pour s'assurer si les directives données quant au respect de délais de livraison sont prises en considérations par les entreprises. Le wali d'Oran s'est engagé, pour rappel, à livrer 80% des programmes d'habitat en cours durant cette année. La wilaya avait installé, en début d'année, une commission technique composée des services de la direction de l'urbanisme, de l'agence foncière et d'autres structures afin de cerner les difficultés, souvent d'ordre technique ou foncier, et de trouver des solutions pour que ces projets soient enfin lancés. Des instructions ont été également données à l'ensemble des chefs de daïra pour achever l'étude de tous les dossiers des postulants aux logements. Un moyen pour s'assurer des vrais besoins exprimés et surtout d'activer le procédé en question.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

La routine

Chaque jour, c'est la même chose. On est plein d'espoir. A peine éveillé, la toilette terminée, le petit déjeuner pris, nous voilà dehors vers le chemin de notre occupation. Celui que la plupart d'entre nous expérimentent quotidiennement, le travail. La brise du matin vous met en joie lorsqu'elle vous caresse les joues en vous souhaitant une bonne journée. L'espace travail et ses tâches nous attendent gentiment chaque matin. Pourvu qu'on vienne les remplir. Le chef, toujours imperturbable, sourire aux lèvres et dossiers en nombre dans les mains, détend l'atmosphère d'entrée de jeu. Voici la charge de travail pour aujourd'hui, demain sera un autre jour.

Tels des robots, on s'exécute pourvu que le chef soit content. On croit que la vie dépend de lui. Qu'il peut nous aider à être heureux juste par la reconnaissance de nos qualités. Il est notre mentor. Notre mental. Si le chef est content, alors on est content. La relation est si vite établie. On brille dans ses yeux ; ce soir on ramène les pâtisseries à la maisonnée. On doit fêter la sérénité de la vie quotidienne au travail. Dès que l'ambiance change, on change automatiquement. Plus de patience avec la famille, le foyer est distancé par les affaires externes. Dommage, car on pourrait également apporter sa contribution dans sa propre famille.

N'oublions pas que l'entreprise telle une ogresse ne fera pas de sentiment le jour où il faudra sacrifier quelques forces vives de l'entreprise. Du jour au lendemain, sans attache sociale, tu deviens un «Rien». Un invisible. En attendant, la charge de travail nous attend. On réfléchira à tout cela demain, inchallah.

Elle constitue la meilleure méthode thérapeutique

Les praticiens plaident pour la transplantation rénale

J. Boukraa

Dans le cadre de la formation médicale continue, la société des Industries médico-chirurgicales, (I.M.C), a organisé, mercredi dernier à l'hôtel Phoenix d'Oran, une journée consacrée à l'insuffisance rénale sous le thème de l'amélioration de la qualité des soins en hémodialyse. Selon le communiqué des organisateur de la rencontre, « Plus de 200 praticiens de l'ouest du pays ont assisté à cette rencontre encadrée par des spécialistes internationaux, dont le Pr Bernard Canaud, professeur de Néphrologie à l'École de médecine de l'hôpital Lapeyronie, Montpellier, France. Le Pr Canaud a présenté une communication intitulée la qualité de l'eau en hémodialyse, qui fera ressortir qu'une eau de qualité, qui est le premier maillon de tout le processus, permet d'améliorer la qualité des soins en hémodialyse pour une meilleure prise en charge des malades et les met dans des conditions favorables pour être candidat potentiel à la greffe rénale. De son côté, le Pr Hugo Ferro, enseignant à Swiss médical Groupe et chef du département de pharmacovigilance au laboratoire argentin Biosidus, a abordé le thème : actualité sur les recommandations internationales du traitement de l'Anémie en insuffisance rénal chronique «Diagnostic et Management». En effet, 4 000 nouveaux cas d'insuffisance rénale chaque année en Algérie et presque 6 millions d'Algériens présentent un risque d'atteinte rénale, et 1,5 million ont une maladie rénale chronique. Cette affection touche 20 % des hypertendus, 30 % des patients dyslipidémiques, 25 % des sujets âgés de plus de 60 ans et 60 % des patients traités contre un cancer. Au stade terminal de la maladie des reins, la transplantation est le seul traitement qui permette aux malades de retrouver une vie quasi normale. Selon le Dr Boukheloua Mustapha, président de la fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), l'Algérie compte 20 000 malades qui sont pris en charge au niveau de 300 centres de dialyse. Comme elle enregistre 3 000 nouveaux cas d'insuffisance rénale chaque année. La législation algérienne sur la greffe des organes qui date de 1985 est «totalement inadaptée, elle ne permet pas de répondre aux besoins des malades. Le traitement par transplantation rénale, qui constitue la meilleure méthode thérapeutique, semble délaissé au profit de techniques plus onéreuses (hémodialyse et dialyse péritonéale). Seulement 1 000 greffes rénales ont été réalisées depuis 1986 pour des patients algériens souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale.

Cette journée a été mise à profit pour permette à M. Zeboudj Abderezak, vice-président de l'association « Don d'organes Biloba », pour présenter son association à caractère scientifique qui milite pour la promotion et la sensibilisation au don d'organes, de tissus et de cellules. Il est aussi lieu de rappeler que trois greffes rénales ont été effectuées avec «succès», la semaine dernière, à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1er Novembre» d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la généralisation de la greffe rénale, lancée en juillet dernier, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Depuis cette date, l'EHU d'Oran a réalisé au total six (06) greffes rénales pratiquées par une équipe de chirurgie-médicale pluridisciplinaire, dont les membres ont bénéficié de formations à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Atab Yamina, 78 ans, Petit Lac
Cheriba Abdelkader, 63 ans, 11 Rue de Tlemcen
Benaissa Lahcen, 80 ans, Miramar
Ferhane Yamina, 71 ans, Barki

Horaires des prières pour Oran et ses environs

26 dhou el hidja 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h42	12h50	16h06	18h38	19h55

3.380 logements à livrer avant le 31 décembre

La course, contre la montre

Distribuer un bon paquet de logements, avant la fin de l'année, c'est le but que s'était fixée la wilaya d'Oran, pour 2015, «année de la récolte».

Houari Saaïdia

A moins de trois mois, avant l'échéance, les indicateurs convergent-ils vers l'objectif tracé ? Une chose est sûre : les chantiers LPL «ciblés» sont, sous haute pression… C'est le «contre la montre» pour la livraison. Ces jours-ci, un va-et-vient est fait par le wali entre les deux pôles urbains de Belgaïd et de Oued Tlélat, avec une fréquence d'une visite (parfois deux si nécessaire), d'un chantier par jour. C'est sur ces deux sites où est concentré le programme OPGI (plus du tiers). Les cités «livrables» à brève échéance sont, pour la plupart, implantées dans ces deux pôles. Les sorties techniques qui s'effectuent sur les chantiers, ne répondent pas à un programme mis au point, à l'avance, par le cabinet de la wilaya, y compris son volet médiatisation, mais sont inopinées. Pas de répit. Le tempo du suivi aurait pu être ordinaire, dans la dernière ligne droite, avant l'échéance, si le processus de réalisation (l'acte de viabilisation compris) était bien maîtrisé, durant toutes les étapes. Faute de quoi, c'est le wali lui-même qui prend les commandes du navire -en difficulté- pour arriver à bon port, plus ou moins à temps. Reste à savoir si le calendrier de livraisons de l'OPGI sera respecté, à l'arrivée.

En fait, l'Office de promotion et de gestion immobilière prévoyait, ou plutôt s'engageait pour la livraison de 3.380 unités à la fin de l'année 2015. Ce qui devait porter à 9.630 logements livrés, avant le 31 décembre prochain. Il faut dire qu'il y avait un facteur «exogène» dont dépendait tout le tableau prévisionnel, décliné par le premier gestionnaire local de cet Office. Il s'agit de la «variable» liée aux VRD (précisément les réseaux primaires et secondaires) qui n'incombent pas, à l'OPGI, mais à la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC).

Et ce facteur «extérieur» était d'autant susceptible de rebattre les cartes que l'intersectorialité, le mutualisme OPGI-DUAC, en premier lieu, n'était exemplaire, à tout le moins. Justement, c'est la raison pour laquelle il fallait, pour les pouvoirs publics locaux, intervenir avec promptitude et vigueur, pour affilier, mutualiser et fédérer, toutes les parties prenantes, dans le circuit, avec comme mot d'ordre commun : achever les chantiers dans les délais fixés. A force d'y venir et y revenir, on finit par apprendre par cœur les sites LPL inscrits, en priorité, pour la livraison imminente.

Au pôle de Belgaïd, entre autres plaques tournantes, les 1.430 logements de l'entreprise 'China Railway Construction Engineering Group' (CRCEG). Le projet, confié, dans sa globalité, (étude et réalisation) à cette firme chinoise de travaux de bâtiment, tous corps d'état, est composé de deux sites : 640 et 816 unités. Les gros-œuvre sont achevés à 100%. La plupart des bâtiments sont déjà peints. Les travaux de réseaux tertiaires, dont l'OPGI, lui-même, est chargé, battent leur plein. Les réseaux primaires et secondaires sont également, en cours. Grosso modo, les deux lots sont bien avancés et pourront accueillir, en principe, avant la fin d'année, les mal-logés d'El-Hamri, Mediouni et Derb, futurs heureux occupants de ces deux grandes cités, pré-affectation à l'appui.

Ph.: Arch.

MAUVAISE TRANSMISSION OPGI-DUAC : LE WALI PREND LES COMMANDES

Au site voisin des 5.100 logements de l'opérateur turc 'ASLAN', le quota ciblé, en priorité, de 700 logements (2 sites de 500 et 200 unités) est fin prêt. Au chantier des 2.000 logements LPL de l'entreprise chinoise 'ZIEC', les 2 lots de 168 et 288 unités sont, également, fin prêts. Qu'est ce qu'il y a à «gratter» dans l'immédiat du programme de 5.200 logements, éparpillé sur 12 sites, de l'entreprise indienne 'Shapoorji Pallonji International Constructions' ? Rien à se mettre sous la dent ,pour le moment, mais cela n'enlève à rien à la nouvelle dynamique insufflée à ce programme qui a connu un démarrage en côte raté, et ce, suite aux mesures d'accompagnement des autorités publiques, dont notamment des avances financières et des facilitations pour le renforcement de l'effectif personnel déployé sur les 12 chantiers. Il y a, aussi, le chantier des 1.050 logements de 'CRCEG-Chine' à Gdyel, où les blocs sont, déjà, entièrement, achevés, mais les VRD non encore lancés. Selon la DUAC, l'ouverture des plis, pour le choix d'entreprise, devait se faire le 9 septembre dernier. Le premier appel d'offres a été déclaré infructueux, selon la même source, car le montant proposé, 850 millions de DA, dépassait les moyens de la DUC. Une révision des devis quantitatifs devait avoir lieu, dans l'intervalle, d'autant qu'il était question d'un LPA, à prendre en charge, également. A El-Mohgoun, il est question du chantier de 850 LPL de 'CRCEG-Chine', scindé en 3 tranches : 444, 268 et 138 unités. « D'ici un mois on aura terminé avec tous les blocs », avait affirmé le DG de l'OPGI, le 9 septembre, lors d'une visite de supervision, en commun, avec la commission de l'Urbanisme de l'APW. Mais l'intervention de la DUAC était toujours attendue. Dans la même localité, il y a les 1.300 logements de 'Shapoorji', à El-Mohgoun, dont 2 lots de 260 unités seront livrés, avant la fin de l'année. Au pôle urbain de 17.000 logements de Oued Tlélat, le chantier de 3.100 LPL de 'ZCIGC', on note que 434 logements devaient être disponibles, à 100%, avant le 30 septembre dernier, selon l'OPGI. L'ultime pierre d'achoppement qui se posait là, à savoir l'eau, a été levée, au moyen d'une ressource locale (le pompage des eaux d'un réservoir de 1.000 m³, étant donné que le château d'eau est situé en contrebas du site). Mais le problème d'AEP, pour le reste du programme, 14.000 logements, le problème demeure entier, font savoir les cadres de SEOR. Idem pour l'assainissement. Dans le site mitoyen des 3.000 logements, l'OPGI a pris, à son compte, une partie du réseau secondaire.

Au chantier de 3.000 logements de 'ZIEC', les contraintes soulevées par les Chinois, à savoir le déplacement de 2 lignes MT et HT et l'alimentation régulière du chantier en eau, doivent avoir été déjà pris en charge.

Anem - Enseigne de grande distribution ARDIS

Vers le recrutement de 350 jeunes demandeurs d'emploi

K. Assia

La direction régionale de l'Emploi ANEM, d'Oran continue à développer ses méthodes d'accompagnement et de recrutement, à travers une journée de sensibilisation, organisée, jeudi, à l'Université 'Mohamed Boudiaf' USTO, au profit de plus de 400 demandeurs d'emplois.

Animée par des experts français, cette journée a vu la participation du responsable d'ARDIS, de ceux du secteur de l'Emploi et de l'Université. Une occasion pour expliciter, davantage, la nouvelle méthodologie, quant au recrutement par simulation, une méthode déjà appliquée pour l'usine Renault et qui a donné ses fruits, puisque plus de 300 placements ont été effectuées, au sein de cette entité, sise à Oued Tlélat. Cette expérience sera, désormais, généralisée à l'enseigne algérienne, spécialisée dans la grande distribution ARDIS et qui ouvrira son hypermarché, à Oran, en mars prochain à Hai Yasmine, dans la commune de Bir El Djir. Pas moins de 350 recrutements seront donc, effectués, dans le cadre de ce projet ambitieux ; deuxième du genre, après celui d'Alger. Sur les 350 offres d'emplois, quelque 138 seront recrutés grâce à la méthode de recrutement par simulation, lequel est basé sur des présélections et sélections, supervisées par des conseillers spécialistes de l'ANEM. Cette méthode, basée sur le repérage des habilités nécessaires au poste de travail proposé, s'inscrit, selon le directeur régional de l'Agence, dans le cadre du projet d'appui au secteur de l'Emploi, en Algérie, (PASEA) ou professionnalisation de l'Agence. Sa mission principale est d'améliorer la promotion de la régulation de l'Emploi économique, à travers le renforcement de l'ANEM et la fourniture régulière de statistiques fiables sur le marché de l'Emploi pour le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Le recrutement par simulation ne repose pas, donc, sur les diplômes mais sur les habilités et les compétences dont dispose le candidat. Les conseillers chargés de repérer toutes ces habilités ont suivi des formations assurées par des experts français. Plus de 400 demandeurs d'emplois, des universitaires et autres diplômés ont été invités à prendre part à cette journée, laquelle vise à développer les mécanismes d'accompagnement et de modernisation des services de l'ANEM apprend-on. A noter que cette première grande enseigne de grande distribution ouvrira ses portes, dans la métropole de l'ouest algérien, sur une surface de 19.000 m². Elle comprendra un parking de 1000 places et un pôle de restauration. Les pouvoirs publics comptent, désormais, multiplier les enseignes et les structures de grande distribution. Ceci constituera, selon des sources du Commerce un facteur modernisateur du secteur et de sa mise, à niveau, par rapport aux standards internationaux.

Les Falaises, Bir El Djir et Gambetta : découverte de trois cadavres en 24 heures

Trois cadavres ont été découverts par les éléments de la Protection civile en fin de semaine. Mercredi en fin de journée, un corps en état de décomposition a été découvert au niveau du lieudit les falaises à Es sédikia. Il s'agit d'un trentenaire originaire de la wilaya de Mascara. Il avait une grande blessure à la tête. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran. Jeudi, à la cité 5 Juillet de Bir el Djir, le corps sans vie d'un quinquagénaire a été découvert sur la chaussée. Le même jour, une autre découverte macabre a été faite à Gambetta. Un homme âgé de 49 ans a été retrouvé mort dans son local commercial, un bureau tabac. Selon les premières constatations, il ne présentait aucune trace de violence. Ces deux derniers cadavres ont été évacués vers la morgue de l'hôpital 1er Novembre. **J. B.**

Mers El Kebir : un homme victime d'une chute mortelle du haut d'une falaise

Un homme non identifié a été victime hier d'une chute mortelle au niveau de la commune de Mers El Kebir. Selon la Protection civile, l'infortuné est tombé d'une hauteur de 7 mètres d'une falaise, pour finir dans la mer. Il est décédé sur place. Notons que ce cadavre a été transféré à l'hôpital d'Ain El Turk. Une enquête été ouverte. **J. B.**

EHU «1er Novembre»

Les praticiens réanimateurs de l'Ouest en formation

J. Boukraa

Le service de réanimation médicale, relevant de l'Etablissement hospitalier universitaire '1er Novembre 1954' d'Oran (EHUO), organisec à partir d'aujourd'hui, des journées de formation et d'enseignement, en faveur de l'ensemble des praticiens réanimateurs, à travers l'ouest algérien. Organisée, en collaboration avec la Faculté de Médecine d'Oran, le service de réanimation médicale de l'hôpital de Bicêtre – Paris, représenté par le Pr Xavier Monnet, ainsi que le service de réanimation médicale du CHU de Nancy, représenté par le Pr Bruno Levy. Placée, sous le thème 'Cœur et Réanimation', la rencontre verra la participation de près de 200 personnes. Selon la cellule de communication de l'EHU ; un programme de formation diversifié, portant sur la prise en charge de l'état cardiaque, en détresse ainsi que la surveillance et le traitement, s'étalera sur deux journées. Cette initiative concernera, également, la politique dela santé prônée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, inhérent à l'augmentation du nombre de lits de réanimation, sur le territoire national. L'initiative fait, ainsi, l'objet d'un encouragement important de la part de la tutelle qui vise la réhabilitation de ce segment important de l'anesthésie, réanimation, dans la région ouest».

AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	18h00
Oran - Alger	22h30
Oran - Alger	22h00
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h50
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	20h30
Béchar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h40
Oran - Alger	15h35
Oran - Alger	19h25
Oran - Alger	22h00
Oran - Alger	13h40
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h40
Alger - Oran	09h50
Alger - Oran	13h45
Alger - Oran	17h35
Alger - Oran	20h30
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h50
Oran - Lille	14h50
Oran - Lyon	07h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istambul	11h15

Vol	Arrivée
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h50
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	18h20
Paris-Orly - Oran	14h10
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h15
Istambul(j+1) - Oran	11h45

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - (Paris-CDG)	14h50
Oran - Lyon	13h30
Oran - Djeddah	17h40
Oran - Alicante	15h15

Vol	Arrivée
Barcelone - Oran	12h05
Toulouse - Oran	13h50
Marseille - Oran	18h05
Paris-Orly - Oran	14h10
Paris (CDG) - Oran	21h00
Lyon - Oran	19h00
Djeddah(j+1) - Oran	07h05
Alicante - Oran	18h15

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Samedi	
Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	17h45 / 18h25
Toulouse - Oran	18h05 /18h40
Lyon- Oran	12h30/ 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	19h25/ 22h00
Oran - Toulouse	14h35/ 17h05

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42
MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05
ORAN - SBA	
17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40	06h58

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

w **Aujourd'hui à 15h au TRO**
w **Mardi 27 octobre à 15h au TRO**
«WASSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI **(T.R.O)**

---

w **Mardi 13 octobre à 15h au TRO**
w **Vendredi 16 octobre à 10h au TRO**
«El Assad Ouel Hattaba»
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani **(TRO)**

---

w **Mercredi 14 octobre à 14h au TRO**
Lecture dramatique pièce Théâtrale
«Halak El Amiral»
Auteur :Moulay Meliani Mohamed Mourad

---

w **Vendredi 16 octobre à 17h au TRO**
«Sokot Hor»
Auteur & mise en scène : Aoujib Mourad **(TRO)**

---

w **Samedi 17 octobre à 17h au TRO**
«Mnamen»
Auteur : Amine Ghezizet
Mise en scène : Jalal Adnani **(Art actif)**

---

w **Mardi 20 octobre à 18h au TRO**
Ballet de danse «Epreinte»
Cie turn Off light **(ONCI)/IF d'Oran**

---

w **Mercredi 21 et jeudi 22 octobre à 18h au TRO**
«ETTOUFAHA»
Auteur : Abdelkader Alloula
Asapt et mise en scène : Samir Bouananni **(TRO)**

---

w **Vendredi 23 octobre à 10h au TRO**
«EN NAHLA»
Adapt et mise en scène : Abdelkhalek Houari **(T.R.O)**

---

w **Mercredi 28 octobre à 14h au TRO**
Après-midi poétique
(Ass/El Fadhl)

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

w **Diamanche 11 octobre**
-14h30 : «La 5ème Corde»
de Selma Bargach. Maroc/2013
-17h00 : «L'appât»
d'Anthony Mann USA/1953

---

w **Lundi 12 Octobre**
-14h30 : «L'appât»
d'Anthony Mann USA/1953
-17h00 : «La 5ème Corde»
de Selma Bargach. Maroc/2013

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène
L'ÉPOPÉE DES GORGES DU RHUMEL

Aujourd'hui à 19h00 sur l'esplanade du Palais du Bey de Constantine
Dans le cadre de Constantine Capitale de la Culture Arabe 2015. Spectacle inédit : dessin en direct sur une musique live. Avec la participation de Abbas Righi

---

Conférence
Dérèglements climatiques : Les enjeux de la conférence de paris

Aujourd'hui à 16h00 à l'IF d'Annaba
La Conférence de Paris de décembre 2015, dite COP 21, est importante car elle doit inventer les outils techniques, juridiques, économiques, et politiques pour contenir le réchauffement de notre planète sous les deux degrés au 21 ème siècle.
Jean-Christophe Victor est l'auteur de plusieurs ouvrages de géopolitique et du magazine « Le Dessous des Cartes », diffusé chaque semaine sur Arte, TV 5 et Internet.

Art de la scène
ATMOSPHÈRE ATMOSPHÈRE

Aujourd'hui à 18h00 au Conservatoire Municipal Ahmed Wahby d'Oran
Lundi 12 octobre à 19h30 à l'IF d'Alger
Mardi 13 octobre à 18h00 à l'IF de Tlemcen
Une pièce interactive et déjantée qui aborde le thème du changement climatique de façon innovante.

Calligraphie,danse, musique
Empreinte(s) De La Cie Turn Off The Light

Dimanche 18 octobre à 19h00 au Palais de la Culture - Imama de Tlemcen
Lundi 19 octobre de 9h00 à 19h00 à l'IF d'Oran
Jeudi 22 octobre à 19h30 à la salle MOUGGAR

MÉTÉO

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	Plutôt ensoleillé Max.26 -Min.16	Ensoleillé Max.28 -Min.17
MOSTAGANEM	Ensoleillé Max.27-Min.15	Ensoleillé Max.29-Min.18
TLEMCEN	Plutôt ensoleillé Max.27-Min.15	Plutôt ensoleillé Max.29-Min.16
MASCARA	Ensoleillé Max.24-Min.12	Ensoleillé Max.28-Min.16
TIARET	Peu nuageux Max.21-Min.9	Ensoleillé Max.24-Min.12
CHLEF	Peu nuageux Max.26 -Min.14	Ensoleillé Max.29 -Min.17
BÉCHAR	Ensoleillé Max.28- Min.17	Ensoleillé Max.31- Min.18
ALGER	Peu nuageux Max.24 -Min.12	Ensoleillé Max.28 -Min.16
CONSTANTINE	Peu nuageux Max.19- Min.10	Ensoleillé Max.24- Min.11
ANNABA	Légère pluie Max.22-Min.16	Peu nuageux Max.24-Min.14

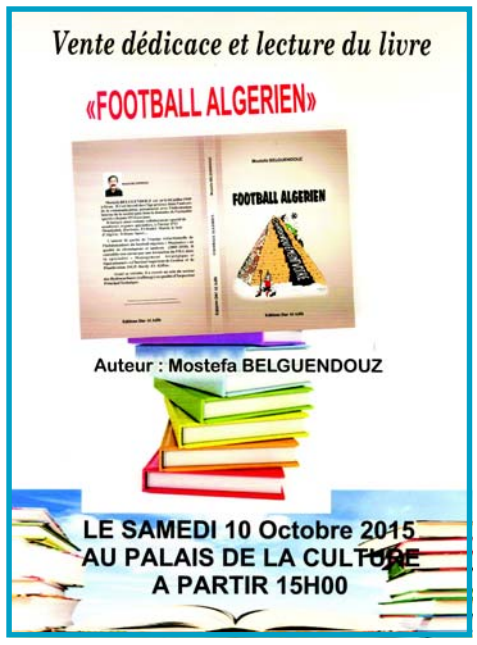

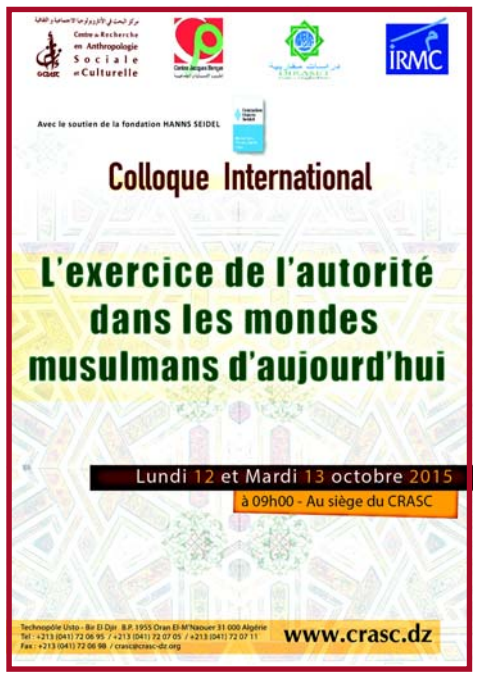

COURRIER EXPRESS
KAZI - TOUR
Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06
Mostaganem:0770.94.89.73
Sétif : 0770.78.13.26
El-Eulma : 0770.89.44.64

Les musulmans discriminés sur le marché du travail en France

Les procédures de recrutement en France sont discriminatoires vis-à-vis des candidats musulmans qui ont deux fois moins de chances d'être convoqués en entretien d'embauche que les autres candidats, selon les résultats d'une étude publiée jeudi. Selon le testing réalisé par la chercheuse Marie-Anne Valfort, "un candidat perçu comme musulman pratiquant (ou une candidate) a 10,4% de chances d'être convoqué, contre 20,8% pour un catholique pratiquant. L'écart est encore plus grand si l'on ne considère que les hommes : 4,7% contre 17,9%, du simple au quadruple pratiquement." Pour parvenir à ces résultats, Mme Valfort, enseignante à La Sorbonne, citée par l'AFP, a envoyé, entre septembre 2013 et septembre 2014, des candidatures fictives à 6.231 offres d'emploi de comptables, assistants et secrétaires comptables et a ensuite comparé leurs taux de convocation.

Les profils des candidats, censés être des Français d'origine libanaise nommés Haddad, sont identiques en tous points, à l'exception de la religion. Trois éléments suggèrent leur appartenance religieuse: leur prénom, leur scolarité confessionnelle avant leur départ supposé du Liban et leur engagement dans l'association de scoutisme de leur communauté. Le résultat est sans appel: les musulmans "sont beaucoup plus discriminés" par rapport aux catholiques en France "que ne le sont les Afro-Américains par rapport aux Blancs aux Etats-Unis", souligne l'étude réalisée pour l'institut Montaigne. Pour vérifier que ces discriminations sont dues à la pratique religieuse, Marie-Anne Valfort a créé des profils "laïcs", qui mentionnent un engagement dans une association de scoutisme laïque. Le résultat est sans appel chez les hommes musulmans: en se montrant laïcs, ils doublent quasiment leurs chances de décrocher un entretien.

Des «mesures extrêmement fermes» contre des réfugiés

Le gouvernement français va mettre en œuvre des "mesures extrêmement fermes" contre les réfugiés "dont le comportement n'est pas conforme" aux principes de la France, a-t-on appris jeudi de source officielle. "J'ai pris il y a peu des mesures extrêmement fermes à l'égard de bénéficiaires du statut de réfugiés dont le comportement n'était pas conforme à nos principes", a annoncé le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. "Je m'en expliquerai publiquement le 13 octobre", a précisé M. Cazeneuve, qui s'exprimait devant le Sénat, à l'occasion de l'examen en première lecture d'un projet de loi sur le droit des étrangers. "Ma responsabilité d'accueillir dignement les étrangers sur notre territoire a pour contrepartie une exigence de fermeté à l'égard de ceux que nous avons accueillis et qui bafouent nos règles, surtout dans le contexte de menaces actuel", a expliqué le ministre. M. Cazeneuve défendait un amendement du gouvernement, qui a été adopté, rétablissant la possibilité de procéder au retrait d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de séjour pluriannuelle lorsqu'un étranger a commis certaines infractions . "Face à des risques avérés de troubles à l'ordre public, l'administration doit conserver le pouvoir de retirer des titres qu'elle a octroyés", a plaidé M. Cazeneuve, citant notamment: "trafics de stupéfiants, traite des êtres humains, proxénétisme de mineurs, réduction en esclavage..." Dans son examen du projet de loi, le Sénat a par ailleurs subordonné la délivrance d'un visa de long séjour à la preuve préalable d'une connaissance suffisante de la langue française, à l'adhésion aux valeurs essentielles de la société française et à sa capacité à exercer une activité professionnelle ou à assurer son autonomie financière. Il a aussi exigé des étrangers ayant conclu un contrat d'intégration républicaine qu'ils participent au financement des formations civiques et linguistiques dont ils bénéficient. Le texte doit être examiné jusqu'à vendredi et il fera l'objet d'un vote solennel le 13 octobre.

Migrants

Un enfant d'un an meurt dans la traversée entre Turquie et Grèce

Un garçonnet d'un an est mort dans la traversée dans la nuit de jeudi à vendredi d'une barque de réfugiés entre les côtes turques et l'île grecque de Lesbos, en Égée orientale, où des milliers de migrants continuent d'affluer pour rallier l'Europe, a indiqué le ministère de la marine marchande.

Avec 55 compagnons, qui se sont tous déclarés Syriens, l'enfant était à bord d'un canot pneumatique qui a commencé à couler à l'approche des côtes nord de l'île, a précisé le ministère. Il a été recueilli inconscient par une patrouille de la police portuaire, venu au secours du groupe, et n'a pu être ranimé. Son décès a été constaté au dispensaire de la localité de Kalloni, où il a été transféré. Le ministère n'était pas en mesure de fournir des informations sur le sort des parents de l'enfant. Les garde-côtes grecs sont encore intervenus à deux reprises dans la nuit dans la même zone pour recueillir des groupes de 48 et 70 migrants, embarqués à bord de bateaux qui prenaient l'eau, a précisé le ministère. Entre jeudi et vendredi matin, quelque 2.000 exilés ont rallié les côtes de Lesbos, devenue, à quelques encablures de la Turquie, le principal débarcadère en Europe de l'exode en cours.

Quelque 800 sont arrivés dans la nuit, quand le danger est au plus haut, à bord des canots de fortune fournis à la chaîne par les passeurs. Un bateau transportant quelque 200 migrants s'est par ailleurs échoué vendredi matin sur un banc de sable de Léros, dans le sud de l'Égée orientale, selon le ministère. La police portuaire s'employait dans la matinée à transférer à terre les passagers.

Le Canada a bloqué l'accueil de réfugiés syriens

Le cabinet du Premier ministre conservateur canadien a bloqué les demandes d'immigration de réfugiés syriens afin de se charger lui-même de l'examen des dossiers, ce qui a lourdement ralenti le processus, selon l'édition de jeudi du quotidien Globe and Mail. A 11 jours d'élections législatives dont le résultat est incertain, cette révélation a fourni de nouveaux arguments aux partis d'opposition. Au coude-à-coude dans les sondages avec le Premier ministre Stephen Harper, le libéral (centre) Justin Trudeau a dénoncé jeudi une conduite "irresponsable" de l'exécutif canadien. Il a regretté une "interférence dans des processus importants où des vies sont en jeu".

D'ordinaire, les questions d'immigration et d'asile sont traitées indépendamment du pouvoir politique, par l'agence fédérale Citoyenneté et immigration Canada (CIC). "C'est abject", a tonné le chef du Nouveau parti démocratique (NPD, gauche), Thomas Mulcair. "C'est vraiment une honte pour le Canada de Stephen Harper d'avoir fait cela", a-t-il ajouté, invitant le Premier ministre sortant à "présenter ses excuses et lever ces restrictions sur le champ". Selon le quotidien, l'emprise du bureau du Premier ministre sur les questions d'immigration relatives à la Syrie a duré plusieurs semaines cette année. Dans le même temps, le pouvoir conservateur avait ordonné un audit complet sur tous les demandeurs d'asiles référés au Canada par les Nations unies en 2014 et 2015.

Aucun porte-parole du Premier ministre n'était disponible pour commenter l'affaire jeudi. Début septembre, en pleine crise des migrants en Méditerrannée, Stephen Harper avait essuyé des critiques pour sa gestion du dossier. Accusé de ne pas en avoir fait assez pour prendre en charge les civils fuyant les combats en Syrie et en Irak, où le Canada mène des frappes aériennes contre le groupe État islamique, il avait assuré que son gouvernement faisait le nécessaire pour accélérer le traitement des demandes de réfugiés.

Les Conservateurs ont promis en campagne électorale qu'ils allaient simplifier et accélérer les procédures d'accueil de réfugiés, promettant d'en accepter 10.000 venant de Syrie d'ici un an. Les Libéraux veulent plutôt en accueillir 25.000 d'ici la fin de l'année, et le NPD souhaite en recevoir 46.000 sur quatre ans.

Le ciel est bleu sur Pluton et il y a des plaques de glace d'eau

Le ciel de Pluton est bleu et il y a par endroit des plaques de glace d'eau à découvert, révèlent les dernières images transmises par la sonde New Horizons de la Nasa publiées jeudi. "Qui aurait pu imaginer un ciel bleu dans la ceinture de Kuiper? c'est magnifique", s'est extasié dans un communiqué Alan Stern, le principal responsable scientifique de la mission. Les particules rouges ou grises qui forment la brume entourant Pluton sont suffisamment petites pour diffuser la lumière bleue du soleil, de la même manière que dans le ciel terrestre. Ces particules se forment quand l'azote et le méthane se séparent sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil avant de se recombiner pour former des macromolécules complexes qui sont responsables de la couleur rouge dominante du sol de Pluton. Le plus probable c'est que ces molécules se forment dans la haute atmosphère de Pluton et créent ce bleu brillant, supputent les scientifiques de la Nasa.

Quant aux plaques d'eau gelée, elles sont la plupart du temps recouvertes par d'autres formations glacées dont l'azote, qui est abondant. Mais les planétologues ne s'expliquent pas pourquoi la glace d'eau est à découvert à certains endroits seulement. Les précédentes images envoyées par New Horizons ont révélé la diversité et la complexité des reliefs de cette planète. On y voit ce qui semble être des dunes, des coulées de glace d'azote descendant de régions montagneuses vers des plaines et même un réseau de vallées, peut-être creusées par des matériaux coulant à la surface de la planète naine. Il pourrait s'agir de gigantesques blocs de glace d'eau flottant dans un vaste dépôt plus dense d'azote gelé qui se trouve dans une plaine appelée le "Sputnik Planum", avait expliqué la Nasa. New Horizons est actuellement à plus de 12,5 millions de kilomètres de Pluton -- et à environ cinq milliards de kilomètres de la Terre -- et s'enfonce dans la ceinture de Kuiper, une zone éloignée du système solaire s'étendant au-delà de l'orbite de Neptune. Elle était passée au plus près de Pluton le 14 juillet dernier et devrait continuer à transmettre des images et autres données de Pluton et de ses lunes jusqu'à la fin 2016.

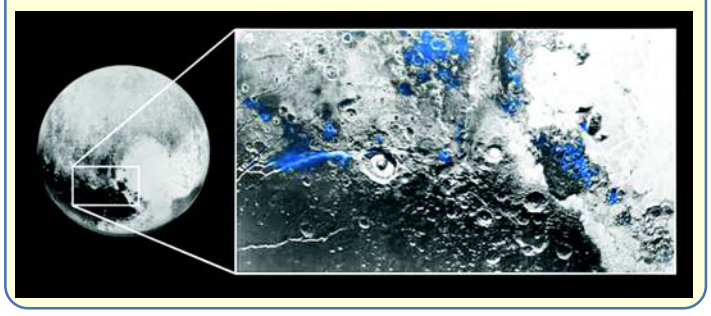

Scandale FIFA

Platini et Blatter suspendus 90 jours

Le séisme est gigantesque. Du jamais-vu dans l'histoire du football mondial. Les sanctions sont tobées à la mi-journée. Les plus hautes placées au sommet du football mondial , Joseph Blatter, le président de la fédération internationale et Michel Platini, qui brigue son poste, ont ainsi été suspendus 90 jours par la commission d'éthique de la FIFA . Comme Jérôme Valcke, l'ex-secrétaire général de la Fifa, déjà suspendu de ses fonctions par l'instance internationale. Chung Mong-joon, le Sud-Coréen ex-vice président de la FIFA , lui aussi candidat à la présidence de la Fifa, fait partie de la même charrette : suspendu pour six ans de toute activité liée au football et puni d'une amende de 100 000 francs suisses. La commission d'éthique a donc frappé fort. Les suspensions entrent en vigueur dès maintenant et les dirigeants se voient interdits de toute activité dans le football à compter de jeudi . Conséquences rapides du « désormais scandale de la FIFA a » qui a débuté le 28 mai dernier par l'arrestation de 14 personnes, dont sept membres de la FIFA, soupçonnés de corruption et s'est poursuivi par la démission de son président tout juste réélu le 2 juin. La justice américaine a ainsi listé quarante-sept chefs d'inculpation retenus contre neuf responsables de la FIFA, dont deux vice-présidents, les accusant de « racket, fraude et blanchiment », sur une période de vingt-cinq ans. De son côté, la justice suisse a ainsi ouvert le mois dernier une enquête pénale contre Sepp Blatter pour des soupçons de corruption lors de la vente des droits télévisés des Coupes du monde 2010 et 2014 à un prix très en-dessous du marché au président de la Fédération des Caraïbes, Jack Warner, et pour le versement de deux millions de francs suisses (1,8 million d'euros) à Michel Platini en 2011.

LA COMMISSION ÉLECTORALE DÉCIDERA DU SORT DE PLATINI

L'ancien numéro 10 s'est vu contraint ces dernières semaines de jouer la défensive et il s'est démené pour tenter d'expliquer les raisons de ce versement tardif. Car avec cette sanction, il pourrait, de fait, se retrouver dans l'incapacité de se présenter aux élections présidentielles de la FIFA prévues le 26 février prochain, la clôture des candidatures étant prévue pour le 26 octobre. Selon la commission d'éthique, c'est la commission électorale qui décidera du sort du président actuel de la Fifa. Dans un communiqué précédant de quelques minutes l'annonce des sanctions, Michel Platini n'avait pas hésité à sortir l'arme lourde pour attaquer la FIFA : «Au cours des dernières semaines, j'ai souligné ma disposition à collaborer pleinement avec les autorités en charge des différentes enquêtes, dans le respect des règles de procédure les plus strictes. La FIFA les a quant à elle clairement bafouées (…) J'ai toujours agi et me suis toujours exprimé avec honnêteté, courage et franchise car j'estime que c'est mon devoir moral. Si les intentions prêtées à la chambre d'instruction de la commission d'éthique de la FIFA venaient à se confirmer, je ne ménagerai pas mes efforts pour que la vérité s'impose. Que personne ne doute de ma volonté déterminée à atteindre cet objectif.»

PLATINI ET BLATTER VONT FAIRE APPEL

Michel Platini compte saisir les organes d'appel, en l'occurrence la commission des recours de la FIFA puis le Tribunal arbitral du sport (sans que les sanctions soient suspendues). Platini, soutenu par le comité exécutif de l'UEFA - ce dernier a annoncé, du fait d'un futur appel de Platini qu'il ne voyait pas « à l'heure actuelle » le « besoin » de confier l'intérim à son plus ancien vice-président Angel Maria Villar Llona -, n'a manifestement pas renoncé à briguer la président de la FIFA : « Ce matin, j'ai adressé les lettres de soutien requises pour pouvoir déposer ma candidature à la présidence de la FIFA. Comme je l'ai toujours fait depuis 2007, je prendrai mes responsabilités après avoir consulté les 54 Associations Nationales membres de l'UEFA auxquelles je demanderai de se réunir prochainement à Nyon. Dans le même temps, j'irai à la rencontre de l'ensemble des confédérations et des Associations Nationales membres de la FIFA, dans l'esprit d'ouverture qui m'a toujours caractérisé… » Tout comme Platini , Joseph Blatter a fait appel de la suspension de 90 jours infligée par la commission d'éthique de son instance, a affirmé hier le New York Times, qui a consulté une copie du courrier officiel de ses avocats. Cet appel auprès de la chambre des recours de la FIFA n'est cependant pas automatiquement suspensif. Le New York Times ne publie pas d'extraits ni de citations tirés de l'appel introduit par les avocats de Blatter, mais en livre sa propre lecture. Selon le journal américain, les avocats motivent leur appel par le fait que la suspension est à leurs yeux «prématurée» et contraire à la présomption d'innocence: ils invoquent le fait que Blatter a le statut de prévenu aux yeux de la justice civile suisse et peut être mis hors de cause pour manque de preuves. Selon le journal, les avocats de Blatter demandent dans ce courrier qu'il soit entendu afin de pouvoir plaider sa cause, assurant qu'avant l'annonce de sa suspension, il «n'avait pu se défendre que lors d'un court entretien avec les enquêteurs».

FIFA

Issa Hayatou président par intérim

Sepp Blatter suspendu, la FIFA a nommé jeudi Issa Hayatou président par intérim. Figure incontournable du football africain, le Camerounais de 69 ans traîne derrière lui une image sulfureuse. Né le 9 août 1946 à Garoua, dans le nord du Cameroun, Issa Hayatou est issu d'une famille aussi grande (il a 27 sœurs et 19 frères) qu'influente. Parmi ses aînés, on trouve un ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale (Amadou Hayatou), mais aussi un secrétaire d'Etat à la santé (Alim Garga Hayatou). Comme son arrière-grand-père, son père, lui, était «lamido», un «chef» traditionnel local. Quant à Sadou, l'un de ses frères, il a brièvement occupé le poste de Premier Ministre du pays au début des années 90.Coureur de demi-fond (400 et 800 m) dans sa jeunesse, Issa Hayatou a également pratiqué le basket à un bon niveau. Il a notamment disputé les premiers jeux d'Afrique avec l'équipe camerounaise. Plus tard, il a exercé en tant que professeur d'éducation physique dans un lycée de Yaoundé. C'est à cette période, alors qu'il n'est âgé que de 28 ans, qu'il entre dans les arcanes du pouvoir. Propulsé par ses relations familiales, il devient en 1974 secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), qu'il finira par diriger en 1985, après un passage au ministère de la Jeunesse et des sports. En 1988, il prend la tête de la Confédération africaine de football (Caf) après le retrait de l'Ethiopien Ydnekatchew Tessema. Un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui et lui permet, en qualité de plus ancien vice-président de la FIFA , de prendre provisoirement les rênes. Comme Sepp Blatter, Issa Hayatou est un formidable «animal politique», qui sait manœuvrer pour arriver à ses fins. D'abord fermement opposé au Suisse, contre qui il s'était présenté à la présidence de la FIFA en 2002, le Camerounais, battu à plate couture, en est ainsi devenu l'un des plus fidèles alliés. En récompense de ce soutien, le président de la FIFA a développé les infrastructures du foot africain via le programme «Goal», donné au continent sa première Coupe du monde en 2010 et porté le nombre de pays africains qualifiés pour la compétition de quatre à cinq. Autant de mesures phares qui ont permis à Hayatou de se faire réélire six fois à la tête de la Caf. Ça, et puis quelques arrangements avec le règlement. En 2012, l'Ivoirien Jacques Anouma s'annonce comme un sérieux concurrent. Qu'à cela ne tienne, il modifie les textes pour l'empêcher de se présenter. Idem en avril dernier, où, menacé par la limite d'âge (70 ans alors qu'il est âgé de 69 ans), il fait voter un amendement pour rayer la mention. La longue carrière d'Issa Hayatou est jalonnée de «casseroles». En 2011, il est rattrapé par une affaire de pots-de-vin pour avoir perçu dans les années 90 100.000 francs (environ 15.000 euros) en liquide de la part d'ISL, une société de marketing qui gérait les droits TV de la Fifa et du CIO (Comité international olympique), dont il fait également partie. La même année, *The Sunday Times* l'accuse d'avoir touché 1,5 million de dollars pour voter en faveur du Qatar lors de la désignation du pays hôte de la Coupe du monde 2022. Son comportement rigide, voire insensible lui vaut aussi régulièrement de nombreuses critiques. Comme lorsqu'il a exclu le Togo pour deux éditions de la Coupe d'Afrique des Nations en 2010. Le tort des Eperviers ? S'être retirés au dernier moment de la compétition après avoir été victimes d'une fusillade au cours de laquelle deux membres du staff ont perdu la vie…

Fraude fiscale

Messi risque 22 mois de prison ?

Rendez-vous à la case prison pour Lionel Messi ? La star argentine va, en tout cas, bel et bien être jugée en Espagne pour répondre de présumés délits de fraude fiscale. Tout comme son père, Jorge. Ainsi en a décidé le tribunal supérieur de justice de Catalogne, via le juge d'instruction. Une annonce aux allures de coup de tonnerre. Mercredi, le procureur du tribunal de Barcelone avait en effet blanchi le quadruple Ballon d'Or, estimant que le joueur faisait «aveuglément» confiance en son père et n'avait pas eu connaissance de la fraude. Le parquet avait ainsi recommandé que seul Jorge Messi soit jugé.Une recommandation finalement non suivie par le juge d'instruction, qui a signé mercredi l'ordonnance de renvoi, en précisant que si Lionel Messi est bien «profane» en matière fiscale, il «ne peut ignorer» qu'une grande partie de ses revenus concernant les droits d'image sont issus de sociétés fictives situées au Belize et en Uruguay, considérés comme des paradis fiscaux. Cette «décision est ferme et sans appel», a rappelé le magistrat dans son ordonnance .Messi et son père sont soupçonnés d'avoir détourné 4,2 millions d'euros, via ce procédé, entre 2007 et 2009. Les deux hommes ayant parfaitement collaboré durant le processus judiciaire et ayant volontairement payé 5 millions d'euros au fisc en août 2013 pour couvrir d'éventuels arriérés d'impôts, aucune injonction n'a été délivrée par le juge. Aucune caution n'a également été fixée. «Le caractère public des accusés rend extrêmement difficile la possibilité de se soustraire à la justice», note-il dans son ordonnance avant de préciser que «les personnes et les entités dont ils perçoivent des revenus sont connues, ce qui réduit en grande partie le risque d'insolvabilité».

Les audiences auront lieu dans le tribunal de Vilanova i la Geltru, près de Barcelone. Aucune date n'a pour l'heure été communiquée. Poursuivis pour trois délits de fraude fiscale, tous passibles de 7,5 mois de prison chacun, Lionel et Jorge Messi pourraient purger une peine de prison pouvant donc aller jusqu'à 22 mois s'ils sont reconnus coupables et devoir s'acquérir d'une amende d'un montant comparable à celui de la fraude.

ASB Maghnia

Les frontaliers lourdement sanctionnés par la LNFA

Chergui Abdelghani

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateurs a rendu son verdict concernant l'affaire du match ASBM-US Remchi, joué le 3 octobre à Maghnia, et ce faisant suite au rapport accablant dressé par l'arbitre Nedder contre le club asémiste. Ainsi, le vice-président de section, Hakki Abdelhamid, a écopé de 2 ans de suspension ferme de toute fonction officielle pour agression sur officiel du match sans lésion corporelle en fin de partie, assortie de 80.000 DA d'amende.

Pour les mêmes raisons, les joueurs Moussaoui Moussa et Rahou Mahieddine sont suspendus pour une année outre une amende de 40.000 DA pour chaque joueur. Le club maghnaoui sera privé de son public lors du prochain match à domicile, huis clos oblige, assorti d'une amende de 40.000 DA pour envahissement de terrain et agression sur arbitre assistant + 40.000 DA pour mauvaise organisation de la rencontre et 20.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe. La totalité des amendes s'élève à 26 millions de centimes.

Une sanction lourde de conséquences, car, primo, il n'y a pas eu d'envahissement de terrain de la part des supporters, ni agression envers l'arbitre. Les dirigeants et joueurs de l'ASBM ont contesté l'arbitrage de Nedder en fin de partie, certes, mais sans qu'il y eut agression physique sur sa personne car l'impressionnant dispositif sécuritaire mis en place à l'occasion de ce derby a bien maîtrisé la situation et aucun incident n'a été signalé au cours de ce match ni entre les deux galeries, ni entre les joueurs. De l'avis de tous ceux qui ont suivi les péripéties de ce match, l'ASBM a été arbitrairement sanctionnée, et pourtant le délégué de la rencontre, Allani, a déclaré en fin de partie que l'arbitre Nedder est passé complètement à côté de la plaque au cours de ce match tout en reconnaissant qu'il a lésé les frontaliers.

USM Blida

Fin de mission pour Benchadli

Dans le collimateur des supporters, Djamel Benchadli a fini par craquer et quitter son poste. Le dernier match amical face à l'ESM Koléa a été la goutte qui a fait déborder le vase, ce qui a contraint le coach oranais a jeter l'éponge. Non convaincus par sa désignation à la tête de l'USMB et même frustrés par le visage peu séduisant montré par les Blidéens depuis l'entame de la saison, les supporters ne l'ont pas épargné, en réclamant son départ du club depuis belle lurette. Aussi, il a été reproché à Benchadli certains choix de joueurs et la mise à l'écart inexplicable de certains éléments cadres de l'équipe sous l'ère de Kamel Mouassa sans pour autant oublier l'opération recrutement, qualifiée d'anarchique, à l'image de Sylla qui aura été la grande déception, du moins jusqu'ici. Pour savoir les raisons de cette démission, il nous a été affirmé que certains évoquent le changement de domiciliation qui a poussé Benchadli à démissionner pour éviter de prendre des risques du fait de l'exiguïté du stade Brakni. L'entraîneur en question a, lui, justifié sa décision par ses obligations professionnelles qui l'obligent à rater à chaque fois la reprise des entraînements en début de semaine. En somme, il fallait s'attendre à cette issue dans la mesure où, depuis son arrivée à Blida, Benchadli n'a enregistré qu'une seule victoire en sept matches et l'USMB occupe une position guère reluisante avec un seul point d'avance seulement sur le deuxième et troisième relégable, le RCR et le NAHD, au grand dam des supporters qui l'ont obligé à rendre le tablier. Concernant le nouvel entraîneur, tout se décidera après la réunion que tiendra le président Abdelhamid Foufa avec les membres du conseil d'administration. A présent, c'est Mekhalfa qui a assure l'intérim. Plusieurs noms de techniciens ont été évoqués. On parle de Benchouia, du tandem Iaich-Salim Menad et même de Tewfik Rouabah (ex-entraîneur de l'Itiffak Saoudi). Du côté de la «ville des roses», on regrette énormément le départ de Kamel Mouassa, artisan du retour en Ligue 1 de l'USMB.

M. Zeggai

Liverpool

Jürgen Klopp assumera le lourd héritage laissé par Rodgers

Comme attendu, Jürgen Klopp a signé en faveur de Liverpool et sort d'une retraite qu'il a finalement écourtée après son départ de Dortmund en fin de saison dernière. Après avoir refusé des propositions émanant de l'Olympique de Marseille, puis de la fédération mexicaine de football, Jürgen Klopp a finalement choisi d'assumer le lourd héritage laissé par Brendan Rodgers. Au sein d'un club de Liverpool qui peine à retrouver son lustre d'antan depuis environ cinq ans, le technicien allemand va devoir relever le défi dans une Premier League toujours plus dense et relevée chaque année. "L'entraineur allemand a signé un contrat pour prendre les commandes l'équipe première des Reds ", a indiqué le club anglais ce jeudi soir.

Si la durée du contrat n'a pas été donnée, la BBC et d'autres médias anglais évoquent un bail qui porterait sur une durée de trois ans et demi. Klopp remplace ainsi Brendan Rodgers démis de ses fonctions la semaine passée après trois saisons pleines sur le banc de cette équipe. Le CV de l'entraineur allemand, champion d'Allemagne en 2011 et 2012, mais aussi finaliste de la Ligue des champions en 2013, a sans doute largement plaidé en sa faveur. Les moyens colossaux dépensés ces deux dernières saisons (250 millions d'euros) doivent enfin être justifiés sous la houlette d'un entraineur réputé pour savoir tirer la quintessence du groupe qu'il a à sa disposition. Dixième du championnat après avoir perdu ses stars Luis Suarez, et Raheem Sterling, ainsi que sa légende, Steven Gerrard, ces deux dernières saisons, Liverpool doit rapidement relever la tête.

Finale aller de la Ligue des champions d'Afrique

L'USMA saisit la CAF pour recevoir à Bologhine

La direction de l'USM Alger a saisi officiellement la CAF pour domicilier le match aller de la Ligue des champions d'Afrique au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Le match est prévu le 30 du mois en cours contre le TP Mazembe, alors que la rencontre retour se déroulera à Lubumbashi le 6 novembre.

La direction de l'USMA a relevé qu'il n'a jamais été question de jouer le match au stade du 5-Juillet, soulignant que Bologhine est le stade où l'USMA est domiciliée. La réponse de la CAF devrait être transmise à l'USMA lundi ou mardi, a-t-on précisé au club usmiste.

K. M.

Dopage - Pour combattre ce fléau

El Hadi Ould Ali appelle à la mobilisation de tous les acteurs

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé, jeudi à Alger, tous les acteurs du sport algérien à se mobiliser pour une lutte efficace contre le dopage qui a pris de l'ampleur ces derniers temps suite à des cas avérés. «La situation doit interpeller l'ensemble des structures et parties concernées à travers l'implication, la responsabilisation et la mobilisation, y compris les médias qui jouent un rôle central de catalyseur dans le renforcement de l'éthique sportive», a déclaré Ould Ali en ouverture d'une journée d'étude sur le dopage organisée à la salle de conférences du stade du 5-Juillet. Des présidents et représentants de fédérations sportives nationales (au nombre de 26 sur les 41 instances fédérales), ont procédé à la signature de la lettre d'entente du code national antidopage. «Les fédérations qui n'ont pas paraphé aujourd'hui cette lettre d'entente sont dans l'obligation de le faire et ce, dans les plus brefs délais (...) Cela signifie que les acteurs de la scène sportive s'engagent à accepter et respecter les principes du code mondial antidopage lors des compétitions nationales et internationales», a souligné le ministre. La nouvelle loi sur le sport 13-05, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives a permis la création de la Commission nationale antidopage (CNAD) qui est une entité provisoire chargée des missions dévolues à la future Agence nationale antidopage. «La loi 13-05 a consacré pas moins de huit articles et trois dispositions pénales à la question du dopage qui ne font que traduire la volonté des pouvoirs publics d'assurer l'efficacité de la lutte contre le dopage», a rappelé le premier responsable du sport en Algérie. Le Centre algérien antidopage, installé au niveau du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, n'a pas encore ouvert ses portes officiellement. «L'Etat ne continuera pas à investir de l'argent dans un centre qui n'est pas opérationnel. Cette infrastructure sera fermée jusqu'à sa mise en service officielle qui se fera dans peu de temps», a assuré Ould Ali. L'Algérie a ratifié en 2005 la convention mondiale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) qui stipule notamment dans son article 3 que «les Etats s'engagent à adopter les mesures appropriées (...) qui soient conformes aux principes énoncés dans le code mondial antidopage».

La troisième version de la convention en vigueur depuis le 1er janvier 2015 vise à «renforcer l'efficacité des contrôles et à élargir la gamme des sanctions, en obligeant les fédérations nationales à coopérer avec les autorités publiques dans le cadre des enquêtes antidopages et étendre les possibilités de sanctions à l'encontre de l'entourage des sportifs en cas de complicité avérée». Avant de quitter le stade du 5-Juillet, le ministre a assisté à une partie d'une journée thématique consacrée à l'exploitation, l'entretien et la maintenance des pelouses en gazon naturel destinées à la pratique du football. «En tant que ministère, nous sommes là pour accompagner les efforts de maintenance et de suivi des pelouses naturelles, notamment dans le domaine de formation d'agents spécialisés», a conclu Ould Ali.

Euro 2016

L'Irlande du Nord pour l'histoire, le Portugal verra aussi la France

L'avant-dernière journée des éliminatoires à l'Euro 2016 débutait ce jeudi soir avec les groupes D et I de l'Allemagne, défait, et du Portugal, qualifié. Mais c'est bien l'Irlande du Nord, en décrochant une victoire historique, qui a connu le plus grand frisson. Historique. La «Green and White Army», fleuron protestant d'un football irlandais divisé, n'a pas manqué le rendez-vous qu'elle s'était fixé avec son destin. En dominant une équipe grecque plus que jamais impuissante (3-1), l'Irlande du Nord a réalisé un exploit remarquable dans une poule F plutôt homogène. L'Irlande du Nord disputera son tout premier Euro l'an prochain, et sa première compétition internationale depuis le Mondial 1986. Cela valait bien une accolade émouvante entre le second buteur et son sélectionneur, tous deux en larmes. La Hongrie de Bernd Storck n'a, elle, plus disputé les phases finales d'un Euro depuis 1972, et une quatrième place décrochée par une équipe où évoluait un certain Ferenc Puskas. Et ce n'est malheureusement pas la piteuse prestation, malgré la victoire (2-1), offerte face aux Îles Féroé qui permettra aux Magyars d'en rêver, 48 ans après. La Roumanie n'est pas parvenue à se défaire de la Finlande sur sa propre pelouse et s'est finalement contentée d'un match nul (1-1) qu'elle est allée chercher après avoir concédé l'ouverture du score, l'œuvre de Joel Pohjanpalo (67e). C'est Odiviu Hoban qui égalisait dans les tous derniers instants pour la Roumanie (91e). Avec une formation emmenée par des joueurs comme Reus, Özil, Götze, ou encore Kroos, la Mannschaft se déplaçait en Irlande pour assurer sa qualification et ne pas laisser espérer la Pologne de Robert Lewandowski dans le groupe D. D'autant que l'attaquant du Bayern Munich plaçait une première banderille dès la quatrième minute de jeu, portant son total à onze buts dans ces phases de qualifications, face à l'Ecosse. A ce moment précis de la soirée, en cas d'ouverture du score de l'Irlande face à l'Allemagne, les hommes de Joachim Löw auraient pu sortir et se retrouver à la place du barragiste occupée jusqu'alors par les Polonais. La surprise n'a finalement pas eu lieu, mais Joachim Löw a tremblé jusqu'au bout tant son équipe, finalement battue par l'Irlande (1-0), a livré une copie indigente. En inscrivant un doublé dans les tous derniers instants (95e), Lewandowski a rempli sa part du contrat. Insuffisant toutefois puisque son équipe concédait le match nul en terre écossaise (2-2). Le pire est évité pour l'Allemagne qui n'est, cependant, toujours pas qualifié et devra compter sur la Pologne et l'Irlande jusqu'au bout. La Selecçao de Cristiano Ronaldo a, elle, tranquillement assuré l'essentiel en venant à bout du Danemark (1-0) grâce à une réalisation du monégasque Joao Moutinho à l'heure de jeu (66e). Les Portugais sont qualifiés, et le Danemark n'a pas fait une croix sur ses chances de figurer à la deuxième place du Groupe I, directement qualificative pour les phases finales.

Car dans l'autre rencontre, les Albanais se sont, eux aussi, inclinés. Dans la revanche d'un match remporté sur tapis vert par les Serbes après que des incidents ont émaillé la rencontre, les coéquipiers de Lorik Cana ont chuté à nouveau, sur leur propre pelouse cette fois-ci (2-0). Les Danois doivent maintenant espérer que l'Arménie, défaite en amicale par la France, ne se ratera pas face à l'Albanie dans seulement trois jours.

JS Saoura

Bras de fer Zerrouati-Simondi

Bernard Simondi a été limogé par la direction de la JS Saoura juste après la défaite, la première de la saison, face à la JSK. Mais ce limogeage a pris une autre tournure et on se dirige vers un bras de fer Simondi-Zerrouati. En effet, selon le patron de la JSS, Simondi refuse de poursuivre son travail, et cela risque de perturber la préparation de l'équipe en prévision de la suite de la compétition. «Pour nous, il n' y a pas d'affaire Simondi du moment qu'il ne veut pas revenir et on ne va pas l'attendre l'éternité», s'est contenté de dire Mohamed Zerrouati. Mercredi dernier, la direction a pris la ferme décision de limoger officiellement l'entraîneur Simondi. Cette décision a fait réagir le désormais ex-coach de la JSS qui exige le remboursement de la totalité de ses salaires puisque, selon lui, il est signataire d'un contrat d'une année. Face à ce dilemme, les dirigeants ont fait volte-face et ont sollicité Simondi pour un éventuel retour à la barre technique. Aujourd'hui, Simondi fait le forcing pour exiger un écrit concernant son limogeage, ce qui lui permettra de bénéficier de tous ses droits. «Ce n'est pas moi la source de ce conflit. C'est la direction du club qui m'a limogé après le match contre la JSK, et c'est à elle de prendre ses responsabilités et de respecter les clauses du contrat. On me pousse à résilier mon contrat, mais je ne le ferai pas tant que je n'ai pas récupéré mes droits», affirmera Simondi. A présent, chaque partie campe sur sa position, et la JSS devra résoudre ce problème dans les plus brefs délais, avant d'engager un nouvel entraîneur. Le président de la JS Saoura nous a fait savoir qu'il va s'accorder le temps qu'il faudra pour recruter un nouveau coach. «Nous n'allons pas nous précipiter, car nous avons nos techniciens qui ont prouvé leur compétence pour assurer la continuité dans le travail», dira Zerrouati qui nous a confirmé que la rumeur relative au retour de Mohamed Belhafiane est infondée. Pour rappel, Bernard Simondi est le troisième entraîneur étranger remercié par la direction avant que Alain Michel et Denis Goavec ne subissent le même sort lors de l'exercice écoulé. A présent, c'est le jeune technicien Gourari qui assure l'intérim alors que plusieurs noms sont annoncés à la JSS. En attendant, il faut avouer que cette situation n'arrange pas les affaires de la formation de la Saoura qui est en train, selon l'avis de tous les observateurs, de prendre une autre dimension et qui a déjà affiché ses ambitions.

M. Zeggai

MCA - Artur Jorge limogé

Retour du spectre de l'instabilité

Le MC Alger ne semble pas déroger à sa propre règle, à savoir la persistance de l'instabilité de son encadrement technique. C'est devenu une habitude pour le Mouloudia qui se sépare, au début de chaque saison, avec son entraîneur. Cette saison également, le MCA n'a pas échappé à ce qui est devenu une règle, puisque l'entraîneur portugais Artur Jorge a été relevé de ses fonctions, jeudi dernier. Alors qu'il s'apprêtait à diriger une séance d'entraînement, il a été signifié à Jorge sa fin de mission. Un limogeage qui intervient suite à la défaite concédée devant le NRB Tadjenanet, mardi dernier à Bologhine (3-2).

Jorge a qualifié cette décision d'illogique car son équipe occupe la 4e place dans le championnat de Ligue 1. Le technicien portugais a accepté la décision en exigeant de la direction du MCA de l'indemniser jusqu'au dernier sou, ce qui devrait coûter extrêmement cher à la direction du MCA, club parrainé par la première société nationale en Algérie, Sonatrach. Pour rappel, l'ancien président du MCA, Abdelkrim Raissi, avait vainement tenté de limoger Artur Jorge. Finalement, c'est Raissi qui a été remplacé à la tête du MCA par Achour Betrouni. Ce dernier avait insisté sur la stabilité du staff technique et avait aussi renouvelé sa confiance à Jorge après dernière défaite. Mais à la surprise générale, on annonce le limogeage de Jorge pour qu'il soit remplacé et à tire intérimaire par son adjoint Valdo. Ce dernier ne dispose pas de licence de la FAF pour s'asseoir sur le banc et diriger l'équipe. Il est attendu qu'il soit limogé par la direction du MCA pour ne pas avoir justifié d'un diplôme équivalant au diplôme CAF-A. il le sera après le match contre la JSK, a-t-on indiqué au Mouloudia. Pour le moment, il est maintenu pour préparer le match contre la JS Kabylie, comptant pour la 8e journée du championnat de Ligue 1.

Au MCA, on annonce que plusieurs entraîneurs ont été contactés pour prendre en main l'équipe. Les noms de Djamel Menad et Meziane Ighil sont avancés de même que le Tunisien Khaled Benyahia. Malheureux pour un club dont l'objectif assigné consiste à jouer les premiers rôles dans le championnat, d'autant plus qu'un budget colossal a été dégagé à cet effet, pour recruter des joueurs !

Kamel Mohamed

FAHB

Priorité à l'EN pour rattraper le temps perdu

Le coach du sept national met les bouchées doubles pour rattraper le retard engendré dans la préparation des Verts, et ce dans la perspective très proche de la CAN 2016 prévue en janvier au Caire. Vu l'urgence de l'heure, priorité a été donnée à l'équipe nationale par la FAHB pour permettre à Salah Bouchekriou et à son adjoint Hichem Boudrali de mettre sur pied une sélection performante à même de faire oublier le fâcheux épisode du récent Mondial au Qatar sous la coupe de Zeguili, même si le championnat de la division Excellence risque d'être perturbé par les regroupements des sélectionnés. Ainsi après un premier report de la troisième journée, la cinquième se déroulera à une date ultérieure, le stage de l'EN devant se terminer le vendredi 16 octobre, date de la programmation initiale de cette 5e journée. D'ailleurs, à propos de ce stage, le troisième depuis la prise en main de Salah Bouchekriou, et qui se déroulera du dimanche 11 au vendredi 16 octobre, vingt et un éléments ont été convoqués dont sept du GS Pétroliers. La liste comprend cinq joueurs de la JSE Skikda, deux pour chacune des formations suivantes, le CR Bordj Bou Arréridj, l'ES Aïn Touta et le CRB Baraki, alors que le CRB Mila, le MC Saïda et l'O. El-Oued fourniront un joueur chacun.

Ali Sadji

Football - Jeux mondiaux militaires 2015

L'Algérie en finale face au Sultanat d'Oman

L'équipe nationale militaire de football a arraché sa qualification avec mérite, pour la finale de la coupe du monde militaire prévue aujourd'hui à 7 h 00 face au Sultanat d'Oman, et ce, après sa quatrième victoire consécutive devant l'équipe du pays organisateur, en l'occurrence la Corée du Sud, soutenue par son public, sur le score de trois buts à deux (3-2), œuvres de Abid Mohamed Lamine, Benkablia Mohamed et Hamzaoui Okacha. Ce sans faute de l'équipe nationale militaire de football, face aux meilleures équipes de la compétition, traduit la volonté de nos capés de briller dans cette compétition mondiale, ainsi que leur détermination pour préserver le sacre mondial remporté avec mérite lors des jeux de Rio de Janeiro au Brésil, au mois de juillet 2011, en confirmant la domination de notre équipe avec l'art et la manière dans tous les matches disputés et ce, à la grande joie des férus du ballon rond.

Tennis - ITF/CAT juniors

Coup d'envoi aujourd'hui avec la participation de douze pays

La Fédération algérienne de tennis organise le tournoi international ITF/CAT juniors, «garçons et filles» au Tennis club de Sidi Fredj, du 10 au 17 octobre 2015. Ce tournoi regroupera douze pays: Algérie, Tunisie, Egypte, Maroc, Portugal, Libye, Burundi, République Tchèque, France, Autriche, Italie et Russie. Les meilleurs athlètes algériens de la catégorie s auront l'occasion d'améliorer soit leur classement mondial soit de l'intégrer et de se mesurer à l'univers du tennis mondial. Amine Mohatet, juge-arbitre international algérien, dirigera les deux tableaux, simple et double, alors que Amza Khelassi sera le directeur du tournoi. Le tournoi sera dédié à la mémoire du défunt Batiche Saïfi, ancien joueur, entraîneur de l'équipe nationale et capitaine de coupe Davis, décédé 27 septembre 2014. L'ITF/CAT juniors sera sponsorisé par Chevrolet, transporteur officiel de la Fédération algérienne de tennis.

Mascara - Lutte contre la violence

La Fondation FLN s'implique

Des membres de la Fondation des anciens joueurs de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) de football ont appelé, jeudi à Mascara, les catégories jeunes et les élèves des établissements scolaires à faire preuve de sportivité et de rejeter la violence. Le président de la Fondation, Ahmed Soukhane, et les membres Saïd Amara, Abdelhamid Zouba et Abdelkrim Kerroum ont exhorté, lors d'une conférence organisée par la direction de la jeunesse et des sports au centre de loisirs scientifiques de haï Sidi Saïd, les jeunes et les élèves à suivre l'exemple des membres de la glorieuse équipe du FLN pour leur attachement à la patrie et leurs sacrifices pour elle. Devant un parterre d'élèves, Saïd Amara a souligné que les membres de l'équipe du FLN, âgés aujourd'hui de 80 ans et plus, demeurent toujours au service des catégories jeunes par des initiatives dont la création d'écoles de football dans les wilayas du pays et l'intérêt qu'ils portent à l'émergence de jeunes talents. Abdelhamid Zouba a rappelé les conditions de la création de l'équipe du FLN de football en 1958 et les sacrifices de ses membres à l'époque pour la patrie et l'indépendance de l'Algérie, soulignant que ces ambassadeurs de la cause nationale durant la glorieuse guerre de libération nationale se sont consacrés ensuite à la formation des générations montantes. Cet intérêt s'est poursuivi par la création d'écoles de football dans plusieurs wilayas du pays dont deux à Mascara qui commencent à donner leurs fruits, à la faveur de l'émergence de talents qui font les beaux jours de grands clubs du pays, a-t-il ajouté. De son côté, Abdelkrim Kerroum a appelé les élèves à s'intéresser à l'aspect moral, au respect des autres dont les enseignants, les parents, à s'éloigner des comportements violents pour mieux construire leur personnalité et contribuer à l'édification du pays et à sa défense à tous les niveaux. Ahmed Soukhane a, pour sa part, réitéré la disposition de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du FLN à collaborer à tous les efforts de promotion de la pratique sportive en Algérie et à l'émergence de jeunes talents.

Voile - Championnat d'Afrique «optimist»

L'Algérien Mokhtari Hichem sacré

Le Championnat d'Afrique «optimist» a pris fin ce jeudi au complexe Les Andalouses à Oran. Le programme des courses s'est étalé du 1 au 7 octobre. Les courses en individuel ont été courues les 2, 3, 4, 6 et 7 octobre. La journée du 5 octobre a été consacrée à la course par équipes. La compétition sur le plan technique s'est déroulée dans de bonnes conditions météo. Avec un vent faible les trois premiers jours et un vent soufflant assez fort les deux derniers jours de compétition. Ce qui a permis de jauger les capacités des athlètes dans des conditions de navigation assez variables pour refléter la vraie valeur de chaque athlète et sa capacité d'adaptation.

Au terme des courses, les résultats techniques ont permis à l'athlète algérien Mokhtari Hichem d'occuper la première place en individuel et d'être sacré champion d'Afrique optimist 2015. Le Mozambicain Diogo Sanches et l'Algérien Kebaili Mohamed complètent le podium. Au classement féminin individuel, le titre de championne d'Afrique est revenu à la Mozambicaine Deizy Nhaquiil, la deuxième place à la Sud-Africaine Jemina Baum et la troisième place à l'Algérienne Karassane Malia. En course par équipes, la première place au classement africain est revenue au Mozambique, la deuxième place à l'Algérie A et la troisième place à l'Angola et l'Algérie B. Au classement par équipes open, la première place est revenue à Oman, suivi du Mozambique et de l'Algérie. 70 Athlètes ont pris part à la compétition. Ils étaient issus de 12 pays, 11 pays africains (Algérie, Tunisie, Egypte, Maroc, Libye, Tanzanie, Angola, Mozambique, Seychelles, Zimbabwe et Afrique du Sud) ainsi que l'équipe de Oman, à titre d'invité.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■Vends F3 à Haï Yaghmoracen Cité CNEP mitoyenne avec la Gare routière. 3ème étage. Ensoleillé. Bloc sécurisé. Citerne d'eau. ADSL. Très bon voisinage - Tél : 0798.24.47.79 - Curieux s'abstenir

■Vends F4 à Haï Khemisti. 2ème étage (Proximité Méridien et Palais d'Or) cité clôturée. Gardiennage Jour et Nuit. Endroit idéal - Acté - Curieux s'abstenir – Tél : 0558.83.72.43

■A vendre Appart au centre-ville en face Roukhan 1e étage à 2 pas consulat Espagne : 4 pièces + grand couloir + cuisine. Sanitaires - Acté – N° Tél : 0553.89.69.99

■Vds F3 - Acté - Refait à neuf. Clim. Chauffage. Chauffe-bain. Eléments cuisine. Toutes commodités - 4ème étage. Bien situé à USTO. Sans vis-à-vis - Prix raisonnable – Tél : 0550.25.99.69 - 0771.32.50.18

■A vendre F3 - 4ème étage. Superficie 58 m² à Cité des Lilas - Gambetta - en face Commissariat 11ème - avec Livret foncier - plus Cave individuelle - La visite ouverte – Tél : 0556.92.66.06

■B.A. HOUHOU IMMOBILIER. Loue : F2 Rue Mostaganem 2,5 U - F3 Mirauchaux 2,8 U - Dépôt LA LOFA 100 m² 3U - Local sur Bd Cuvelier 90 m² 7 U - Local 120 m² Top Pyramides 10 U – Tél : 0555.444.172 - 0776.37.88.74

■Loue F3 - 90 m² - 2ème étage - Refait à neuf - Cité 1500 Logts USTO – Tél : 0553.83.03.82

■Vends Appart (F4) 4ème étage. Bien aménagé. Ensoleillé avec 2 façades - Un Grand Hall - 2 Balcons - Cité Haï Yasmine 2 - à côté Hasnaoui – Tél : 0552.57.84.63

■Cherche Achat Appartement F4 ou Duplex ou une Maison (Même besoin de Rénovation) à ORAN – Tél : 0771.28.69.84

■Location Apparts : F8 C. SDB + F5 C. SDB Av. Loubet + F4 Bd Emir AEK + Niveau de Villa Courbet 120 m² avec garage + Niveau de Villa St Hubert + Villa à Courbet + Villa à St Hubert + Villa 300 m² à Maraval – 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■Vends Apparts : F6 C. SDB avec cour + garage Place des Victoires + F4 C. SDB Résidence Hasnaoui + F5 Med Khemisti (1) + Villa 200 m² Ste Clotilde + Villa 900 m² avec piscine Point du Jour + Immeuble R+3 Miramar + Local 150 m² Akid Lotfi – 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■A louer un Appartement F4 très bon état et bien aménagé aux HLM, Bloc D1, 1er étage - à usage Bureau ou Cabinet médical – Tél : 0555.02.73.55 - 0555.02.73.53

■A vendre F3 à EL AMRIA - W. AÏN TEMOUCHENT - Bien ensoleillé. 1er étage dans un immeuble de 2 étages - Refait à neuf - Prix après visite – Tél : 0674.28.83.84

■A vendre ou Echange F3 (Désistement) Cité 50 Logts - 1er étage - EL ANÇOR – Tél : 0793.18.20.38

■A vendre Appartement F3 - 2ème étage à Mimosas Cité Petit face le Marché – N° 0776.39.43.19

■URGENT : Vends Appartement 80 m² Coop. El-Moudjahidine (Canastel) : Un Hall - 3 Chambres - Cuisine - SDB et un Garage collectif - Acté - Prix après visite - Contacter le : 0771.51.20.89

■A vendre Appart F3 Rez-de-chaussée avec un petit jardin à Grande Terre - Haï Zitoune – Tél : 0774.33.36.18

■A vendre Appart F3. Acté. Sup. 100 m² avec garage et terrasse. Très bien aménagé. Refait à neuf plus Fixe et Internet - Situé à Amria - W. AÏN-TEMOUCHENT – Tél : 0771.52.35.60

■Vends Apparts : F3 RDC + F4 C. SDB Bd Benzerdjeb + F4 C. SDB côté consulat d'Espagne + F4 C. SDB 1er étg. Miramar + F3 Rue Larbi Ben M'hidi + F5 C. SDB 1er étg. Rue Med Khemisti + F4 les Pyramides – 041.29.26.03 – 0552.58.43.72

■Vds F3 Résidence Dahra Cité des 70 Logts, 3ème étage, LSP - Acté - Ascenseur - Eau H24 – Elect. - Gaz - Tél + Internet - côté Nvelle Mairie et Poste Haï Sabah – Tél : 0560.60.27.31

■A vendre à ORAN Centre-ville : Appart 3 Pces + Cuisine + SDB - 1er étage - Bon état - Conviendrait Professions libérales – Tél : 0558.12.87.91

■Vends Appart F3 - 1er étage - USTO. 1245 Logts HLM – ORAN - Convient : Habitation - Fonction libérale – Parking – Tél. Fixe - Libre de suite – Tél : 0771.77.09.38

■Vends Appart F4 - 100 m². USTO / HLM - 1er étage - 3 façades - face rue principale - Refait et libre de suite - Tél : 0662.96.29.16 - Convient Profession libérale - Intermédiaire s'abstenir

■Loue Appartement F3. Construction neuve. Libre de suite à Cité Bahia à Cap Falcon - Aïn El Turck - Prix après visite – Mob : 0664.31.56.94

■Vends Appartement F3 très spacieux 87 m². Ensoleillé. Double façade. 5ème étage - Acté et libre de suite - Prix Off. 800 U - Cité 400 Logts Aïn El Turck – Tél : 0554.27.75.79

■Vends bel Appartement : F3 au 3ème étage situé à Akid Lotfi, au-dessus Pâtisserie Le Carré – N° Tél : 0670.31.68.00 - 0670.31.68.01

■A vendre F3 - Acté (76 m²) au 2ème étage, situé à Haï Es-Seddikia en face le grand boulevard à coté de la CNEP – Tél : 0559.23.31.21 – 0558.08.02.45 - ORAN

■A.V. des Appartements sur plan Top Belgaïd Université - 10 millions le m² avec crédit – Tél : 0550.46.12.03

■Vends F3 - 80m². 4ème étage. 2 façades - Acté - Refait à neuf - à Haï Yasmine 2, cité fermée avec parking - Tél : 0553.13.11.26

■A louer : 2 Pièces - Cuisine au Rez-de-chaussée à Choupot - Conviendrait Profession libérale - Tél : 0699.63.12.80

■Vds F3 à HASSI AMEUR - Acté - Refait à neuf. 3 façades. 2ème et dernier étage. Cité calme. Bon voisinage. Toutes commodités - PD : 650 - Tél : 0556.26.10.83 - Possibilité Promesse de Vente – Tél : 0556.26.10.83

■Particulier vend Appartement 58 m² Duplex, avec garage privé 18 m². Actés. Entrée individuelle : 2 Pièces. Cuisine. SDB. WC - Terrasse. Possibilité 3ème Pièce - Grande bâche d'eau - Quartier calme à Trouville, corniche oranaise, à 300 m de la plage - Prix 990 U – Tél : 0676.77.16.70

■Vends à Bousfer-Ville bien situé beaux F4, + F3 dans Villa 1er étage - Tél : 0661.20.51.37

■Vends Appartement F4 - 88 m² à ORAN Bd Adda Benaouda 6 Plateau. 1er étage. Conviendrait Habitation ou Profession libérale – Tél : 0540.98.68.52

■Vends Appartement F3 (Acté) - Refait à neuf - à l'USTO HLM - Superficie 83,68 m² - 2ème étage - Appeler : 0549.92.34.97 – 0552.94.99.65

■F4 à vendre 72 m² - 1er étage à Gambetta. 03 Façades. Refait à neuf - Prix après visite – Tél : 0697.14.31.30

■A vendre F3 Haï Sabah Cité Chouhada - Tél : 0792.56.81.99 - 0664.52.68.73

■17 Appartements à louer (F3 - F2 - F1 - des Studios) équipés à Aïn Turck - Paradis - Tél : 0661.10.51.43

■Appartement à louer Bureau ou Cabinet, F2 + hall en face APC d'Oran - Plateau - 1er étage – Tél : 0552.41.14.69

■Loue Appart F3 - 3ème étage. Meublé. Toutes commodités - Cité les HLM face Météo - ORAN – Tél : 0771.93.89.68

■Cause de départ : A vendre Appart F3 meublé - 1er étage - Refait à neuf : 43, Rue de Mostaganem à côté CNEP-Banque - Voir sur Site (Oued Kniss) - Offert 850 + F4 Karma Tél : 0557.571.382

■Particulier vend Appart F5 au Bd de la Soummam - ORAN – Tél : 0556.83.74.30

■Vends F4 - 92 m² - Acté - 4ème étage. 2 façades. 3 balcons - Bien ensoleillé à Haï Yasmine 2 – 1.250 U Négoc. – Tél : 0661.48.00.92

■Vends ou Ech. 2 F4 : AADL Pépinière 3ème étg. 1377 Logts avec Ascens. Refait à neuf. Très bien aménagé - AADL 1196 Logts en face CRASC - USTO 7ème étage avec Ascens. - Etudie toutes propositions – Tél : 0550.266.514 – 0550.193.868

■Vente Appartement F3 - 75 m² à Akid Lotfi - ORAN - Rez-de-chaussée surélevé + Local 35 m² communiquant - Le tout refait à neuf - Convient profession libérale – Tél : 0770.74.38.51

■Vends Appart 137 m² 51. Acté. 1er étage. Centre-ville d'ORAN et une Maison de 4 étages + Local comm. pieds dans l'eau à Cap Falcon (Aïn El Turck) 286 m² 35 – Tél : 0792.15.35.59 – 0776.43.80.89

■Vends F4 - 2ème étage à Haï Es-Sabah – Tél : 0551.40.58.91

■Loue des Apparts meublés et équipés et toutes commodités. Garage. Eau H/24… dans un quartier très calme, résidentiel : Aïn El Turck - Trouville - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■Vends Appart F3 - Sup. 135 m² - Gd salon - 2 Pièces - Cuisine - SDB - WC - Deux Balcons. Au 3ème étage. Nouvelle Const. Endroit très calme à ORAN - Hippodrome – Tél : 0779.19.81.68

VILLAS

■Vends vieux Immeuble vide - Superficie 216,55 m² - Situé à Haï Yaghmoracen (Ex-St Pierre) – Mobile : 0550.31.54.66

■A vendre une Maison de Maître 600 m² double façade à la ville d'ORAN - idéale pour une Promotion Immobilière – Contact au : 0776.87.08.67

■A vendre très belle Villa 240 m² R+1 avec piscine : 5 Chambre. Salon. Cuisine équipée - Chauffage central - avec toutes commodités à Canastel – Tél : 0555.11.71.13 – 0772.25.08.10

■A vendre de belles villas à : Canastel - Fernand-Ville - Point du Jour - Saint Hubert - Les Palmiers - Bir-El-Djir – Belgaïd - Avec toutes commodités - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■Je mets en vente à MOHAMMADIA (MASCARA) : Villa superficie 260 m². R+2. Bien située et tout confort – Tél : 0551.73.28.94

■A louer Villa meublée. Sup. 250 m². Deux façades opposées - ES-SENIA - située sur 4ème Bd Périphérique en allant vers BIR EL DJIR – Tél : 0549.12.36.71

■A vendre Carcasse 172 m². Deux (02) façades - R+2 - Sise à Canastel Coopérative Mawlid – Tél : 0549.12.36.71

■Vends au Camp 5 (BETHOUIA) une Habitation composée d'un R+1 et d'un Bungalow de style américain d'une superficie de 310 m² - Actée - avec Garage - Cour et Jardin - Libre de suite – Tél : 0790.44.01.47

■Vends Maison d'une superficie de 444 m² - Actée - à MARAVAL - Tél : 0771.10.69.42 - 0675.267.822

■Villa 1er étage : F5 - 255 m² - HASSIAN EL TOUAL - FLEURUS - Actée – Tél : 0790.59.01.72 – 0549.54.02.69

■A louer Villa à Bel Air quartier résidentiel. Jardin. Garage - Vue sur mer - Tél : 0668.79.45.15 – 0542.82.86.80

■Villa à louer à Maraval - ORAN – Tél : 0668.33.84.17

■Agence NADJET. Mob. 0552.98.13.81 - Vend : M.M. 152 m². R+1 + 02 cours. Acte + Livret. 950 U. Centre Boutlélis – M.M. R+1. 120 m² + garage. Acte. 950 U. Haï Rabah Misserghine

■A vendre Villa 250 m² à Boutlélis : 4 P. C. SDB - Chaudière - Garage - Jardin - Prix : 2,5 Négociable – Tél : 0552.19.11.77

■Vends Maison de 2 étages (130 m²). RDC. 2 étages. Hall - Cuisine - Véranda - 1er étage : F3 - 2ème étage : F3. Terrasse accessible - à ORAN - Intermédiaire s'abstenir – Tél : 0771.22.49.05

■A vendre Maison R+1 - 192 m² - RDC : Boulangerie en activité – Tél : 0541.46.74.63

■A louer une belle Villa à Canastel. Sup. 270 m². R+1 + Terrasse + Jardin (toutes commodités) – Tél : 0559.44.26.06

■Loue Villa R+1 - 300 m² : 2 Salons. Cuisine. SDB. 5 Pièces. SDB. WC. Cour. Jardin. Garage - Cité 155 Villas CNEP N° 10 - Es-Sénia. ORAN – Tél : 0774.21.72.74 – 0555.11.34.56

■Vends ou Echange M. M. 220 m² - Actée + L.F. - R+1. Finie 100% : 07 Pièces. Terrasse. Cour. B. d'eau. Puits. 1 SDB. 02 WC. Garage 2 V. à Sidi Chami - contre petite Carcasse ou F4 ou F5 ORAN-Est. Courbet – Tél : 0770.30.13.76

■Maison à vendre à Haï El Wiaam (ex-Douar Saint-Pierre) entre Es-Senia et Misserghine. Sup. 126 m² - Actée - RDC : Cuisine. SDB + 02 Chambres. Salon + Garage + Cour + les piliers en 1er – Tél : 0775.91.75.80 / 0551.56.17.13 - Prix demandé 6 Millions Dinars

■Vds ou Ech. contre Terr. Agric. : M. Maître à Gueddar El-Ançor. Sup. 0204,75 m² Désist. 1ère Main. Nvlle Const. Très bien conçue, F3, SDB, C., Coin, Pt Jard. Gar. pour 2 Voit. Poss. Ext. – Eau. Tél. Elect. – Tél : 0669.80.50.43

■A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) – Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique – Tél : 0552.10.86.57

■Vends Maison de Maître à Hassi Bounif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage – Tél : 0771.91.99.95

■Vends Villa à Gambetta mitoyen Courbet - R+2 - 280 m² - 12 m de façade : 145 m² bâtis - Veuillez contacter : 0560.23.55.76

■Pour raison de santé : Vds Maison de Maître à Haï Louz quartier industriel en face Stade Olympique – Tél : 0792.83.92.15 – 0772.98.46.06 - Prix après visite

■ORAN : Loue Villa R + 1 + garage + jardin - Cité résidentielle sécurisée à Point du Jour côté El Morchid, pour Société Nle ou étrangère - Tél : 0553.07.99.29

■S. BEL ABBES - Vends belle Villa 200 m². R + 2 - 2 Façdes. 6 Pièces + 2 Salons + 1 Suite + Cuis. américaine + 2 Gds Halls + Garage + Haouche + 2 Terrasses + Hammam - Chauffage central & Climatisation – Tél : 0791.94.91.62

■A vendre Haouch avec 2 Hangars + 4 Pièces - Cuisine - SDB et Puits - Sup. 905 m² à HASSI AMEUR-Village à 15 Km d'ORAN - Tél : 0796.55.22.15 - 0674.40.03.17

■A vendre Maison 400 m² - R+1 - Quartier résidentiel - Toutes commodités à Millenium - ORAN - Pour toute information appeler : 0782.43.49.44

■Vds - Ech. C. plus petit plus Compl. Villa 345 m². Actée. R+2 à El Kerma - ORAN 14 Gde P. terrasse accessible. Jardin 125 m². Gar. Cour. Convient Hab. 3 à 4 familles - Prix offert : 4,750 Prix V. 4,9 Nég. – Tél : 0797.66.68.52

■Vends à TEMOUCHENT face à la Cour : R+2 – Sup. 171 m² - RDC : Local - Habitation sur 2 étages - Contact : 0549.24.92.91

■A vendre grand Haouche 476 m² (14 m de façade et 30 m) ORAN - GDYEL-Centre Rue du marché, 2 magasins en activité et nouvelle construction R+1 - Un Garage à 3 voitures – Tél : 0556.57.19.43 - 0771.74.38.72

■TLEMCEN : A vendre Maison 182 m² à KIFFANE derrière Hôtel IBIS - Tél : 0542.03.56.76

■Vends petite Villa superficie 140 m² à Cité CNEP Boutlélis. Deux façades. R+1 - 6 P.C. + Garage + Hall – Tél : 0793.49.27.90 – 0771.93.89.68

■Location Villa 200 m² - 2 étages - Garage - Cité Hoggar - USTO - mitoyenne avec sauna - 1er étage : 3 Chambres. Cuisine. Salle de bain – 2ème étage : 03 Chambres. Cuisine. WC. Salle de bain - 0796.99.57.11

■A vendre Niveau Villa double façade. 2 Salons. 3 Pièces. 2 Cuisines. Terrasse - 200 m² - 33, Bd Farès El Houari - Cité Petit - ORAN – Tél : 0661.21.06.24

■A vendre Villa 140 m² à Boutlélis Cité la CNEP. 2 façades. 2 étages. 2 Salons. 4 Pces + 2 salles de bain. Garage + Petite Cour + 2 terrasses + jardin – Tél : 0798.91.57.07 - 0542.93.94.49

■A vendre ou Echange Villa - Actée - R+1 - 114 m². Double façade. Toutes commodités - ES-SENIA - KARA 1 – Tél : 0776.93.74.69

■Vds Villa de 520 m². Bâti 100 m². R+1. Nvelle Construction à Chabat El-Leham – Tél : 0773.49.65.15 – 0560.015.354

■Vends Immeuble moresque 520 m² au Centre d'ORAN Albert Premier. Rez-de-chaussée grande surface commerciale - 1er étage grand appartement haut standing - 2ème étage 2 Appartements – Tél : 041.24.46.07

■Vends Villa à Chahid Mahmoud - 240 m² - R+2 - Contient de Locaux et 2 Chambres - 2 Salons - SDB et cuisine - Tous les Papiers – Tél : 0553.58.68.62

■A.V. Maison de Maître R+1 + Cafétéria à Delmonte - ORAN + Matériel de boucherie récent (complet) - Tél : 0551.46.04.46

■A louer une Villa commerciale. Sup. 165 m². Deux façades + 3 Locaux. R. CH. + 2 à Bir El Djir - Millenium - ORAN - Tél : 0670.31.62.09

VEHICULES

■A vendre Remorque plateau 11 mètres SONACOME - Année 1984 - En marche – Contacter le : 0771.14.58.77 – 0550.68.41.31

■Loue Camion JMC Frigo - 2012 – Tél : 0550.13.26.63

■Particulier loue Voiture Logan (Maison Dacia) aux entreprises et sociétés, année 2014, toute neuve, de couleur grise, pour une année ou plus – Contactez : 0553.46.11.97

■Achat Véhicules accidentés ou en panne, légers ou lourds - Tél : 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82 / 021.91.35.62

OFFICE PUBLIC Maître : MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem
BT 18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du Public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques uniquement avec Soumissions Cachetées **« des Oliviers sur pied » 24 Hectares**, appartenant à **« EURL - F.S.P.P. SIDI BELLATAR - MOSTAGANEM ».**
Vente Siège Coopérative - SIDI BELLATAR –

Le 19/10/2015 à 10 H 00

Conditions de vente :
- Retrait Cahier des charges obligatoire versement 2000,00 DA.
- Participation à la vente avec Cahier des charges.
- Versement 21% non remboursable.
- Pour toutes informations s'adresser au Bureau du Commissaire-priseur.

Le Commissaire-priseur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران - دائرة بئر الجير- بلدية بئر الجير

يعلن عن فتح تحقيق علني خاص لتهيئة قاعة الحفلات الكائنة: حي بن داود قطعة رقم 60 تجزئة إعادة البناء بئر الجير (وهران) لفائدة السيد : قالة مجدوب.

تحدد مدة التحقيق 15 يوم ابتداء من تاريخ الإعلان عنه تعين الكاتبة العامة للبلدية لبئر الجير محافظ المحقق لتسجيل كل الأراء والرغبات والتظلمات والملاحظات الشفوية والكتابية المدلى بها بسجل مرقم عليه من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بئر الجير.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

IMPRIMERIE EURL GRAPHICOR

NOUVEAU N° DE TELEPHONE

SIEGE : 13, Rue Belhadj Abdelmalek (Michelet) - Oran
041 33 34 15 – 041 33 00 62
– FAX : 041 33 00 63
USINE BELGAID : Haï Belgaïd vers Kristel - Bir El Djir
041 72 71 46
Email **imp.graphicor@yahoo.fr**

SHERATON ORAN HOTEL RECRUTE

1- DIRECTEUR COMMERCIAL
2- CHEF DE CUISINE
3- RESPONSABLE DU CENTRE DE REMISE EN FORME
4- AGENT DE RESERVATION
5- STANDARDISTE
6- ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
7- COORDINATEUR (ICE) DE FORMATION
8- FEMME DE CHAMBRE
9- AGENT DE NETTOYAGE
10- ELECTRICIEN
11- ELECTROMECANICIEN
12- MONITEUR DE SPORT
13- AGENT D'INVENTAIRE

Profil :
Très bonne maîtrise de la langue Française
Très bonne maîtrise de la langue Anglaise – poste 1, 2, 3, 4, 5 et 7
Très bonne maîtrise de l'outil informatique – Poste 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
Apte à travailler jour / nuit
Habitant la ville d'Oran

(H/F) Faites-nous parvenir votre candidature :
Par email : oran.recrutement@sheraton.com
Retrouvez plus de détails sur notre page Facebook
www.facebook.com/RecrutementSheratonOranHotel

Sheraton

MAÎTRE BOUSEFSAF BENFREHA
COMMISSAIRE-PRISEUR
PRES LE TRIBUNAL DE MASCARA -
13, RUE YAGOUB BOUAMRANE – FG.
DE SIDI-MOUFFOK -
TEL. ET FAX - 045-71-95-28 - MASCARA -

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES ET PAR SOUMISSIONS CACHETEES

Le 17 OCTOBRE 2015 à 10 heures, il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques et par Soumissions Cachetées au sein de E.U.R.L., Ferme semencière de production de plants Ex-: Pépinière de MAOUSSA (TIGHENNIF) (Wilaya de MASCARA).

RECOLTE D'OLIVES CAMPAGNE 2015 – SOIT : 1.000 ARBRES -
700 Arbres à Derindou – et 300 Arbres à Maoussa.

CONDITIONS :
Conditions de vente Habituelles.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

OFFRE D'EMPLOI
«INFOGRAPHISTE»

Importante Société de communication recrute Infographiste qualifié, maitrisant Illustrator, Photoshop & Corel. Créatif, réactif et sérieux ayant l'esprit de l'initiative et ayant une expérience dans le domaine de la communication.

Avantages:
Cadre de travail agréable,
Salaire négociable selon compétences.
Carrière stable et contrat CDI

Veuillez envoyez vos CV par e-mail au:
contact@abcom-dz.com

LOCAUX

■Loue un Local de 26 m² sur le Boulevard de l'USTO en allant vers l'Hôpital + A vendre une Vitrine + Accessoires d'équipement - Veuillez contacter le : 0541.64.76.14

■Location Locaux commerciaux (05) chacun fait 24 m² dont total 120 m² + 02 grands Locaux dont 200 m² pour dépôts situés sur Route Nationale - Prix après visite. Merci – Tél : 0770.82.84.41 – 0770.42.69.62

■A louer 02 Locaux : RDC 150 m². 1er 180 m² - Idéal : Bureaux - Cabinet médical - Assurance - Opérateur téléphonique - Banque - Société ou autres à ORAN – Tél : 0661.20.66.32

■Local à vendre Rue Larbi Ben M'hidi sous les arcades - Surface : 30 m² + Cave + Soupente - Prix après visite - Tél : 0672.44.94.90

■Promotion Immobilière S.A. met en vente des Locaux commerciaux avec ou sans Sous-sol, grand choix de surfaces, sur le 04ème Boulevard Périphérique Haï Sabah - ORAN - A contacter : 0553.78.31.13

■Local à louer. Superficie de 220 m². Situé en face le consulat de France - Veuillez contacter aux : 0556.26.21.82 – 0776.18.80.21

■Local à louer à Belgaïd Aljadida. Superf. 130 m² + 40 m². Hauteur 4 m - 2 Portails + Gaz + Electricité 380 V - avec sanitaires – Tél : 0773.99.40.72 – 0540.04.85.20

■Vends grand Magasin sur le Bd de Mostaganem. 130 m². Grand Standing - Refait à neuf – Tél : 0550.37.07.35

■Loue Local 2 Façades. Sup. 14 m² : 25 rue Pélissier angle Marcel Cerdan. ORAN centre-ville. 18.000 DA par mois - 2ème Local. Sup. 53 m² avec une Gde soupente plus sanitaires. 28.000 DA par mois – Tél : 0553.00.31.75

■Vends Local 200 m² Rue L. B. M'hidi - LC : 100 m² Rue E. Abdelkader - LC : 100 m² Av. Loubet - LC : R+3 St-Antoine - LC : 236 m² sur Bd Karguentah - Agce NOUR - 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■A louer 2 Locaux situés à BOUTAFAHA – ARZEW : 17 m² et l'autre 50 m² - Tél : 0554.29.93.27

■TLEMCEN (MANSOURAH) : Loue Parc de 2.500 m² à IMAMA. Toutes commodités : Elect. - Eau - Tél. - Maison Gardien… Tél : 0798.55.73.16

■A louer un beau Magasin, deux façades, au 44, Rue Mohamed Khemisti - ORAN - Sup. 60 m² + 40 m² cave, avec possibilité de faire une Soupente - Convient même pour une Société étrangère (Curieux s'abstenir) - Tél : 0559.44.26.06

■A vendre Cafétéria - Local : RDC 60 m². Soupente dalle 40 m² - en activité Rond-point Pépinière en allant vers Bir El Djir « Le Figalo » - Prix après visite - Pour la visite appeler aux : 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■A louer Local - Sup. 30 m² - Situé Avenue d'Arcole - Bien situé avec sanitaires – Tél : 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■A louer Local commercial près de la Salle Cristal - Belgaïd - Tél : 0777.47.62.39

■Loue Magasin 35 m² (Pizzeria - Salon de thé - Crémerie) au Centre-ville d'ORAN Front de mer a côté lycée Lotfi - Contacter : 0771.62.72.64

■A.V. : Local Yasmine 26 m² Top. 780 - Local Yasmine 3 niveaux 32 + 32 + 24. 12,50 - Local Akid 117 m² à coté Joy - Locaux sur plan Université Belgaïd 15 millions le m² avec crédit – Tél : 0550.46.12.03

■Loue à ORAN Point du Jour : Local commercial de 80 m² avec possibilité Chambre Froide 20 m3, à côté des grossistes - Conviendrait tout commerce – Tél : 0550.563.237

■Loue Local en Open Space au 1er étage dans un immeuble nouvelle construction, centre d'ORAN Bd HAMMOU Boutlélis - Superficie 112 m² - Convient pour : Société - Médecin - Avocat… etc. - Tél : 0551.42.09.21

■Vends ou Loue 2 Locaux mitoyens de 14 m² et 39 m² avec Eau - Gaz et Sanitaires - au 27, Rue de Mostaganem - ORAN - Tél : 0665.43.62.39

■A louer un Local - Sup. 70 m² à Saint Eugène : 56, Rue Khelifa BENALLAL - N° 0771.13.14.41

■Loue un Showroom 500 m² + 2 Grand Dépôts + Locaux - Convient toute activité pour Société - Banque - Concessionnaire… à RELIZANE-Ville - Tél : 0776.71.14.31 - 0771.33.92.38

■Vends : Complexe de froid 18 Chambres Stockage 4.272 m3 + Poste électrique. Terrain 2.150 m² - BORDJ BOU ARRERIDJ - Tél : 0661.20.51.37

■A vendre Local 43 m², à Akid Lotfi avenue commerçante, situé entre les magasins Joy – Tél : 0552.19.29.15 - 0554.57.58.00 - 0771.56.21.91

■Local à louer sup. 40 m² (Plateau) Claude Bernard parallèle de Adda Benaouda - ORAN – Tél : 0699.31.79.54 – 0696.01.63.42

■Vends Magasin Avenue de Choupot en face Cafétéria Djazira. Sup.41 m². Prix D. : 41 – Tél : 0555.54.53.14

■Vends ou Loue Local commercial avec 2 Pièces / Cuisine (Arrière-boutique) de 75 m² en plein centre-ville d'AÏN TEMOUCHENT – Tél : 0560.015.354 ou 0773.49.65.15

■Vends Usine de 356 m² toutes commodités avec Bureaux + 3 Lignes téléphoniques + Internet - Force motrice 400 KWA/ 30 V - N° Tél : 0555.50.45.81

■A louer : 01 Local de 430 m² avec 03 vitrines sur une très grande façade et un très grand parking se trouvant à Bir El Djir-Ville - ORAN - Convient Showroom tout genre, endroit très animé – Tél : 0550.64.68.94

TERRAINS

■A vendre les Terrains : (180 m² + 250 m² + 200 m² + 1.000 m²) à Fernandville + (194 m² + 160 m² + 204 m² + 198 m² + 500 m²) à Canastel – Tél : 0555.11.71.13 – 0772.25.08.10

■Achat et Vente des Lots de Terrain et des Appartements - Actés - à ORAN et environs - Pas de courtier S.V.P. – Tél : 0673.79.16.31

■Cherche des Terrains Agricoles d'olives pour Location ou pour Travail. Bénéfice 50% - Tél : 0550.13.26.63

■Tél : 0774.40.40.57 – Vends Agricole 3 Hectares + Hangar 200 m² + Arbres oliviers - 190 U - BOUTLELIS

■Vds Terrains : 120 m². Acte. 200 U. Rouaïba - 126 m². Acte. 280 U. 2 F. Rouaïba (7 Km AMRIA) - 200 m². Acte. 400 U. Brédéa - 200 m². Acte. 1,7 U Aïn El-Turck - Agence NADJET – Mob : 0552.98.13.81

■Vds Agricole : 4 Hect. + Puits + Bassin + Elect. Clôture + Arbres fruitiers - 1 M - Aïn El Beïda - Agence NADJET – Mob : 0552.98.13.81

■A vendre Parcelle de Terrain - Actée - Constructible à Makam Moulay AEK - Port-Say - N° Parcelle : 129 – Superficie : 123,75 m² - Prix : 450 - Tél : 0555.21.05.97

■BENI-SAF (AÏN TEMOUCHENT) : A vendre Lot de Terrain 172 m² situé à 200 m de la plage - entre la Station d'essence et l'Hôtel « SIGA ». Double façade - Endroit commercial - Tél : 0772.53.46.59 - 0774.55.51.18

■Vends Terrain - Acté - à côté Rond-point de l'Aéroport, 3.600 m² urbanisable avec Permis de construire d'une Salle des fêtes – 0661.20.13.13

■Vends Terrain Agricole 1,7 Ha dans le périmètre de la ville de NEDROMA. Arbres et Puits – Acté + Livret foncier – Tél : 0555.67.46.18

■A.V. : Terrain Canastel (Falaise) 637 m² - 16 millions le m² - Terrain Fernandville 484 m² - 10,5 U. le m² - Tél : 0550.46.12.03

■Vends Lot Terrain nu à Oued Hallouf (Chatt El Hibel) AÏN TEMOUCHENT - Acté - 96,80 m² - 2 façades. Bord de falaise - Tél : 0560.37.15.80

■Vente Terrain Sup. 3 Ha 50 ares - Acté - Clôturé - Situé au bord de RN 11 Béthioua – Tél : 0561.29.15.48

■Particulier vend deux Lots de Terrain jumelés chacun fait 200 m² - 2 Faç. à Saint Rock (Bouisseville) - ORAN – Tél : 0556.83.74.30

■Part : A vendre un Lot de Terrain - Acté - de 715 m² - 22 m de façade à Fernandville - Bir El Djir - ORAN - Tél: 0772.10.62 49 - 0552.95.18.87

■Vends un Terrain de 397 m² en deux façades à la Pépinière, quartier calme et résidentiel entièrement viabilisé - Appeler au : 0659.20.93.39

■Vends un Terrain. Sup. 260 m² dans une nouvelle Coopérative située à AÏN EL-KARMA MADAR en face la mairie et la forêt de MADAR - Acté + Livret foncier (Accepte l'échange). Prix 650 – Tél : 0782.39.66.75

■A vendre Lots de Terrain : 156 m² - 232 m² - 130 m² à Sidi Maârouf - ORAN – Tél : 0550.94.02.92

■A.V. Terrain 128 m² sur grand Bd Millenium - Bir El Djir – Tél : 0558.20.32.99

EMPLOIS

■Importante Société privée recrute dans l'immédiat Chimiste âgé de 35 ans et plus - 03 ans d'expérience - Sérieux - Dynamique - Envoyez CV par Email : ressources.h@mateg.net – Tél : 0555.90.00.41

■Entreprise privée cherche Secrétaire dans le cadre de l'Anem. Diplômée + un Professeur d'anglais pour des cours à domicile – Appeler 0561.57.54.11

■Salon de coiffure situé à Haï Sabah cherche une Coiffeuse qualifiée – Tél : 0541.63.32.41

■Entreprise Traiteur à ORAN cherche Cuisinier et Aide-cuisinier diplômés avec expérience - Salaire motivant - Hébergement assuré – Contacter Tél : 0556.43.44.77 ou 041.460.460

■Complexe avicole à MERS EL HADJADJ cherche : Un Vétérinaire - Un Nutritionniste - Envoyer CV par email : abdell132009@live.fr – Fax : 041.79.14.09

■Cherche un Pâtissier qualifié – Tél : 0540.69.68.76

■Sté privée à El-Kerma recrute une Assistante de direction et 01 Agent commercial femme - expérience exigée - présentable - ayant le sens de responsabilité - Tél : 0555.10.70.34 - Email : kbouidia61@hotmail.com

■Centre Commercial au centre-ville d'Oran recrute Agent de sécurité - Vendeur - Etalagiste (âge 20 - 30 ans) - Résider à Oran – Tél : 0555.86.11.44

■Ent. à ORAN cherche Ingénieur Génie Civil maîtrise l'outil informatique, ayant 5 ans d'expérience - Envoyer le C.V. sur Fax : 041.43.15.54

■Ent. à ORAN cherche Ingénieur Hydraulique maîtrise l'outil informatique, ayant 5 ans d'expérience - Envoyer le C.V. sur Fax : 041.43.15.54

■Un Atelier d'emballage Es-Seddikia (Traversat) cherche des Jeunes Femmes qui ne dépassent pas 35 ans pour travail d'emballage toute la semaine : 2.500 DA/semaine – Contacter 0542.193.051

■BET Technique recrute à ORAN des Techniciens Supérieurs en VRD - Envoyer CV à : oran.cabinet@gmail.com

■Boîte privée recrute à ORAN : Infographe expérimenté et talentueux - Envoyer CV à : infoconcept2015@gmail.com

■BET Technique recrute à ORAN : Métreur Vérificateur expérimenté - Envoyer CV + Lettre de motivation à : oran.cabinet@gmail.com

■Bureau d'Etudes d'Architecture recrute à ORAN Architectes expérimentés - Envoyer CV + Lettre de motivation à : archiconcept9@gmail.com

■Bureau d'Etudes Statistiques à ORAN cherche Ingénieurs en Informatique spécialisés dans les Systèmes d'information et BDD souhaitée. Développeurs en Java sous l'environnement Eclipse et Développement Web. Expérience dans le domaine souhaitée - forstat_emploi@forstat.dz

■Cherche Gérante ou Gérant cybercafé grande avenue à BETHIOUA (ORAN) - Tél : 0552.10.86.57

■Cherche Enseignant à domicile niveau Primaire – Tél : 0560.06.92.60 – Fax : 041.46.18.27

■Cherche Femme de ménage – Tél : 0560.06.92.60 – Fax : 041.46.18.27

■Pharmacie située à ORAN cherche Vendeur ou Vendeuse qualifié (e) – Tél : 0560.06.92.60 – Fax : 041.46.18.27

■Magasin de gâteaux « CHAHRAZED » cherche des Jeunes Filles sachant faire Gâteaux traditionnels : Glaçage + Finition + Gâteaux Amandes - Une Jeune Femme de ménage – Tél : 0772.94.42.03

■Station Ryad à GDYEL recrute toujours 02 Pompistes. Sérieux – Tél : 0781.25.80.34

■Société privée à ORAN cherche un Comptable ou Aide Comptable - Envoyer CV au Email : el-wassilacos@hotmail.fr – Fax : 041.50.40.90

■BET. ROUTES. Cherche Ingénieur ou Master en Voies et Ouvrages d'art habitant ORAN – Fax : 041.74.84.04

■HHIC Language Centre, Ecole de Formation de Langue à MASCARA, cherche des Enseignants et Enseignantes qualifiés en : français - allemand - espagnol - italien et turc - Envoyer CV à : 045.71.46.20 ou par mail : infoeurlhhic@gmail.com

■Société privée installée à la Z. Industrielle de Hassi Ameur. Recrute : Tourneur + Electromécanicien + Mécanicien sur machine - Transport assuré - Nous contacter au N° 0770.300.103 / 104 / 105 (H.B.)

■Entreprise privée à ORAN recrute Assistante Commerciale : Licence + Maîtrise parfaite du français et bonne présentation exigée - Bonne rémunération et possibilité de formation - Envoyer CV + Lettre de motivation + Photo à : drhrecruitment@yahoo.fr

■Bureau recrute Secrétaire ayant une grande expérience dans les formalités et démarches pour la prise de RDV Visa - Dossier à fournir Visa - Réservation d'hôtel « Visa » - Adresser C.V. à : sos_3136@yahoo.fr

■Pharmacie Terminus à ORAN-Ouest (El-Hassi) cherche Pharmacien (ne) diplômé (e) pour un poste de « Pharmacien Assistant ». Envoyer un CV détaillé avec Photo à : terminus.pharm@yahoo.fr

■Sté à ORAN recrute pour le compte d'un Groupe français : Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et l'outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■Recrute : Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable, ayant un bon sens de communication et l'esprit d'équipe - Un Magasinier avec expérience et Manutentionnaire – Contactez-nous au : 0782.72.49.43

■Un Atelier des gâteaux secs cherche des Jeunes Femmes ne dépassent pas 35 ans - Salaire est de 3.000 DA par semaine – Tél : 0552.40.95.15

DIVERS

■Je mets en vente à Bir El-Djir : Matériels de Boulangerie – Viennoiserie - Pâtisserie - âge du matériel 15 mois - Acheté avec propres fonds – Tél : 0551.73.28.94

■A louer une Licence de Café Catégorie 1 Wilaya d'ORAN – Tél : 0559.843.177

■Vends Enrouleur neuf - Diamètre Ø. 63 – 200 m – Tél : 0773.32.19.53

■« Réparateur Machine à laver Oran » sur Google pour retrouver mon téléphone. MERAD Réda : 0552.65.23.94 – Intervention à domicile sur Oran et Banlieue.

■A vendre Pelle hydraulique 9411 S/Chenilles. Année 2006 SONACOM ENMTP - Contactez-nous Mob : 0555.99.47.69 – 0555.99.47.63

■Professeur de Math donne des Cours pour élèves classes BEM, 1er, 2ème, 3ème Année Secondaire – Centre-ville ORAN – Tél : 0793.81.17.01 – 041.29.20.14

■INSTITUT DATA® - Depuis 1890 (sans but lucratif) Agrément Etat et Constructeurs. Bureautique. TI. BTS. Informatique. Langue. Gestion -21, R. Lamartine - ORAN – Tél : 041.33.75.98 – 0774.05.69.68

■A louer Licence Cafétéria ORAN – Tél : 0555.43.30.10

■Station-service à ORAN - Vend : 4 Volucompteurs « AMC » en bon état de marche - 2 Super - 2 Gas-oil – Tél : 0550.53.93.90 – 0552.02.30.63

■Vends Matériel de Pâtisserie - Tél : 0552.03.09.45

■Pharmacien cherche Désistement Agrément à ORAN-Ville - Tél : 0550.87.55.81

■Inscrivez vos enfants pour donner les Cours de soutien scolaire - Premier (arabe - français) tous les matières – Contact : 0541.62.70.30

■Particulier vend Pont élévateur neuf 4.000 Kg anglais à 2 Vérins + Clé à choc (Lourd) FACOM Titanium - Tél : 0555.61.50.89 - 0771.39.81.83

■Prends en charge tous Travaux de : Maçonnerie - Finition - Etanchéité - Peinture… Un Bon Travail – Tél : 0540.27.93.87

■Vends Equipement complet pour Chambre Froide : Moteur COOPLAND 12 CV - Evaporateur plus Porte 2,20 x 1,20 - Tél : 0661.20.51.37

■NEWS SECURITY - Installation et Maintenance : Caméra de Surveillance et Système d'Alarme et Réseaux Informatiques – Tél : 0542.85.41.12

■Prof. de Physique - Chimie donne des Cours à domicile de l'élève pour les niveaux suivants : 1ère AS - 2ème AS et 3ème AS - Contacter : 0550.59.82.94 à ORAN.

■Vends Meubles de la Malaisie : Chambres - Demi Chambres - Salons - Salles à manger - Tables + Chaises pour pizzeria et pour coffee shop – Tél : 041.54.10.20

■Tous Travaux de menuiserie en PVC (Portes - Fenêtres : simple et double vitrage - Volet roulant, normal et électrique) - à des prix très raisonnables – Tél : 0552.42.51.41 - ORAN

■UniBeauté école professionnelle, lance les formations en Esthétiques : Soin du visage - Maquillage - Epilation - Manucure & Pédicure - Massage - Tél : 041.53.32.23 – Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha – Gambetta. ORAN

■Vends Imprimante MIMAKI 1,60 m en très bon état - Contact : 0560.05.07.95

■L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtisserie - Brioche - Pizza - Gâteaux Orient. - Chef de Rang - Réception - Carteaux - HLM - ORAN - Tél : 041.42.34.46 - 0696.19.56.53

■ETS YOUSFI - Installation Plomberie - Chauffage central - Maintenance & Réparation toutes marques des Chaudière – Mobile : 0779.84.68.30 - 0770.81.62.32 - 0561.47.62.26

■Vente Poste Transfo de 400 KWA / 30 V SCHNEIDER + 2 Refroidisseurs industriels très bon état – Tél : 0555.50.45.81

PENSÉE

Cela fait une année déjà que tu n'es plus avec nous, tu été une mère, une grand-mère extraordinaire
HOURIA BAKHTAOUI Ep. BEZZAH.
Tu nous as tellement apporté à tous. Tu t'es battue toute ta vie avec force et détermination.
Tu as eu un courage exemplaire. Adorable… Gentille… Prévenante… Généreuse… Toujours conciliante… Toujours prête à rendre service… Toujours à l'écoute… Attentionnée. Merci de nous avoir appris la chose la plus importante : Toujours rester optimiste, toujours se battre et savoir profiter des petits bonheurs de la vie.
Pour toi chère mère HOURIA BAKHTAOUI

ألف رحمة على روحك الطاهرة

PENSÉE

Le 10/10/2008 disparaissait tragiquement notre bien-aimée et regrettée fille, sœur et épouse
YAZID AMINA née SALAH.
En ce douloureux événement, les familles YAZID et SALAH prient Dieu, Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et Rahma.
Ta mère, tes frères et ta sœur

PENSÉE

Mme Vve BERREFAS née HASSAM Fatma
D.C.D. le 09-10-2004 - A la mémoire de notre chère mère, cette femme extraordinaire qui a su braver les moments difficiles sans jamais se plaindre, qui a inculqué les vraies valeurs à une nombreuse progéniture. Avec presque rien, elle nous a tout donné.
Nous sommes fiers de toi. En cette douloureuse occasion, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Tes enfants reconnaissants

Hommage (Hadj)

La famille IMINE Abdelkader a le plaisir d'annoncer que son fils
Feu Hadj Mohamed Abou El Kacem
a accompli le devoir sacré du pèlerinage à titre posthume.
Par la présente, nous tenons également à exprimer notre gratitude à celui dont l'apport décisif a permis d'exaucer ce vœu au péril de sa vie, rendant ainsi hommage par la plus belle des manières à notre frère défunt. Enfin, nous implorons Le Tout-Puissant d'accorder à notre cher frère la récompense associée à ce rite majeur et de l'agréer parmi ses serviteurs vertueux.

حج مبروك و ذنب مغفور

CONDOLEANCES

Monsieur ATTAR El Houari et les membres de la SDCIM spa, très affectés par le Décès du compagnon et ami
El-Hadj Abdel Madjid Bouabdellah,
présentent à l'ensemble des membres de la famille leurs sincères condoléances.
Puisse Dieu accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
ATTAR EL-HOUARI

DÉCÈS

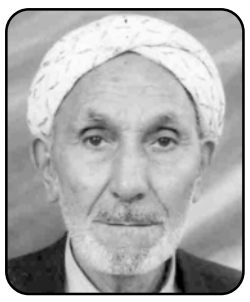

Les familles SAHRAOUI et BOUACHERIA ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté
SAHRAOUI Abdelkader
survenu à l'âge de 89 ans le 06 Octobre 2015 - L'enterrement a eu lieu le 07 Octobre 2015.
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSEE

Docteur YAGOUBI Okacha

10 Octobre 2013 – 10 Octobre 2015

Une pensée pour l'époux, le père, le beau-père, le grand-père, le frère, l'oncle, le gendre, le cousin et l'ami unique

Tu meubles nos jours et nos nuits et ton souvenir comble nos cœurs de tous les moments merveilleux que nous avons partagés. Repose en paix.

Réflexions sur la refondation de l'Algérie autour d'un projet politique et social

Quel projet politique pour le prochain cinquantenaire ?

Par Ammar Koroghli *

3ème partie et fin

OPTER POUR UN NOUVEAU SYSTÈME POLITIQUE

Quelque cinquante ans après l'Indépendance, est-il, encore, concevable de vivre sous la férule d'une oligarchie aux allures autocratiques ? Non. Pour y parvenir, outre les propositions susévoquées, d'autres mesures seraient les bienvenues afin d'élaborer un projet politique, pour le prochain cinquantenaire. Ainsi, le président de la République doit être responsable de sa politique en sa qualité de chef suprême de toutes les forces armées de la République et de chef réel du gouvernement qui pourvoit à tous les postes civils et militaires... Outre que la réforme à envisager doit concerner la limitation des mandats limités à deux quinquennats, elle doit pouvoir mettre fin au pouvoir personnel par la concentration de pouvoirs exorbitants, entre les mains d'une seule et même personne. De même, il y a lieu de déléguer, suffisamment de pouvoirs, aux membres du gouvernement qui seront, directement, responsables devant les élus du peuple, siégeant au Parlement. Ainsi, sera réalisé un contrôle de la politique de l'Exécutif, donc celle du chef de l'Etat ès qualité de premier responsable de la vie politique du pays. L'opposition, même insuffisamment structurée, ne sera plus aphasique ; davantage encore la société civile muselée depuis l'indépendance "confisquée".

Mettre, donc, fin au déséquilibre institutionnel établi au profit du seul président de la République qui apparaît comme un véritable monarque présidentiel, coopté par un cercle restreint de décideurs. Il y a, là, une forme d'autocratie présidentielle opérée par les bailleurs de pouvoir se disputant la décision. Pourquoi, donc, ne pas opter, franchement, pour un régime politique où le chef de l'Etat est la seule tête de l'Exécutif, secondé par un vice-président élu ? Dans ce contexte institutionnel et politique, le Parlement doit être un contrepoids à l'arbitraire de l'Exécutif. De même, il est à regretter que l'Algérie n'ait pas cru devoir explorer la donne de la régionalisation, en tant que forme organisationnelle, intermédiaire, entre l'Etat et les collectivités locales.

Enfin, remercier dans tous les sens de ce vocable, la gérontocratie au pouvoir qui fait de son passé un fonds de commerce laissé, royalement, en héritage à sa progéniture ; ce, avec l'appui d'une technocratie au service d'une structure gouvernante (en l'espèce, de hauts fonctionnaires délégués à des fonctions politiques) et en instrumentalisant l'Armée pour renflouer sa légitimité et son maintien au pouvoir.

Tant d'affaires de corruption ont été révélées au public sans qu'il ait été possible à la Justice d'agir de façon efficiente, afin de pouvoir condamner ceux qui mettent en danger et le pays et son économie, notamment parmi eux ceux qui ont exercé une responsabilité politique importante. Avec une magistrature, réellement, indépendante de l'exécutif, il est possible d'exercer, sans entraves, la justice au quotidien (y compris à l'égard des puissants par l'argent et/ou par l'influence politique). Et l'urgence, également, d'avoir une presse libre, à même, de permettre le pluralisme des opinions, les investigations journalistiques et l'esprit critique avec des médias affranchis de toute tutelle. L'audiovisuel doit être structuré en authentique service public. Ainsi, pourra avoir lieu un débat politique contradictoire du binôme pouvoir-opposition à travers les médias publics et privés, en bénéficiant d'une liberté d'expression, non soumise aux desiderata du chef du moment. Il y va de notre développement politique qui reposera, alors, sur l'exercice de la démocratie choisie comme moyen et cadre à même de promouvoir la légitimité et l'exercice du pouvoir.

Dans ce contexte, également, l'armée doit pouvoir se réformer par sa professionnalisation et en se modernisant. Historiquement, elle s'est constituée en structure gouvernante, en s'attribuant les principaux postes-clés, dans l'ensemble des rouages de l'Etat. Elle est devenue mutalis mutandis, une caste à part, en détenant le pouvoir à la fois politique et économique (le cas de l'Egypte est patent). Après les coups d'Etat opérés tant au Maghreb (Algérie) qu'au Machrèq (Syrie), les directions militaires étendent, en effet, leurs privilèges corporatifs (budget, traitements et équipement). Ayant, ainsi, acquis un statut social élevé et une part importante du revenu national, elles deviennent une structure gouvernante. Aussi pendant longtemps, il n'a pas été question d'une Armée apolitique. C'est là une réforme à envisager pour faire de l'Armée une " grande muette " comme l'un des principes majeurs des démocraties modernes. Principale pourvoyeuse de présidents de la République depuis l'Indépendance, la direction de l'Armée s'est révélée un acteur principal de la vie politique algérienne. Dans cette perspective, elle s'est attribuée des postes-clés, dans l'ensemble des rouages du pouvoir d'Etat ; elle doit pouvoir, elle-même, refuser d'intervenir dans la sphère politique afin d'éviter de cautionner toute politique minée par la corruption.

CONCEVOIR UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Les hydrocarbures constituent, toujours, la presque totalité des exportations de l'Algérie, le budget de l'Etat dépendant, pratiquement, du pétrole et du gaz. Marqué par un économisme technocratique, le projet de développement, basé sur la théorie des industries industrialisantes, demeure caractérisé par le volontarisme politique du régime issu du 19 juin 1965. La plus grande partie des projets, à caractère industriel, a été concrétisée en étroite collaboration avec le marché financier international et les sociétés multinationales. Aux lieu et place du " socialisme spécifique ", l'Algérie a abouti à une forme de capitalisme d'Etat périphérique et accentua cette tendance avec un nouveau discours, centré sur le libéralisme, débridé au demeurant. Au " gigantisme industriel ", on préféra la " restructuration ", c'est-à-dire le morcellement des grandes entreprises d'Etat ; ce, dans un contexte caractérisé par la faiblesse du marché pétrolier et la baisse des prix mondiaux du brut.

Depuis 1979, discipline et austérité reviennent comme un leitmotiv, à grands renforts des médias. Contre mauvaise fortune, le régime a dû faire le diagnostic de ses propres turpitudes. La presse algérienne a évoqué, alors, un manque à gagner de plus de 25 milliards de dinars et une dépense de 1.000 milliards anciens, en produits alimentaires, chaque année. C'est la banqueroute de l'économie rentière, d'autant que la dette extérieure et son service viennent bousculer bien des certitudes. Les " pétrodollars " algériens couvrent, parfois, juste la facture alimentaire. Triste réalité économique. Le secteur de l'Agriculture demeure un parent pauvre alors que le pays s'enlise, davantage, chaque année, dans la dépendance alimentaire. Désormais, le bilan du pouvoir algérien fait ressortir les incohérences d'une stratégie et son coût social, la croissance des dépenses improductives, la non maîtrise de l'appareil productif, la formation de féodalités économiques et politiques (techno-bureaucratie civile et militaire), les dangers de l'extraversion et la hogra des masses en prime.

La Sonatrach continue d'être la vache à lait de la nation, dominée par les barons du régime, adeptes du "gré à gré" et éclaboussés par moult scandales politico-financiers, institutionnalisant, de facto, la corruption et l'affairisme d'Etat, comme moyens de gouvernance. Désormais, s'étalent, au grand jour, les différenciations sociales, jusqu'ici inégalées, y compris chez les couches moyennes. Vaille que vaille, aux lieu et place d'une politique sociale claire et efficiente, l'Etat continue à acheter la paix sociale par une distribution, tous azimuts, d'une partie des " pétrodollars " et à gérer l'endettement ayant abouti au rééchelonnement et à l'application de l'ajustement structurel, imposé par le FMI, avec pour effets des mesures draconiennes : privatisation des entreprises du secteur public avec son cortège insoutenable de licenciements collectifs et leurs inévitables drames personnels et familiaux, libéralisation du Commerce intérieur et extérieur avec pour corollaire la libéralisation des prix qui aboutit à leur flambée...

Les Gouvernements successifs de Benbitour, Benflis, Ouyahia et Belkhadem deviennent, davantage, des gestionnaires que des concepteurs d'une nouvelle politique économique. Face à ces difficultés, d'ordre socio-économique, ayant durablement affecté les citoyens, l'" après-pétrole " apparaît, ainsi, telle une chimère de gouvernants au service de rois fainéants. En l'absence d'une politique économique crédible, la question se pose de savoir si l'option mise sur les hydrocarbures, les rééchelonnements et l'opération de privatisation constituent un atout certain, en vue d'aboutir à une situation assainie de l'Economie algérienne. La question se pose avec d'autant plus d'acuité que d'autres pays ayant tenté l'aventure du " tout privatisable " ont, seulement, permis à des " professionnels de l'économie de l'ombre " de prospérer et de mettre leurs pays en coupe réglée. Ainsi, dans le cas de la Russie, " ils sont sept prédateurs à s'être partagé la Russie. Sept barons dont on murmure qu'ils font et défont les lois, nomment les ministres, quand ce n'est pas le président lui-même (...) ; ces nouveaux magnats russes qui contrôlent plus de 250 sociétés et ont construit, en un temps record, des fortunes colossales, à la limite de la légalité. Pétrole, médias, Télécoms, Métaux, Mines, Automobile, en 5 ans, les secteurs les plus juteux ont été soigneusement quadrillés, le gâteau méthodiquement, partagé avec la complicité de vieilles amitiés, quant ce n'est pas celle d'intérêts mafieux (Le nouvel Economiste" du 27/02/98). L'Algérie n'a-t-elle pas déjà subi le même sort ?

CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis octobre 88, il y a un recul notable de la peur des Algériens cantonnés pour beaucoup, jusqu'alors, à la défensive. Ils refusent, désormais, la résolution d'une fraction du pouvoir qui cherche à s'y maintenir au prix de n'importe quelle compromission, sous-couvert d'une apparente liberté d'expression, savamment distillée et contrôlée. A cet égard, il est manifeste, en Algérie, que la société réelle (ou société civile) vit sous le joug de la société légale (la société au pouvoir), cette dernière continuant de gouverner sous le signe de l'illégitimité et le sceau du monopole de la violence. Ce, alors que la société civile doit pouvoir devenir le principal pourvoyeur du personnel politique, appelé à gouverner l'Algérie. Tel doit être l'objectif prioritaire, en vue d'éliminer tout esprit extrémiste, ayant pour credo la violence ou la torture comme mode d'orientation de la conscience nationale. La société civile doit conquérir ses lettres de noblesse, en supplantant toute velléité de dictature militaire ou spirituelle. Dire non à la gérontocratie gouvernante en négociant avec la société légale (celle-là même qui légifère en son nom) et la société partisane (les différentes formations politiques, toutes tendances confondues) qui sollicite ses voix. C'est à ce prix que la société civile aura procédé à la rupture d'avec la stratégie défensive qui l'a, jusqu'ici, caractérisée.

Cette solution, qui ne saurait être l'œuvre ni d'un homme providentiel ni d'une gérontocratie gouvernante, peut permettre la naissance d'une pensée politique, expurgée de toutes les scories du passé. Surtout que la société civile ne s'oppose ni à la société militaire (sauf en ce qu'elle a de répressif et lorsqu'elle est instrumentalisée par des politiciens véreux, à leurs corps défendant), ni à la société spirituelle (excepté lorsque celle-ci cherche à lui imposer un mode de pensée et de comportement dont elle n'a, nullement, besoin). Et cette société civile est dominée par la jeunesse algérienne qui constitue la véritable majorité en Algérie et le premier politique en Algérie (Hizb Echabab). A cet égard, il est naturel de bénéficier de l'expérience d'hommes politiques sages et assagis par l'âge, mais vouloir instaurer un système politique où les principaux rouages de l'Etat (gouvernement, assemblée, armée, partis ...) sont, exclusivement, aux mains de la gérontocratie est suicidaire, eu égard à cette donnée.

RÉFLÉCHIR À UNE SYNTHÈSE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Du point de vue de l'anthropologie politique, l'Islam peut être observé comme une révolution, dès lors, qu'il est apparu pour mettre fin à une époque où les rivalités tribales transformaient la société en une arène de combat où l'emportait la morale de l'intérêt sur l'éthique de la justice. Et force est d'observer que les conflits dominent l'histoire islamique, la grande discorde (el-fitna el-kobra) en est la plus tristement célèbre. Ainsi, dès l'origine, le pouvoir fut au centre des préoccupations des tribus intéressées par ces conflits, délaissant le champ de la pensée, notamment, en matière de droit public pouvant servir de fondement à une théorie politique (voire à une théorie générale du pouvoir), voire à une pensée politique avec une volonté réelle d'émancipation moderne de la cité. Dans l'historiographie musulmane, le Califat fut le mode de gouvernement adopté : à l'Imam le leadership religieux et politique. En réalité, au regard même du Fiqh, le Coran et la Sunna laissent le libre choix aux musulmans du système politique au sens d'organisation sociale.

Le Coran ne dit-il pas: "Dieu ne modifie rien en un pays avant que celui-ci ne change ce qui est en lui" (XIII, 11). Aussi, plutôt que de se perdre dans les aspects formels de l'Islam, il serait, sans doute, profitable de se référer à El-Ijtihad (l'effort intellectuel) appliqué au politique en faisant appel à El-Aql (la raison) et El-Qyas (la logique). Ainsi, si le pouvoir religieux émane de Dieu, le pouvoir politique relève de la volonté de l'homme, dans sa tentative d'organiser la cité; donc de la société civile qui s'appuie sur le Fiqh (Droit positif). Au-delà de l'aspect spirituel, l'islam politique tente de mettre en oeuvre un projet politique, en se référant au texte coranique. En ce sens, l'islamisme rejette la rupture d'avec le sacré et la modernité, conçue comme un facteur exogène à l'Islam. Sans doute que le ressentiment des Musulmans est historiquement justifié ; toutefois, l'attitude de rejet permet-elle un dialogue fécond ? A en croire Laroui, ce néo-Islam est " le reflet de la crise historique que vit la société arabe, sans en être, à aucun moment, la solution".

* *Avocat-auteur Algérien*

Suite en page 21

Réflexions sur la refondation de l'Algérie autour d'un projet politique et social

Suite de la page 20

Comment donc réfléchir à une synthèse entre tradition et modernité, par le moyen d'une pensée à base d'analyse critique ? Comment faire l'économie de la violence comme tentative de résolution de la question du pouvoir ? Comment analyser le substrat intellectuel et spirituel de l'Islam, notamment au Maghreb ? C'est sans doute l'Ijtihad, l'effort intellectuel, qui devrait permettre, de nouveau, l'accès à la Civilisation par l'appropriation de l'esprit scientifique. Pourrions-nous, en effet, nous affranchir de l'analyse critique de l'apport des pays, les plus développés en la matière, ces derniers étant conçus comme un vaste laboratoire qui s'étend sur plusieurs continents (y compris en Chine) ?

ASSUMER L'ALGÉRIANITÉ ET L'ALGÉRIANOPHONIE

Officiellement, il y a des "constantes nationales" (amazighité, arabité, islamité). N'est-il pas plus judicieux d'évoquer son algérianité avec son pendant, l'algérianophonie ? En effet, entre autres réflexions de nos prestigieux auteurs, celle de Malek Haddad, pour qui la langue française est un "exil" et celle de Kateb Yacine, pour qui, elle constitue un "butin de guerre". La tentation est grande de rejeter le français, car langue de l'ex-colonisateur comme celle de l'adopter en tant que langue littéraire, technique et scientifique. D'évidence, si le choix est aisé pour l'arabophone, il l'est moins pour le francophone. Peut-être, d'ailleurs, devrait-on parler d'algérianophones ? Certes, le problème concerne l'ensemble des Algériens - et au-delà, des Maghrébins -, mais surtout l'élite qui s'exprime, dont, notamment, les écrivains, universitaires, journalistes, politiques...

En effet, le peuple, quant à lui, a tranché la question au quotidien : l'arabe (littéraire et dialectal) et le berbère (le kabyle, le chaoui, le m'zabi et le targui), compte tenu des brassages séculaires, sont de rigueur, depuis plusieurs siècles. Pour le reste, la langue française, qu'une partie de l'élite, utilise pour des raisons d'ordre scientifique et/ou culturel, que faire ? Admettre celle-ci comme un moyen d'expression (notamment en matière de recherches universitaires par exemple) et comme un moyen permettant un apport, quant au développement scientifique, technique et technologique ? En tout état de cause, la réponse à cette question dépend de notre capacité d'Algérianophones, d'une manière générale, et du pouvoir et des arabophones et berbérophones, d'une façon particulière, à produire scientifiquement et culturellement, des oeuvres en quantité et en qualité suffisante.

A cet égard, le bilinguisme (arabe/français) apparaît circonstanciel ; le bilanguisme (arabe et amazighe) se révèle, plutôt, structurel. Aussi, il nous faut forger un appareil conceptuel à vocation culturelle et scientifique, permettant l'affranchissement du moi national, à l'égard de toute allégeance linguistique. A cet effet, la "bilinguisation" de la vie sociale et culturelle - au vu de notre volonté nationale et des résultats indigents fournis - ne saurait être regardée que comme palliatif nécessaire, mais dont l'échéance est inscrite dans le temps. Il est vrai que les nations puissantes, agissant de plain-pied dans les décisions importantes de la Communauté internationale (les Etats-Unis et l'Europe occidentale) ont leurs langues propres - parlées et écrites. Ces langues pouvant charrier, d'ailleurs, une idéologie de domination à divers titres : culturel, politique, diplomatique, économique, militaire et technologique…

Au demeurant, les grandes nations ont une langue (voire des langues nationales), même lorsqu'elles veulent unir leur destin. Le cas de la CEE est plus que probant, à cet égard. Il est vrai que les citoyens des pays modernes sont, suffisamment, alphabétisés et lettrés, en grand nombre. Ils est constant, également, que ceux-ci parlent, écrivent et produisent dans le domaine littéraire (et, au-delà, dans les secteurs de la Science et de la Technologie) d'abord et essentiellement dans leur langue maternelle, même quand ils ont deux ou plusieurs langues nationales. Beaucoup de nations civilisées ont deux ou plusieurs langues : Canada, Suisse et Belgique par exemple. A mon sens, l'Algérie est d'abord et avant tout algérianophone, c'est-à-dire arabophone et berbérophone. Que l'algérianité soit, donc, notre lieu d'expression où tous les auteurs peuvent se retrouver pour conjuguer leurs efforts, en vue d'une culture nationale, admettant le pluralisme linguistique et culturel, à même de permettre à l'Algérie de s'intégrer, dans le concert des nations dites civilisées.

CHANGER LA CONDITION DE NOS MÈRES, SŒURS, ÉPOUSES ET FILLES

Cette insoutenable condition a été imposée par le code de la famille de 1984. L'économie du texte est la suivante : la polygamie sous réserve, la tutelle matrimoniale à l'égard de la fille (même majeure), la prohibition du mariage avec un non musulman pour la femme, le divorce comme faculté exclusive du mari (la répudiation), l'interdiction de l'adoption (tempérée, toutefois, par le système de la 'kafala' ou recueil légal), l'absence de statut pour la mère célibataire et le droit à la moitié des parts en matière successorale. A titre comparatif, la Tunisie s'est dotée d'un code, dès 1956. Certes, empreint de mimétisme, dans ses principales dispositions et en avance, bien évidemment, sur les pratiques sociales, la modernité en fut le levain. Au plan juridique, le statut de la femme tunisienne apparaît, nettement, valorisant et valorisé. Reste que l'écart entre la théorie et la pratique doit être mesuré.

L'exemple, le plus éloquent, à cet égard, est relatif à la polygamie. Or, la sourate 4, verset 3 est claire : " Epousez donc celles qui vous seront plaisantes par deux, par trois ou par quatre; mais si vous craignez de ne pas être équitables, prenez-en une seule ". La sourate 129 est, tout aussi explicite : " Vous ne pourrez traiter, équitablement, toutes vos femmes, quand bien même vous le désireriez ". Autre question d'importance : la filiation qui est établie par le mariage valide (article 40) ; quid alors des enfants extraconjugaux, ceux dits naturels (voire plus rarement adultérins ou incestueux) ? Quel est le statut et quels sont les droits de ces enfants ? Enfin, l'adoption est interdite par la Chari'â et la loi (article 46) ; toutefois, le chapitre VII sur la 'kafala' (recueil légal) règle, autrement, cette question, en 10 articles. Ainsi, l'article 116 dispose que : " Le recueil légal (kafala) est l'engagement de prendre, bénévolement, en charge l'entretien, l'éducation et la protection d'un enfant mineur, au même titre que le ferait un père pour son fils. Il est établi par acte légal ".

En matière de successions, le législateur algérien révèle sa capacité à adopter une législation compliquée, alors qu'il lui est demandé de la simplifier. Pierre d'achoppement avec la société civile, le code de la famille datant de 1984 a été, timidement, réformé courant février 2005. Ainsi, parmi les nouvelles dispositions, le maintien de la polygamie, assortie, il est vrai, du consentement de la première épouse (consentement vérifié par le juge). Cependant, il faut, toujours, à la femme un tuteur matrimonial pour le mariage même lorsqu'elle est majeure. Le cas échéant, ce rôle est assumé par le juge. S'agissant du mariage, la principale innovation concerne la suppression de la procuration, à un tiers pour représenter l'époux et l'alignement de l'âge du mariage à 19 ans révolus pour l'homme et la femme. Concernant le divorce, l'époux est désormais tenu, légalement, d'assurer le logement à ses enfants mineurs, avec la précision que l'épouse ne peut demander le divorce que dans des situations particulières, notamment pour infirmité sexuelle de l'époux, absence de plus d'une année sans motif valable, " pour toute faute morale gravement répréhensible établie "… De même, l'épouse peut se séparer de son conjoint, sans l'accord de celui-ci, moyennant le versement d'une somme… En matière de successions, il n'y a pas de changement.

A titre comparatif, le Maroc a, également, modifié sa Mudawana (code du statut personnel) de façon plus substantielle, ainsi, il y a consécration de l'égalité des droits, suppression du tutorat, coresponsabilité parentale… Cependant, il semblerait que le nouveau texte souffre d'application eu égard, notamment, aux mentalités empreintes de traditionalisme, encore tenaces chez les juges et une partie des citoyennes marocaines. Ainsi, à titre illustratif, sur les 2.186 demandes de mariage précoce déposées, 2.140 ont été acceptées ! (Jeune Afrique du 29/06/05). Toujours est-il que l'Algérie doit s'engager, résolument, dans la voie de la réforme en vue d'aboutir à une deuxième République; ce, notamment, en mettant fin au mythe de la " légitimité révolutionnaire ", au populisme et au culte de la personnalité, comme elle a semblé se départir de l'état d'urgence. Ce faisant, dépasser la stratocratie et congédier le " cercle des décideurs " réformer l'Etat et les institutions, permettre l'émergence d'une société civile autonome, revoir la place de l'Islam, dans la société algérienne, assumer notre algérianité et l'algérianophonie et briser l'insoutenable condition de nos mères, sœurs, épouses et filles.

A. K.

Amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers

Par Fayçal Megherbi*

Le 3 septembre 2015, le ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui de l'Intérieur ont adressé une circulaire aux préfets de département, aux présidents d'université, aux directeurs généraux de l'Office français de l'immigration et de l'intégration dans laquelle une instruction du gouvernement relative à l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers.

A travers cette circulaire, les deux ministères mettent en place une coopération entre les préfectures et les établissements d'enseignement supérieur pour organiser le dépôt et le traitement des demandes de délivrance des titres de séjour portant la mention « étudiant » pour les étrangers. L'objectif principal visé concerne l'amélioration de l'accueil de ces publics.

Cette opération s'est traduite par la conclusion de conventions entre les acteurs concernés pour créer des « guichets délocalisés » qui présentent de multiples avantages : - instaurer un cadre de confiance réciproque respectueux de l'autonomie de chacune des parties; - permettre une souplesse suffisante en termes de modalités d'organisation pratique et de mobilisation des moyens des uns et des autres; - faciliter la procédure administrative de délivrance du titre de séjour pour les étudiants étrangers; - offrir aux établissements d'enseignement et aux étudiants, un service de qualité favorisant son attractivité et sa renommée.

La circulaire rappelle que dans le cadre du Conseil supérieur de l'attractivité du 17 février 2014, l'évolution des conditions d'accueil des étudiants étrangers a fait l'objet d'un large consensus et il a été décidé de poursuivre le développement des guichets délocalisés avec la mise en place d'un guichet unique partout où le nombre d'étudiants étrangers le justifie.

Ce guichet a vocation à être le siège de tous les organismes auprès desquels les étudiants étrangers doivent faire des démarches et inscriptions : préfectures, OFII mais aussi les services de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur, CROUS, logement, sécurité sociale, etc.

A ce titre, la partie réglementaire du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile a été modifiée par le décret N° 2015-923 du 30 juillet 2015 pour permettre, à compter du 1er septembre 2015, à l'étudiant étranger qui accomplit ses démarches administratives relatives au séjour auprès de l'établissement d'enseignement supérieur, de se voir délivrer le titre par la préfecture du département où se situe ledit établissement quel que soit le lieu de résidence de l'intéressé.

Cette réforme sera donc pleinement opérationnelle dès la rentrée universitaire 2015/2016.

** Avocat au Barreau de Paris*

09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Mawid maâ el qadar
Feuilleton algérien
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Point culturel
12.50 Mehewer el adala
Feuilleton doublé
14.15 Iktichaf el afaq
14.50 Hob fi qafasse el itihame
15.40 Samia et son père
Film algérien
17.20 Taghit
Reportage
18.00 Journal en télévisé en amazigh
18.25 Mawid maâ el qadar
19.00 Journal télévisé en français

19.25 Vestiges patrimoine «Batna»

Reportage
20.00 Journal en télévisé en arabe
20.45 Hyet oua aachra
21.15 Studio live
22.45 Senteurs d'Algérie
23.35 Festival de la musique Hawzi

19.55 Les années bonheur

Présenté par Patrick Sébastien
Entouré de Fabien Lecœuvre, Gérald Dahan, Mathieu Madénian et d'Elodie Gossuin, l'animateur convie une nouvelle fois les téléspectateurs à vivre de grands moments de nostalgie, en compagnie de ses invités : Marina Kaye, Natasha St-Pier, Gérard Lenorman, Louane, Pascal Danel, Baptiste Giabiconi, Hervé Vilard, Lara Fabian, Shy'm, La Compagnie Créole, Arielle Dombasle and the Hillbilly Moon Explosion, Rose Laurens...
22.10 On n'est pas couché
01.31 Alcaline le mag

10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
12.55 Météo 2
13.00 Mon Envoyé spécial
13.40 Tout compte fait
14.30 Faites entrer l'accusé
16.10 L'atelier déco
17.50 Mot de passe
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.51 Météo 2

19.50 Commissaire Magellan

- Radio Saignac
Avec Jacques Spiesser, Selma Kouchy, Bernard Alane, Nathalie Besançon
Marie Duranger était la voix de la nuit à Radio Saignac. Cette reine des ondes était à l'écoute des malheurs des uns et des autres ; pourtant, elle a été assassinée chez elle. Magellan s'intéresse tout d'abord à un auditeur qui la rendait responsable de son divorce puis à Barbara, la patronne de la station, qui était en désaccord avec Marie.
21.30 Soir 3
21.55 Miss Marple
23.25 Katia Kabanova
01.05 Faut pas rêver

10.30 La voix est libre
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.25 Les grands du rire
14.00 En course sur France 3
14.20 Dans votre région
15.50 Un livre toujours
15.55 Les carnets de Julie
16.55 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.05 Tout le sport
19.20 Zorro

12.50 Devenir lion
13.15 Traditions et saveurs
14.10 Hélène et les animaux
15.10 Un royaume au fil des saisons
16.05 Sale temps pour la planète
17.05 J'irai dormir chez vous, le direct
18.00 Dangers dans le ciel
19.00 Entrée libre
19.40 Echappées belles
21.10 Femmes Kuria, une tradition pour une lignée
22.05 A vous de voir
22.35 Au coeur du Luberon
23.25 Le cosmos dans tous ses états
00.10 Aux sources d'Angkor

11.50 Futuremag
13.00 Yourope
13.30 Enquête d'ailleurs
14.10 La vie secrète des lacs
14.55 Conquérants
16.25 Le règne de l'araignée
17.10 Cuisines des terroirs
17.35 Arte reportage
18.30 Le dessous des cartes
18.45 Arte journal
19.00 360°-GEO
19.50 Quand Homo sapiens peupla la planète
20.40 Quand Homo sapiens peupla la planète
22.35 Cheveux en bataille
23.30 Tracks
00.15 Berlin Live

12.05 Vivement dimanche
13.35 Épicerie fine
14.00 Chalets de la côte Ouest
14.30 #version-française
14.55 Délit de fuite
16.30 64' le monde en français
17.35 36,9°
18.00 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.00 Le choix des armes
21.15 TV5monde le journal Afrique
21.40 Le journal de la RTS
22.15 Boulevard du palais
00.00 TV5monde le journal
00.35 Made in banlieue

CINE + FRISSON 19.45

BANLIEUE 13

Avec David Belle, Cyril Raffaelli, Tony d'Amario, Bibi Naceri
Non loin de Paris, en 2013, lLes cités sont devenues des zones de non-droit, en proie à une incessante guerre des gangs. Damien, officier d'une unité spéciale d'intervention, est chargé par le gouvernement de retrouver une arme de destruction massive, dérobée par Taha, le caïd de la banlieue 13. Le policier va devoir s'allier à Leïto, figure de la pègre tombée aux mains des autorités, et dont la sœur Lola a été enlevée par Taha.

OCS MAX 19.40

TRAFFIC

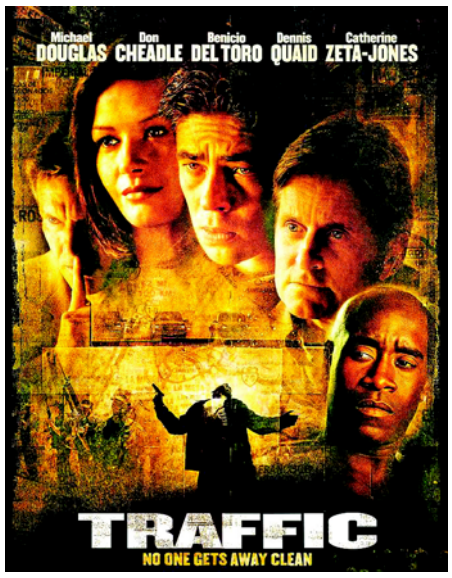

Avec Michael Douglas, Don Cheadle, Benicio Del Toro, Erika Christensen
Les cartels de Juarez et de Tijuana se disputent violemment le contrôle de la drogue entre le Mexique et les Etats-Unis. Robert Wakefield, juge à la Cour suprême de l'Ohio, quitte son poste car il est chargé d'une mission exceptionnelle : renforcer la lutte antidrogue aux USA. A Mexico, les policiers Javier Rodriguez et Manolo Sanchez tentent de faire leur métier avec honnêteté tandis qu'à la frontière, les agents de la DEA Ray Castro et Montel Gordon arrêtent le trafiquant Eduardo Ruiz après une poursuite houleuse.

RTL9 19.40

PEUR BLEUE

Avec Saffron Burrows, Michael Rapaport, Stellan Skarsgard, Samuel L Jackson
Le Dr Susan McAlester dirige des recherches sur la dégénérescence du cerveau. Elle pense avoir trouvé une voie nouvelle en utilisant des cellules de requins au patrimoine génétique modifié. Pour pouvoir financer son travail, elle emmène un mécène, Russell Franklin, à Aquatica, son laboratoire, au milieu de l'océan. Mais un assistant est attaqué par l'un des requins, devenu plus intelligent et plus féroce.

19.55 Les enfants de la télé

Présenté par Arthur
En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers. Avec Valérie Lemercier, qui présente son nouveau one-woman-show, Patrick Bruel, pour le film «Ange et Gabrielle» (en salles le 11 novembre), et Laurent Baffie, pour la pièce «Sans filtre». Karin Viard, quant à elle, est venue avec Guillaume de Tonquédec pour «Belles familles» (sur les écrans le 14 octobre), ainsi que Dany Boon, avec qui elle joue dans «Lolo» (au cinéma le 28 octobre).
22.30 Foresti Party Bercy
00.25 Spéciale bêtisier

11.00 Les douze coups de midi
11.45 Météo
11.50 L'affiche du jour
12.00 Journal
12.20 Reportages
14.15 Ma seule famille
15.55 Nos chers voisins
16.35 Rugby
18.50 Là où je t'emmènerai
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Du côté de chez vous
19.38 L'image du jour, Coupe du monde de rugby 2015
19.40 Météo

19.55 NCIS : Los Angeles

Saison 6 - Episode 20
- La rage au ventre
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Daniela Ruah, Eric Christian Olsen
Un gang qui prône la suprématie de la race blanche est soupçonné de détenir du matériel radioactif capable de servir pour une bombe. Afin d'approcher les responsables du groupe, Callen se fait passer pour un détenu avant d'être envoyé dans la prison où se trouvent certains de ces extrémistes. Puis, il participe à une fausse évasion pour leur inspirer confiance.
00.10 Sons of Anarchy

09.40 Desperate Housewives
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.25 Cauchemar en cuisine

17.40 D&CO, une semaine pour tout changer
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages

20.00 Coupe du monde 2015

- Angleterre / Uruguay
Battu sur le fil par les Gallois (25-28) et plus largement par les Australiens (13-33), le XV de la Rose de Courtney Lawes est d'ores et déjà éliminé de sa Coupe du monde et ne jouera pas sa place en quart de finale contre les Sud-Américains. Pour son quatrième et dernier match de la phase de groupes, l'Angleterre espère enfin empocher une victoire afin de ne pas quitter la compétition sans avoir réussi à s'imposer.
21.55 Jour de Coupe du monde
22.45 Gone Girl
01.10 Ablations

11.01 Importantissime, les coulisses de l'émission
11.05 Le petit journal de la semaine
11.40 Eric et Quentin
11.45 Le tube
12.50 Zapping de la semaine
13.15 Foot américain . à mort les gladiateurs !
14.10 Avant-match
14.30 Rugby
16.30 The November Man
18.15 Le JT
18.25 Salut les Terriens !

10.25 Dragons : défenseurs de Beurk
11.11 Zouzous
12.40 Fort Boyard
18.10 Un gars, une fille
19.45 La famille Millevoies, à chacun son métier
19.50 Fort Boyard
21.35 Carte blanche à Jérémy Ferrari et Arnaud Tsamere
23.00 Monte le son, le mag
23.15 Monte le son, les sessions
23.30 Monte le son, le live
00.10 Ras-le-bol, je quitte la France

08.35 Secret Story
12.40 Le souffle de la Terre
14.25 Les 12 signes de l'Apocalypse
16.10 Disparue dans la nuit
19.40 NT1 infos
19.45 Météo
19.55 Chroniques criminelles

09.35 Génération Hit machine
11.35 Météo
11.40 Malcolm
16.35 Soda
19.00 Météo
19.05 Talent tout neuf
19.15 Les Simpson

Jeux proposés par Chérifa Benghani

CROISÉS N° 5743

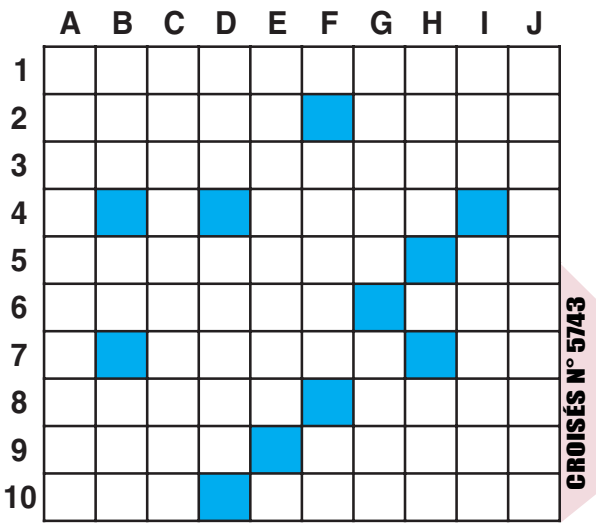

Horizontalement:

1. Elles sont sans.
2. Canal d'aération. Courant d'Eire.
3. Ce qu'il perçoit nous échappe.
4. Matois.
5. Combles. De bon ton.
6. Font des choses. Forme de désert.
7. Retirées du monde. Cours.
8. Maîtres de ces EAU. Met au feu.
9. Eprouvées. Claironner ou trompetter.
10. Mot de passe. Forme vocale.

Verticalement:

A. Déprisées.
B. Femme du général. Fait tout un mister. Changea.
C. Coups de théâtre.
D. Jamais comme avant ! Possessif.
E. Ont une même source mais séparées par un lit.
F. Il doit faire attention où il met les pieds. Lettres de créances.
G. Sapés. Port de l'Inde.
H. Tour de manchette. Des mots, rien que des mots !
I. Homme de caoutchouc.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5742

V	E	L	O	U	R	S	■	E	P
I	N	A	C	T	I	V	I	T	E
T	E	I	C	■	Z	I	■	I	R
E	R	■	U	S	I	N	E	E	S
S	V	E	L	T	E	■	D	R	U
S	A	U	T	E	R	A	I	■	A
E	N	T	E	R	E	N	T	■	D
■	T	■	S	N	■	C	I	R	E
T	E	L	■	E	C	R	O	U	E
A	S	S	I	S	T	A	N	T	S

FLECHES N°5742

M	O	N	A	R	Q	U	E	■	
A	P	P	L	A	U	D	I	R	
L	E	■	L	I	E	S	■	E	
C	R	I	E	E	S	■	F	C	
H	A	■	G	■	T	O	L	E	
A	■	K	E	P	I	■	A	P	
N	B	■	E	■	O	V	N	I	
C	A	D	■	A	N	S	■	S	
E	■	J	U	I	N	■	P	S	
U	N	■	R	■	E	G	E	E	
S	O	N	N	E	E	■	U	■	
E	■	R	E	S	S	O	R	T	

FOUILLIS N°5742 DENTELLE (Dent - Telle)

CODÉS N°5742

1 A	2 M	3 R	4 E	5 I	6 H	7 C	8 O	9 S	10 N	11 T	12 U	13 V
14 D	15 G	16 L	17 P	18	19	20	21	22	23	24	25	26

1 N	2 A	3 G	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CODÉS N°5743

8	2	9	8	10	5	11	2	4	6
10	7	5	4	■	4	9	6	5	5
12	3	■	2	5	4	5	6	■	6
9	13	14	7	11	2	14	9	11	■
7	12	■	1	■	■	6	4	■	15
2	1	12	16	7	1	■	5	14	5
■	6	5	4	4	5	5	■	12	4
3	■	16	5	2	■	3	4	7	6
7	4	5	■	■	11	12	9	■	15
6	2	11	5	16	7	■	5	15	7
5	15	5	4	12	1	6	■	2	8
11	5	■	12	11	5	14	14	4	2
5	■	5	16	7	14	5	5	■	8
1	12	9	5	1	14	■	13	7	5
14	2	6	6	5	5	6	■	1	6

FLÉCHÉS N° 5743

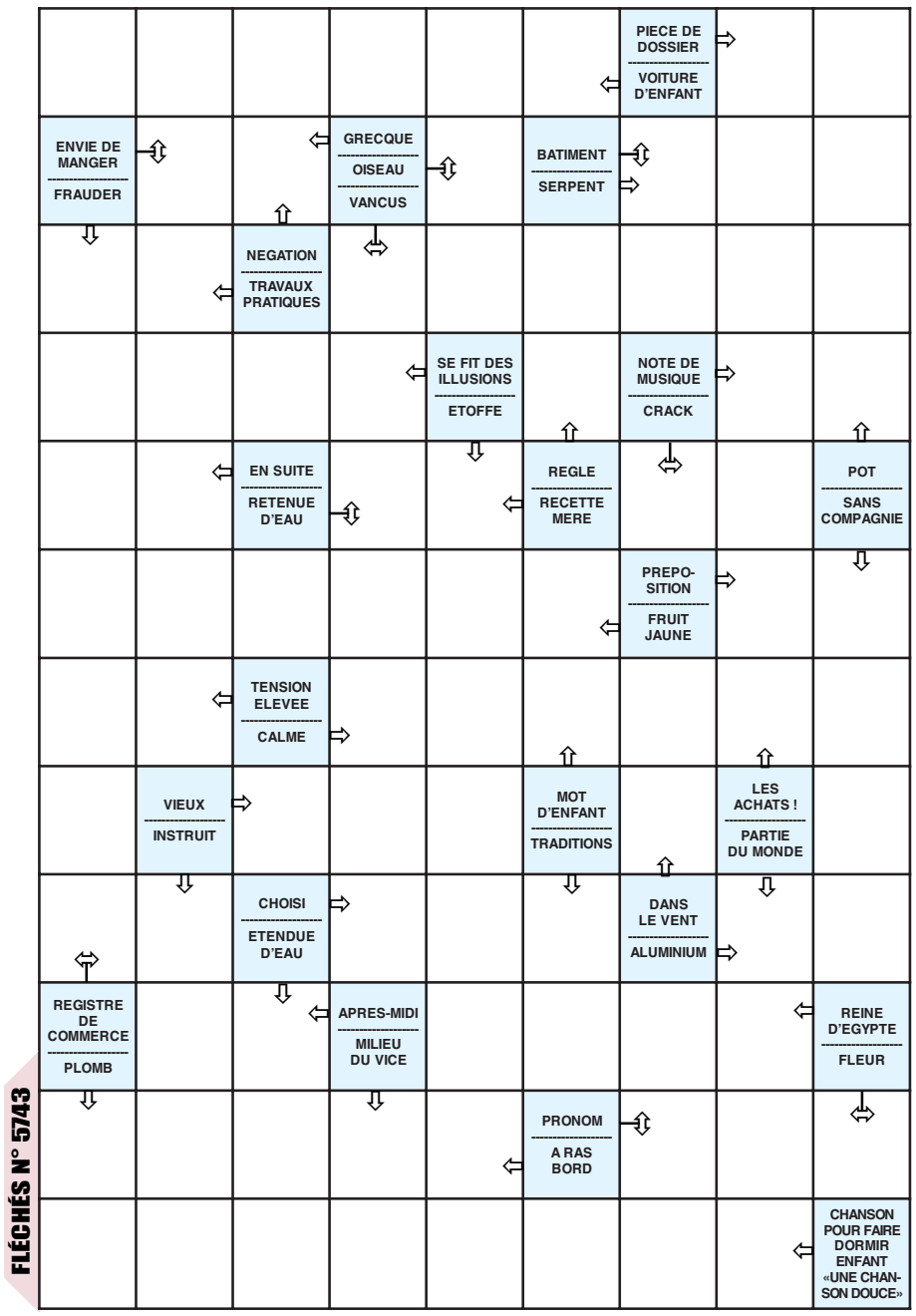

ALLEE – AMAS - APPEL – ARBRE – ATTENDRISSEMENT – BRICOLER – BRIN – COURSIER – DAME – DEPUTE – ELEVER – FLAN - FORET – FORGER – FORTIFICATION – FRITURE – GAMIN – GENTILLESSE – GUITARE – HABITER – HOMME – IMPERIALEMENT – KARATE – LAME – LANTERNE - LIRE – LOBBY – MASSUE – MINUTIE - MATERNITE – MYSTERE – PIERRE – PITIE – RECRUE – RIEN – SEMER – TOURMENT - VALISE.

FOUILLIS N° 5743

E	H	E	S	S	E	L	L	I	T	N	E	G	V	A
L	F	A	E	M	A	D	E	M	M	O	H	A	T	T
E	O	F	B	R	I	N	I	M	A	G	L	T	N	N
V	R	R	E	I	T	U	N	I	M	I	E	E	F	E
E	T	I	R	E	T	A	R	E	S	N	M	O	O	M
R	I	T	B	N	L	E	T	E	D	E	R	A	R	R
E	F	U	R	F	M	A	R	R	L	G	M	L	E	U
L	I	R	A	E	R	E	I	A	E	A	A	E	T	O
O	C	E	S	A	I	S	I	R	S	M	P	R	I	T
C	A	C	K	S	S	R	I	T	E	A	I	A	N	M
I	T	R	R	E	E	L	L	A	I	P	E	T	R	A
R	I	U	M	P	Y	B	B	O	L	P	R	I	E	N
B	O	E	M	E	T	U	P	E	D	E	R	U	T	I
C	N	I	E	N	R	E	T	N	A	L	E	G	A	F
T	M	A	S	S	U	E	E	R	E	T	S	Y	M	E

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
-Mon 1er est un vantard.
-Mon 2e est un gisement.
Mon tout c'est la disette, à mourir de faim.

7 ERREURS

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
Si les tâches quotidiennes vous posent problèmes, réglez tout d'abord les plus urgentes puis accordez un peu de temps à votre partenaire ou à vos collaborateurs.

Taureau *21-04 au 21-05*
Votre pouvoir créatif est au top, avec des idées géniales à exploiter, ce qui vous stimule dans votre job. C'est l'amour qui vous donne ainsi des ailes ?

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Les plaisirs, les loisirs et les jeux sont à l'ordre du jour. Et plus les membres de votre famille y participent, plus vous nagez dans le bonheur !

Cancer *22-06 au 22-07*
Vous privilégiez la famille, le foyer, le patrimoine. Un bon livre ou un DVD au coin du feu vous satisfait pleinement. De plus, vous avez envie de communiquer et l'on vous écoute.

Lion *23-07 au 23-08*
Grâce à votre habileté et à votre sens de la communication, vous pouvez effectuer de bonnes affaires. C'est le moment idéal pour négocier, convaincre, et signer !

Vierge *24-08 au 23-09*
Une journée un rien maussade ou tristounette mais que vous pourriez positiver car c'est le moment de penser à récolter les graines que vous avez semées récemment.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous éprouvez le besoin de souffler un peu ou de vous mettre «entre parenthèses» car le monde vous saoule quelque peu. Cela vous permettra de rebondir ensuite avec plus de dynamisme !

Scorpion *24-10 au 22-11*
Si les amitiés vous déçoivent ou que vos projets semblent stagner, ne vous isolez pas pour autant et méditez plutôt sur ce que vous devez changer pour rebondir.

Sagittaire *23-11 au 21-12*
Vos amis vous sollicitent et les projets ne manquent pas, mais aujourd'hui vos pensées sont principalement dirigées vers vos objectifs sociaux.

Capricorne *22-12 au 20-01*
Un brin philosophe, un tantinet chevaleresque et vous voilà en train de refaire le monde à votre convenance. De toute évidence, c'est vous la vedette aujourd'hui !

Verseau *21-01 au 18-02*
Voilà une bonne période pour faire vos comptes et, si la conjoncture le permet, d'élargir votre horizon professionnel en effectuant un stage ou une formation.

Poissons *19-02 au 20-03*
Votre partenaire fait la tête ou devient triste ? Ne le prenez pas pour vous et faites-lui plaisir en l'invitant à faire un tour tous les deux…

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Le Brent à plus de 53 dollars à Londres

Les prix du pétrole grimpaient vendredi en cours d'échanges européens, stimulés par le retour du risque géopolitique et un affaiblissement du dollar, lesté par le compte-rendu de la Réserve fédérale américaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 53,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 56 cents par rapport à la clôture de jeudi. Le Brent est monté vers 05H15 GMT à 54,00 dollars, son plus haut niveau depuis fin août. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 96 cents à 50,39 dollars.

Le cours du baril de WTI est monté vendredi vers 05H15 GMT à 50,58 dollars, son niveau le plus élevé depuis fin juillet. Les cours du brut poursuivaient leur rebond vendredi, le Brent étant dans la course pour sa plus grosse hausse hebdomadaire depuis le mois de mars 2009, d'après les analystes de Commerzbank.

Enfin, les investisseurs misant sur un rééquilibrage prochain du marché ont accueilli favorablement l'annonce par le Venezuela d'une réunion technique entre pays de l'Opep et pays hors-Opep le 21 octobre.

Communiqué Ooredoo partenaire d'Algérie Poste

Ooredoo participe en tant que Sponsor, à la cérémonie organisée par son partenaire Algérie Poste à l'occasion de la Journée Mondiale de la Poste, célébrée le 09 octobre de chaque année. Cette cérémonie s'est déroulée le jeudi 08 octobre 2015, au siège de la Direction générale d'Algérie Poste à Alger, en présence de la Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda-Imane Feraoun ainsi que des cadres d'Algérie Poste et de Ooredoo. Lors de cette journée, Ooredoo a été honoré en tant que Partenaire d'Algérie Poste. Aussi, un forum de présentation des nouveaux services lancés par Algérie Poste dans le cadre de la modernisation de ses prestations et une riche exposition philatélique ont été également organisés. Algérie Poste et Ooredoo ont signé en mai 2013, un partenariat stratégique portant sur la commercialisation des produits et services Ooredoo à travers le réseau de vente d'Algérie Poste ainsi que le renforcement et le déploiement de son réseau de couverture avec l'appui d'Algérie Poste.

Cinq Palestiniens tués par des tirs israéliens à Ghaza

Cinq jeunes Palestiniens, dont un adolescent, ont été tués et 25 autres blessés vendredi par des tirs israéliens lors de heurts dans la bande de Ghaza, dans des secteurs proches de la frontière avec Israël, ont indiqué les services de secours de l'enclave. Il s'agit des premiers Palestiniens à être tués dans des heurts dans la bande de Ghaza depuis l'escalade des violences le 1er octobre. Mohammed al-Raqab, 15 ans, et un autre Palestinien de 19 ans, dont l'identité n'était pas encore confirmée, ont été tués par des soldats israéliens de l'autre côté de la barrière enfermant le territoire, à l'est de la ville de Khan Younès. Ahmed al-Hirbaoui, Chadi Daoula et Abed al-Wahidi, tous trois âgés de 20 ans, ont eux été tués lors de heurts similaires à l'est de la ville de Ghaza. Vingt-cinq autres Ghazaouis ont été blessés, dont plusieurs grièvement, dans ces heurts. Le chef du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh, a estimé vendredi que les dernières violences étaient une nouvelle intifada, après les soulèvements palestiniens de 1987 et 2000. "Nous appelons à renforcer et accentuer l'intifada (...) Ghaza remplira son rôle dans l'intifada de Jérusalem et elle est plus que prête à l'affrontement", a-t-il dit.

Trois gendarmes burkinabè tués près de la frontière malienne

Trois gendarmes et un assaillant ont été tués vendredi matin lors d'une attaque par "une cinquantaine d'hommes armés" de la gendarmerie de Samorogouan dans l'ouest du Burkina, près de la frontière malienne, selon un communiqué du ministère de la Défense burkinabè parvenu à l'AFP. "Le matin du 9 octobre, aux environs de 4h, une cinquantaine d'hommes armés non encore identifiés venant des frontières ouest du Burkina ont attaqué la brigade de gendarmerie de Samorogouan. Cette attaque a causé la mort d'un assaillant et malheureusement celle de trois de nos gendarmes", selon le texte signé du chef d'état-major, le général Pingrenoma Zagré.

Samorogouan se trouve à environ 400 km au nord-ouest de Ouagadougou, 45 km au nord de la ville burkinabè d'Orodara, ainsi qu'à une trentaine de kilomètres de la frontière malienne et à environ 150 km au nord de la Côte d'Ivoire. Cette attaque survient alors que le pays vient d'être ébranlé par un coup d'Etat avorté (le 17 septembre).

Un député tunisien cible d'une tentative d'assassinat

Un député de Nidaa Tounès, la première force politique de Tunisie, a été la cible jeudi matin d'une tentative d'assassinat par balles à Sousse, dans un pays encore marqué par les meurtres de deux opposants de gauche en 2013. "Vers 09H45, alors que je me rendais à mon travail (en voiture), un véhicule sur la route a tiré sept ou huit balles sur moi", a déclaré le député Ridha Charfeddine dans une déclaration à la radio privée Jawhara FM. "C'est un miracle que je sois encore vivant", a-t-il ajouté. Interrogé par l'AFP, le chargé de communication du ministère de l'Intérieur, Walid Louguini, a précisé que des "unités sécuritaires" s'étaient rapidement rendues sur place et avaient observé neuf impacts de balle sur la voiture du député. "Une opération de ratissage est en cours" pour tenter de retrouver les auteurs de l'attaque et le ministère "a accédé à une demande de protection de Ridha Charfeddine et de sa famille", a ajouté M. Louguini.

Une Indienne amputée d'une main par son employeur saoudien

L'Inde a protesté auprès des autorités saoudiennes après qu'une employée de maison indienne eut été amputée d'une main par son employeur saoudien à qui elle se plaignait de ses conditions de travail, ont indiqué vendredi les autorités indiennes. La ministre des Affaires étrangères a dénoncé l'attaque "brutale" dont a été victime Kasthuri Munirathinam, une employée de 55 ans hospitalisée à Ryad, un incident qui survient quelques semaines après le départ précipité de New Delhi d'un diplomate saoudien soupçonné de viol. "Amputation de la main d'une Indienne : nous sommes très perturbés par la manière brutale avec laquelle a été traitée cette Indienne en Arabie saoudite", a dit Sushma Swaraj sur twitter. "C'est inacceptable. Nous l'avons fait savoir aux autorités saoudiennes". "Quand elle a essayé d'échapper à la torture et au harcèlement, la femme qui l'emploie lui a coupé la main", a dit sa soeur S Vijayakumari à l'agence Press Trust of India (PTI).

Migration: l'ONU autorise l'UE à agir par la force contre les passeurs

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné son aval vendredi à l'Union européenne pour arraisonner en haute mer des navires de migrants venant de Libye qui tentent de gagner l'Europe, dans le but de résoudre sa plus grave crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette résolution a été adoptée par 14 voix pour et une abstention (le Venezuela) parmi les 15 membres du Conseil.

Les Européens ont étendu mercredi leur opération militaire navale pour lutter contre les passeurs dans les eaux internationales au large de la Libye. L'opération, baptisée Sophia du nom d'une fillette recueillie en mer, était cantonnée jusqu'ici à la surveillance des réseaux de passeurs.

Six bâtiments de guerre européens, italien, français, allemands, britannique et espagnol, peuvent désormais arraisonner par la force, inspecter, saisir et détruire les navires utilisés par les trafiquants.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

LA LEÇON DE CALCUL

L'économie nationale est entrée dans une zone de fort es turbulences dès le second semestre 2014, après une chute aussi rapide qu'inattendue des cours de pétrole. Jusqu'à ces derniers mois, alors que les agences spécialisées et experts algériens appelaient à une réaction urgente des pouvoirs publics, aucune réaction du gouvernement donnant la mesure de sa réactivité par rapport aux gros nuages qui s'amoncellent sur le marché pétrolier n'a été enregistrée. Même la loi de finances complémentaire 2015 n'a pas donné un quelconque signe que les pouvoirs publics ont (enfin!) compris que la tempête est là, bien présente.

Il aura donc fallu pratiquement 9 mois pour que le gouvernement prenne la mesure du danger qui guette l'économie algérienne, une situation qui serait matérialisée par des dépenses plus importantes que les recettes réelles. Une situation catastrophique déjà vécue en 1994 avec le passage par le FMI et ses mesures d'austérité imposées au pays en échange d'un plan d'ajustement structurel (PAS) doté de 1,9 milliard de dollars et une dette extérieure publique de 32 Mds de dollars rééchelonnée dans des conditions difficiles. Ces préalables sont en fait au cœur de la campagne médiatique lancée par le gouvernement, lorsqu'il tente de rassurer l'opinion publique que l'Algérie n'est pas, aujourd'hui, dans les mêmes dispositions financières, politiques et économiques que les années 1994.

C'est surtout le message que veut faire passer le gouvernement, par le truchement du ministre délégué chargé du Budget et à la prospective Hadji Baba Ammi, selon lequel les grands équilibres économiques du pays ne sont pas, pour le moment, compromis ou perturbés par la baisse des prix du brut. Il l'affirme d'abord en reprenant à son compte les déclarations du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, qui parle de gestion prudentielle des réserves de change. Selon donc Baba Ammi, la confection de la loi de finances 2016 sur la base d'un baril de pétrole à 45 dollars, alors que le brut algérien se vend à 54 dollars/baril, permettra à l'Algérie de ne pas subir de choc externe qu'induirait une baisse plus importante des cours du brut. Et fatalement, les recettes pour 2016 seront en baisse au moins de moitié par rapport à celles de 2015, avec une loi de finances budgétisée à 60 dollars/baril.

Avec deux grandes soupapes de sécurité, le Fonds de régulation des recettes (FRR, 3.208,5 Mds, environ 37 Mds de dollars) et les réserves de change (159 Mds de dollars), l'économie algérienne a certes deux importants mécanismes de résistance face aux chocs externes. Mais, les deux outils macroéconomiques, sinon ces deux ''bas de laine'', ne peuvent durer et ne peuvent créer l'illusion de la sécurité, comme un bateau qui prendrait un jour ou l'autre une voie d'eau. Tant est que l'économie algérienne n'a pas retenu la leçon des années 1994: au lieu d'accélérer une diversification de sa production pour améliorer les revenus de ses exportations par une priorité absolue aux investissements et à l'entreprise, elle a continué à privilégier les investissements publics dans les énergies fossiles, dont les prix, c'est archiconnu, s'apprécient en fonction des rythmes fluctuants de la croissance mondiale.